

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

RAPPORT D'ACTIVITE 2012



145 avenue de la Condamine –
BP - 10 30600 Vauvert / T. 04 66 51 19 20/F. 04 66 51 19 30 www.petitecamargue.fr

Sommaire

- Le mot de la Présidente
- La présentation du Territoire
- Compétences de l'EPCI
- Les Elus Communautaires
- Budget 2012 de l'EPCI

1) LES SERVICES FONCTIONNELS

- Service Finances/Comptabilité
- Secrétariat Général
- Service Ressources Humaines
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale

2) UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace
- Service Développement Economique
- Service Environnement / SPANC
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture

3) UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire

Le mot de la Présidente

Il restera dans les annales de la Communauté de Communes que l'année 2012 aura été marquée avant tout par la livraison de deux magnifiques bâtiments, destinés à abriter des services à vocation sociale. D'une part l'agence vauverdoise de Pôle Emploi sur la ZAC intercommunale Côté Soleil évitera aux demandeurs d'emploi de se déplacer à Nîmes ; d'autre part l'EHPAD « Résidence Petite Camargue » de Beauvoisin, érigé en Etablissement Public Autonome, s'est rempli dès la fin de l'exercice, après à peine trois mois de fonctionnement.

Le classement de la commune centre en Zone de Sécurité Prioritaire semble par ailleurs avoir enfin permis l'octroi par la chancellerie du poste de greffier, responsable de la Maison de la Justice et du droit, attendu depuis...2006. Une lettre de l'actuelle Garde des Sceaux l'annonçait en novembre. Quatre ministres de la Justice successifs nous ont ainsi assuré de l'intérêt qu'ils reconnaissent à ce service de prévention, lequel contribue de façon efficace à la présence de l'institution judiciaire dans le sud gardois.

Cette année encore la réforme fiscale, la baisse des dotations de l'Etat ainsi que la raréfaction du crédit induit par la crise financière, n'ont pas réussi à déstabiliser les finances communautaires. Pour autant nous aurons enregistré des appels pressants de la SEGARD, sollicitant l'intervention de ces dernières, dans un contexte tout à fait préoccupant : nous nous sommes en effet trouvés confrontés à des retards importants dans la réalisation et la commercialisation des ZAC d'intérêt économique de Vauvert, essentiellement liés à des contentieux dont l'issue aura été malgré tout heureuse.

Bref, l'intercommunalité n'est décidément pas un long fleuve tranquille, mais les chemins de la persévérance nous conduisent inmanquablement aux buts que nous nous sommes fixés.

Ainsi, par exemple, des décisions prises précédemment en matière d'organisation de la compétence touristique : les projets courant 2012 se précisent (plan qualité manade ; requalification du Port de plaisance de Gallician : revalorisation des recettes...) et le Centre d'Hébergement de la rue du Chaillot fonctionne à plein. Ou en matière de structuration du service de la restauration scolaire, où les effectifs de fréquentation ne cessent de s'envoler...ce qui n'est alors pas sans poser de nouveaux problèmes...

La Présidente,



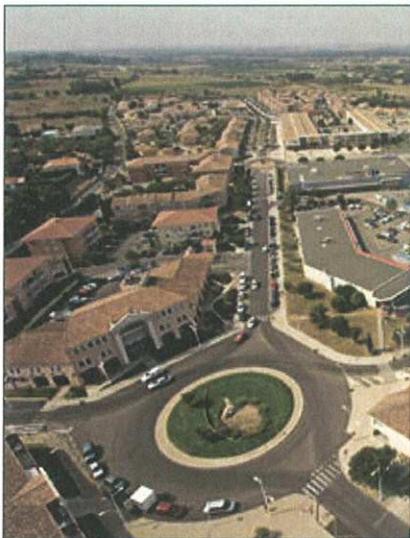
Reine BOUVIER





COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Un territoire qui bouge



Compétences de l'EPCI

A/ COMPETENCES OBLIGATOIRES

➤ **Développement économique**

1) Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.

Sont considérés comme d'intérêt communautaire :

- les zones d'activités économiques existantes, ainsi que celles à créer
- le port de plaisance de Gallician, ainsi que les ports

2) Actions de développement économique

- les Points Emploi existants ou à créer
- le service d'accueil des entreprises et les actions de communication autour de l'activité économique
- la promotion des activités touristiques, ainsi que l'office du tourisme existant
- l'aide aux actions de protection, de réhabilitation, de mise en valeur et de promotion du patrimoine bâti public dans le cadre de programmes thématiques
- l'aide à l'aménagement de sentiers de randonnée
- les politiques d'insertion par l'économique (à l'exception de la gestion des chantiers d'insertion) et la formation professionnelle
- la participation à la Mission Locale Jeune

➤ **Aménagement de l'espace communautaire**

1) Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et mise en place d'un schéma de secteur, permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme

2) Aménagement rural. Définition d'une politique du paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation

3) ZAC d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire concerne exclusivement les ZAC d'activités à créer

4) Réfections de façades

- 5) Digitalisation du cadastre de l'ensemble des communes et mise en place d'un SIG (système d'information géographique)
- 6) Application des droits des sols : instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire et autorisations spéciales prévues par le code de l'urbanisme, la délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres
- 7) Participation à la politique de développement durable menée par le Pays Vidourle Camargue
- 8) Service public d'assainissement non collectif (SPANC) à l'issue des arrêtés municipaux de zonage

B/ COMPETENCES OPTIONNELLES

- **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire**
- **Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés**

C/ COMPETENCES FACULTATIVES

- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux** d'intérêt communautaire à créer.
Sont d'intérêt communautaire :
 - les équipements ou services sociaux ou médicaux, à créer, soumis à autorisation au sens du code de l'action sociale et de la famille (article 313-1).
- **Gestion de l'école intercommunale de musique** de Petite Camargue et projet de construction d'une nouvelle école de musique.
- **Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions** lorsqu'elles exercent une action sur l'ensemble des communes membres.
- **Gestion de la restauration scolaire laquelle concerne :**
 - Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites propriétés des communes et leur entretien ;
 - L'entretien des réfectoires ;
 - L'équipement en matériel et mobilier ;
 - Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas où à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité
 - La fourniture et la livraison des repas
 - Le service de table
 - La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus

- **Gestion et développement de la maison de justice et du droit**
- **Equipement strictement lié à la police municipale intercommunale**
- **Mise en place et gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC)** pour l'élaboration des plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

LES ELUS COMMUNAUTAIRES



LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Madame Reine BOUVIER
Maire de Le Cailar

Présidente

Membre des Commissions
Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'Economique/Finances

LES ELUS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Jean-Paul FRANC
Maire d'Aimargues
Délégué au Développement
Economique



Alain MARTIN
Maire d'Aubord
Délégué aux Réseaux
Routiers



Bernard CHASSANG
Maire de Beauvoisin
Délégué à l'Action
Gérontologique



Gérard GAYAUD
Maire de Vauvert
Délégué à l'Environnement



Alain DUPONT
*Adjoint au Maire
d'Aimargues*
Délégué à la Prévention et
aux Libertés Publiques



André MEGIAS
*Conseiller Municipal à
Aimargues*
Délégué au Tourisme, Voirie et
Environnement



Alain VELASQUEZ
Adjoint au Maire d'Aimargues
Membre des Commissions
Développement Economique,
Aménagement de l'Espace et
Finances



André BRUNDU
*Adjoint au Maire
d'Aubord*
Délégué à l'Urbanisme
réglementaire



Manuel GABARRI
*Adjoint au Maire de
Beauvoisin*
Délégué aux Affaires
Culturelles et à la Restauration
Scolaire



Alain GRANDRY
Adjoint au Maire du Cailar
Délégué à l'Aménagement Rural



Franck FLORENT
Adjoint au Maire du Cailar
Délégué au Tourisme et à la Communication



Joëlle CACHIA MORENO
Adjointe au Maire de Vauvert
Membre des Commissions Développement Economique, Finances



Jean-Pierre SAUREL
Adjoint au Maire de Vauvert
Délégué aux Transports et Equipements Sportifs



Françoise MEYNADIER
Adjointe au Maire de Vauvert
Déléguée au Cadre de Vie

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Nathalie GIL
*Conseillère municipale
 d'Aimargues*
 Membre des Commissions
 Communication / Tourisme,
 Voirie / Prévention et Libertés
 Publiques



Jean-Claude LOMBARD
*Conseiller municipal
 d'Aimargues*
 Membre des Commissions
 Aménagement de l'espace,
 Solidarité / Culture / Enfance
 et Jeunesse



Christelle ROUX
Adjointe au Maire d'Aimargues
 Membre de la Commission
 Solidarité / Culture / Enfance et



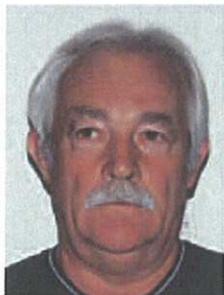
Hugues VIDAL
*Adjoint au Maire
 d'Aimargues*
 Membre de la Commission
 Solidarité / Culture / Enfance
 et Jeunesse



Didier LEBOIS
Adjoint au Maire d'Aubord
 Membre des Commissions
 Communication / Tourisme,
 Environnement, Solidarité /
 Culture / Enfance et Jeunesse



Vanessa MARGAROT
Conseillère municipale d'Aubord
 Membre des Commissions Emploi /
 Formation Professionnelle / Insertion par
 l'économique, Aménagement de
 l'espace, Solidarité / Culture / Enfance
 et Jeunesse



Hubert MUR
Adjoint au Maire d'Aubord
 Membre des Commissions
 Développement économique,
 Emploi / Formation
 Professionnelle / Insertion
 par l'économique



Renée BROYE
*Conseillère municipale de
 Beauvoisin*
 Membre des Commissions
 Emploi / Formation /
 Insertion par l'Economie et
 Solidarité / Culture /
 Enfance et Jeunesse



Mylène CAYZAC
Adjointe au maire de Beauvoisin
 Membre des Commissions
 Développement économique,
 Emploi/Formation
 professionnelle/Insertion par
 l'économique



Bernard LAFUMAT
*Conseiller municipal de
 Beauvoisin*
 Membre des Commissions
 Environnement, Voiries /
 Prévention et Libertés Publiques



Rémy VALLET
*Adjoint au Maire de
 Beauvoisin*
 Membre des Commissions
 Développement Economique,
 Solidarité / Culture / Enfance
 et Jeunesse



Sylvain BLANC
Adjoint au Maire du Cailar
 Membre des Commissions
 Développement Economique,
 Communication / Tourisme,
 Aménagement de l'espace,
 Environnement



Jean-Sylvain DE POTTER
*Conseiller municipal du
 Cailar*
 Membre des Commissions
 Communication / Tourisme,
 Voiries / Prévention / Libertés
 Publiques, Solidarité / Culture
 /Enfance et Jeunesse



René BELIN
*Conseiller municipal
 Vauvert*
 Membre des Commissions
 Environnement, Voiries /
 Prévention et Libertés
 Publiques



Christian CUVIER
Conseiller municipal Vauvert
 Membre de la Commission
 Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse



Jean-Pierre GUSAÏ
*Conseiller municipal de
 Vauvert*
 Membre des Commissions
 Aménagement de l'espace,
 Voirie / Prévention et Libertés
 Publiques



Paul LAPORTE
*Adjoint au Maire de
 Vauvert*
 Membre de la Commission
 Aménagement de l'espace



Paule MARCAIRE
Conseillère municipale de Vauvert
 Membre des Commissions
 Emploi / Formation Professionnelle et
 Insertion par l'Economique,
 Solidarité / Culture / Enfance et
 Jeunesse



Claude MONTALOUX
*Conseiller municipal de
Vauvert*



Odile MORITZ
*Conseillère municipale de
Vauvert*
Membre des Commissions
Emploi / Formation
Professionnelle / Insertion par
l'Economique,
Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse



Stéphanie RATO
Conseillère municipale de Vauvert
Membre de la Commission
Communication / Tourisme



Christine THEUIL
*Conseillère municipale de
Vauvert*
Membre des Commissions
Communication / Tourisme,
Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse

Le budget 2012

Le budget principal 2012 de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à 21 570 116.07 € (contre 19 582 353.95 € en 2011 : + 10.15 %)

La section de fonctionnement s'élève à 14 732 291.07 € (contre 14 008 373.95 € en 2011 : + 5.17 %) et celle d'investissement à 6 837 825.00 € (contre 5 573 980.00 € en 2011 : + 22.67 %)

Principales dépenses

- Charges à caractère général (fluides, fournitures, contrats, entretien locaux...) : 33.62%
- Reversement aux cinq communes : 30.10%
- Personnel et élus : 26.47%
- Subventions et cotisations aux organismes : 2.93%
- Frais financiers : 2.92%

Les principales recettes

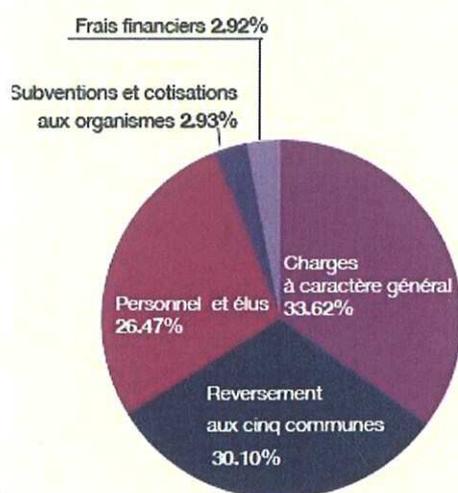
- Nouvel impôt suite à la suppression de la Taxe Professionnelle (Contribution Economique Territoriale, Part départementale de la Taxe d'Habitation, Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, part de la Taxe Foncière Non Bâtie du Département et de la Région, Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle, Fonds national de garantie individuelle des ressources...) : 48.73%
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16.76%
- Dotations et participations (dotation d'intercommunalité, participation des autres collectivités territoriales...) : 16.21%
- Produits des services : 9.12% (Repas cantine, cotisation musique, prestation hébergement...)

Les principales opérations d'investissement

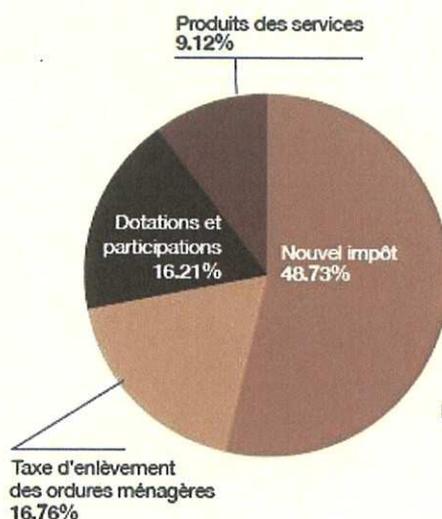
- Solde construction EHPAD de Beauvoisin : 17.58%
- Zones industrielles (Zones artisanales, réseaux...) : 12.71%
- Tourisme, Halte Nautique : 5.05%
- Travaux de voiries : 4.34%
- Restauration scolaire : 2.82 %
- Informatique, signalétique : 1.38%

Toutes ces dépenses seront principalement autofinancées, ce qui permettra de ne pas recourir à l'emprunt.

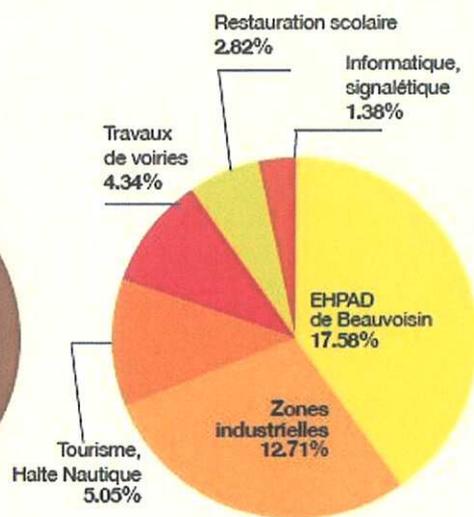
Principales dépenses



Principales recettes



Principales opérations d'investissement



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

LES SERVICES FONCTIONNELS

- Service Finances/Comptabilité
- Secrétariat Général
- Service Ressources Humaines
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : FINANCES/COMPTABILITE

Missions

- Elaboration des Budgets de l'EPCI / Budget Principal et Budgets annexes (O.I.C.I. et SPANC),
- Exécution budgétaire : engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes. Suivi de l'exécution budgétaire d'un point de vue général (par chapitre) et par répartition fonctionnelle notamment grâce à des états synthétiques,
- Suivi de la trésorerie au quotidien,
- Demande de versement de subventions (pièces justificatives..),
- Suivi de la fiscalité avec ses réformes et de l'emprunt,
- Gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers,
- Echanges réguliers avec les services de l'EPCI et de l'Etat,
- Préparation et présentation des Commissions des Finances, participation aux réunions nécessitant une aide à la décision d'un point de vue financier.

Réalisations 2012

Les réalisations du service se font en liaison directe avec l'Elue aux finances (Mme La Présidente), et sont relayées dans les Commissions des finances. La préparation du budget et son exécution se font en étroite collaboration avec les responsables des services.

Pour l'exécution budgétaire

En 2012, tous budgets confondus, 1496 titres et 3237 mandats ont été émis (contre 1411 titres et 3253 mandats en 2011). Le nombre de titres a progressé de 6.02 % et le nombre de mandats est quasi identique.

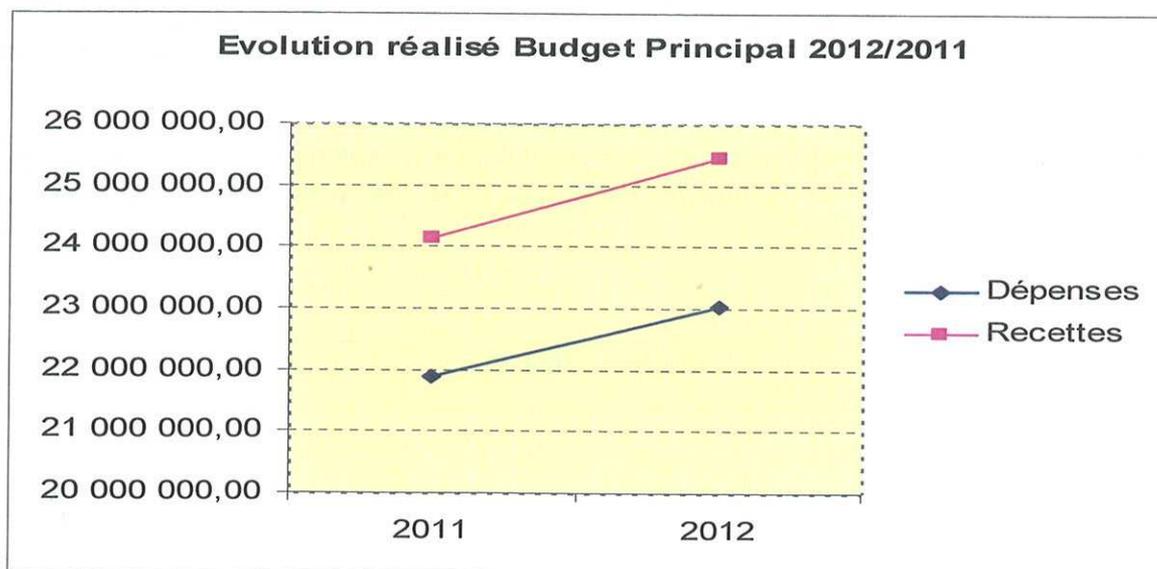
Ci-dessous les Comptes Administratifs 2012 des différents budgets, sections d'investissement et de fonctionnement confondus :

CA 2012

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Résultats de clôture 2012
Budget Principal	23 038 443.26	25 449 058.18	Fonct. 1 392 121.55 Invest. 1 018 493.37
O.I.C.I.	30 141.76	90 418.31	Fonct. 60 276.55 Invest. 0.00
SPANC	32 189.91	40 213.30	Fonct. 699.55 Invest. 7323.84

Pour mémoire CA 2011

	Dépenses 2011	Recettes 2011	Résultats de clôture 2011
Budget Principal	21 893 993.37	24 148 547.45	Fonct. 1 592 928.21 Invest. 661 625.87
Budget Parc d'activités	296 671.09	506 232.24	Fonct. 279 534.38 Invest. - 69 973.23
O.I.C.I.	69 859.46	121 286.42	Fonct. 51 426.96 Invest. 0.00
SPANC	23 439.20	30 559.16	Fonct. 688.91 Invest. 6 431.05



Evolution quasi identique des dépenses (+ 5.23%) et recettes (+5.39%) du Budget Principal.

En 2012, clôture du budget annexe du Parc d'activités économiques.

Commissions des Finances (CF) 2012 : 5 CF

- Pour la préparation budgétaire : trois Commissions (25 janvier, 22 février et 7 mars)
- Le 12 juin et le 28 novembre : point sur la fiscalité, propositions DM.....

Ressources

Service comptabilité : 2 Agents – 1 à temps plein et 1 Agent deux jours par semaine

Service financier : 1 Agent à temps plein

Bilan développement durable

Depuis la mise en place d'Hélios (portail de la gestion publique) nous sommes reliés à la DGFIP et pouvons à tout moment consulter notre trésorerie. Nous sommes plus à même de renseigner directement le fournisseur sur l'état de sa facture et de surveiller le recouvrement de nos recettes.

Dans le même temps, la transmission par flux des bordereaux (et non plus sur clé USB) a permis de faire des économies de temps.

Inévitablement, nous allons vers une gestion comptable sur « internet » : la « e - comptabilité ». Nous n'aurons plus besoin de bordereaux (et mandats et titres) sous forme papier. Tout se fera directement sur internet.

Il faudra rapidement suivre le mouvement en songeant à une dématérialisation des budgets pour faire des économies papier et donc de dépenses (frais de personnel et de fournitures administratives).

Projets 2013

- Création d'un budget annexe pour le Centre d'Hébergement et le Port de Gallician à l'étude



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : SECRETARIAT GENERAL

Missions

- Assistance de la Direction Générale de la Collectivité et de la Présidence,
- Suivi des projets et activités de la Direction,
- Elaboration et suivi financier du budget affecté à l'Administration Générale,
- Organisation et gestion des assemblées délibérantes (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Elus communautaires, élaboration du compte-rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes),
- Organisation et gestion des Bureaux et des Commissions Communautaires,
- Organisation et planification des réunions,
- Participation aux réunions de responsables de service,
- Participation à la modernisation des circuits administratifs de la Collectivité (*dématérialisation des actes*),
- Elaboration du rapport d'activités annuel de la Collectivité,
- Aide et conseil aux services,
- Veille réglementaire et technique,

- Responsabilité de l'accueil du public (physique et téléphonique),

- Responsabilité de l'entretien des locaux de la Collectivité (gestion des produits d'entretien – Commande et tenue des stocks)

Réalisations 2011

Actes administratifs

- 97 délibérations (2011 : 93)
- 10 décisions de la Présidence (2011 : 12)

Tenue de réunions

- 10 réunions de Bureau Communautaire (2011 : 11)
- 9 réunions de Conseil de Communauté (2011 : 8)
- 45 réunions de Commissions (2011 : 40)
 - 2 réunions de la Commission « Aménagement de l'Espace »,
 - 5 réunions de la Commission « Culture »,
 - 1 réunion de la Commission « Environnement »,
 - 4 réunions de la Commission « Solidarité »,
 - 6 réunions de la Commission « Communication/Tourisme »,
 - 2 réunions de la Commission « Voirie »,
 - 7 réunions de la Commission « Finances »,
 - 3 réunions de la Commission « Emploi »,
 - 6 réunions de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.),
 - 2 réunions de la Commission « Prévention Libertés Publiques »,
 - 5 réunions de la Commission « Développement Economique »,
 - 1 réunion de la C.I.I.D (Commission Intercommunale des Impôts Directs)
 - 1 réunion de la Commission Interco. d'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Traitement du courrier (tous services confondus)

- 9820 courriers traités (2011 : 9841)
- 4726 courriers établis (2011 : 4483)

Ressources

Budget réalisé

- Fonctionnement : Dépenses : 156 497,11 Euros
Recettes : 37 807,81 Euros

Nombre d'agents

- Secrétariat Général : 1 poste ETP + 1 contrat d'apprentissage BTS Assistant de Gestion (2 ans)
- Accueil du public : 2 postes ETP
- Gestion/entretien des locaux : 1 poste ETP

Bilan développement durable

- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations/arrêtés/décisions)

Projets 2013

- Réaménagement de l'accueil de la CCPC (achat de mobilier)
- Réorganisation de l'accueil de la CCPC par l'arrivée d'un second agent : 2 agents ETP : redéfinition des fiches de postes
- Accueil d'un contrat en alternance : 1 apprentie en BTS « Assistant de Gestion » à compter d'octobre 2012 (2 ans) : création d'une fiche de poste (rattachement au Secrétariat Général)
- Mise en place d'une aide administrative à la prise de notes et à la rédaction des comptes-rendus de Commissions et de Bureaux Communautaires
- Refonte du dossier marché « Produits entretien / Bâtiments communautaires » : Aménagement d'un lieu de stockage des produits au siège de la CCPC, redéfinition de l'organisation des commandes et de la livraison des produits (4/an), formation sur site à l'emploi des produits d'entretien, réalisation de plans de nettoyage par structure
- Refonte et création de documents administratifs liés à l'organisation interne de la CCPC (répertoire téléphonique du personnel, planning de présence du personnel, formulaire de mise à disposition de salles de réunions...)
- Etat des lieux des archives intercommunales



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : RESSOURCES HUMAINES

Missions

→ **Administration du personnel**

- Gestion de la carrière des agents
- Gestion des non titulaires
- Gestion de la paye
- Suivi des maladies et accidents de travail, gestion des dossiers FIPHFP
- Suivi notation, plannings des agents
- Gestion des dossiers CNAS
- Suivi protection sociale
- Suivi plannings de visites médicales
- Suivi des Commissions Administratives Paritaires
- Information et conseil auprès des agents et encadrants
- Relations avec partenaires extérieurs (Centre de gestion, Trésorerie, Urssaf, Caisses de retraite etc....)

→ **CTP** : Secrétariat du CTP

→ **Hygiène et Sécurité** : Secrétariat de l'ACMO

→ **Emploi et formation**

- Gestion de la masse salariale et des formations
- Rédaction du bilan social tous les deux ans

→ **Police intercommunale**

- Gestion du budget vêtements, fournitures
- Tenue du registre des cartes de polices

Réalisations 2012

Hygiène et sécurité

- Aide à l'organisation de la Formation « Extincteur »
- Aide à l'organisation de la Formation SST (premiers secours) et formation SST remise à niveau

Administration du personnel

- 4 nominations stagiaires
- 6 titularisations

- 317 arrêtés pris
- 2084 fiches de paies réalisées

- 223 dossiers CNAS

- Mise en place du nouveau logiciel « Application du FullWeb »

Ressources

- **Budget réalisé : 3 725 281,79 Euros**

- **Nombre d'agents CCPC : 184 (au 31 décembre 2012)**

- **Nombre d'agents RH : 2 Agents (1 ETP + 1 0,8)**

Projets 2013

- Etablissement du bilan social

- Finaliser la saisie des emplois du temps du personnel sur le nouveau logiciel « Application FullWeb »



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : JURIDIQUE

Missions

A) Marchés publics

- Conseils auprès des services pour le choix de la procédure la plus adaptée au besoin,
- Rédaction des pièces administratives (dossier de consultation des entreprises, publicité...),
- Réception des offres, analyse, rédaction du rapport d'analyse,
- Suivi de la procédure de la publicité à la notification du marché,
- Reconduction des marchés,
- Résiliation des marchés,
- Exécution des marchés publics (ordre de service, avenant...),
- Archivage,
- Veille réglementation juridique,
- Contrôle des attestations fiscales et sociales.

B) Assurances

- Gestion des contrats d'assurances couvrant les activités de l'EPCI : assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes.
- Déclaration des sinistres auprès des assureurs, suivi des dossiers jusqu'à leurs clôtures (transmission de documents, suivi des remboursements, expertises...).
- Gestion des procédures contentieuses en collaboration avec les avocats et le Directeur Général des Services.
- Veille juridique et information aux services.

C) Divers

- Gestion des contrats de téléphonie mobile et fixe (contrôle des factures, suivi du parc, déclarations des résiliations, créations d'abonnements, dysfonctionnements...)
- Gestion des contrats des copieurs multifonctions (contrôle des factures, suivi du parc, analyse des besoins...)

Réalisations 2012

A) Marchés publics

- Nombre de procédures suivies : 18 (Cf : Tableaux de bord)
- Nombre de CAO : 7

Principaux marchés lancés en 2012 selon une procédure adaptée

- Audit et mise en place d'un service informatique et système d'information
- Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la voie d'Aubord à Vauvert
- Aide à la décision pour la gestion des inondations

Dématérialisation

- Abonnement à www.marchesonline.com pour la publicité des MAPA
- Souscription de l'option « Multi-Utilisateurs » sur notre plateforme de dématérialisation permettant aux communes de publier des avis illimités de MAPA, de dématérialiser des marchés formalisés, la mise en ligne des dossiers de consultation

Nombre de procédures dématérialisées	11
Nombre d'offres reçues dématérialisées	0

B) Assurances

- Nombre de sinistres en 2012 : 13 (13 en 2011)
- Montant global des primes : 28 350,47 € TTC contre 26 168,2 € TTC en 2011 soit + 8,34 % d'augmentation.
- Souscription d'un contrat « responsabilité organisateur » pour Plaisir de vin, extension de garantie du contrat dommage aux biens pour l'EHPAD de Beauvoisin et le Pôle emploi à Vauvert.

→ **Assurance responsabilité civile et risques annexes**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
25/04/2012	Chute d'une échelle sur véhicule	Dossier en cours

→ **Assurance dommages aux biens**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
28/02/2012	Panneau incendié suite véhicule incendié	Règlement effectué – dossier classé
20/04/2012	Incendie bennes déchèterie Le Cailar	Non prise en charge de l'assureur – dossier classé
30/08/2012	Dégât des eaux – Cantine Vauvert	Règlement effectué – dossier classé
21/09/2012	Incendie Déchèterie Le Cailar	Règlement effectué – Dossier classé

→ **Assurance Protection juridique**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
12/03/2012	Requête en annulation d'un acte administratif	Dossier classé

→ **Assurance flotte automobile et risques annexes (17 véhicules assurés dont un tracteur de prêt)**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
18/01/2012	Incendie véhicule	Règlement effectué – Dossier classé
12/06/2012	Accident véhicule	Règlement effectué – Dossier classé
16/08/2012	Véhicule rayé	Règlement effectué – Dossier classé

→ **Sinistres non déclarés**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
18/10/2012	Véhicule d'un particulier endommagé à la déchèterie d'Aimargues	Remboursement par la Communauté directement au particulier
15/11/2012	Vol avec effraction déchèterie Vauvert	
05/12/2012	Vol sans effraction déchèterie d'Aimargues	

C) Divers

- Reconfiguration de la téléphonie suite à la réorganisation de certains services (ADS, Services Techniques), installation de 3 postes supplémentaires et d'un casque sans fil,
- Acquisition de trois imprimantes et d'un copieur multifonction.

Ressources

Budget réalisé : Fonctionnement : 118 350,44 Euros

Nombre d'agents : 1 Agent ETP

Projets 2013

- Changement de plateforme de dématérialisation,
- Faciliter l'accès à nos marchés aux artisans et PME,
- Installation de la téléphonie par voix IP à la Maison de Justice et du Droit.

Tableau de bord

Service Juridique

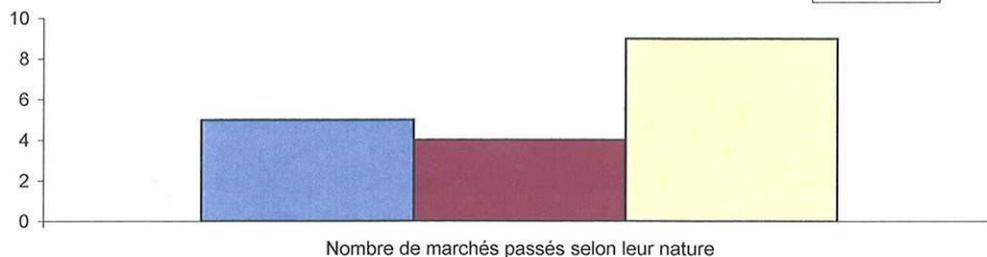
Année 2012

Personne responsable : Représentant du service

I. Nombre de marchés passés selon leur nature

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Travaux		2		1	1						1		5
Fourniture		2							1			1	4
Service						2	2	1	1			3	9

Nombre de marchés passés selon leur nature



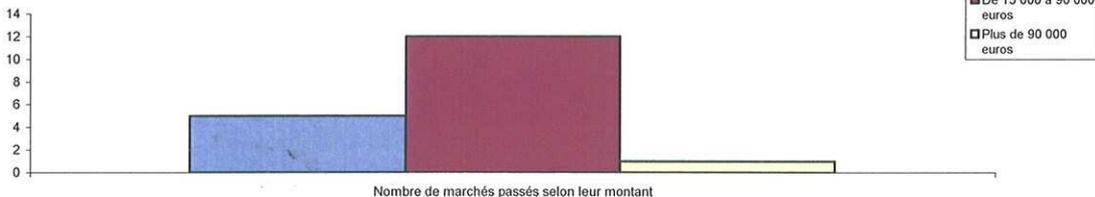
Commentaire :

Il s'agit de tous les marchés suivis par le service juridique que ce soit pour le montant, l'objet, la procédure, notifiés en 2011

II. Nombre de marchés passés selon leur montant

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL	
Moins de 15 000 euros						1		1	1	1			1	5
De 15 000 à 90 000 euros		3		1	1	1		1		1	1	3	12	
Plus de 90 000 euros		1											1	

Nombre de marchés passés selon leur montant

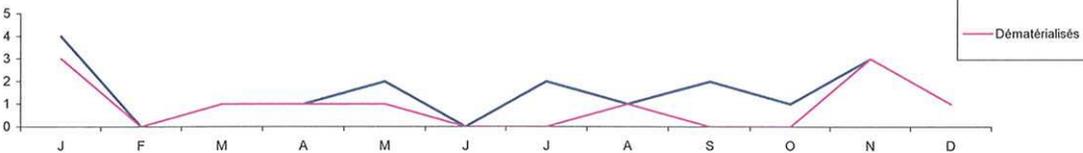


Commentaire :

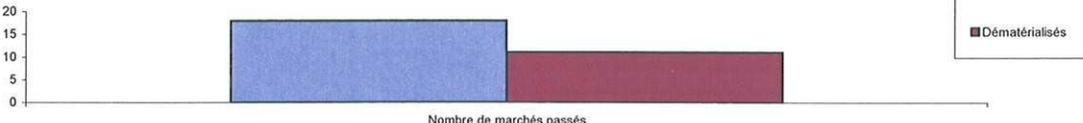
III. Nombre de marchés passés

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL	
Nombre TOTAL		4	0	1	1	2	0	2	1	2	1	3	1	18
Dématérialisés		3	0	1	1	1	0	0	1	0	0	3	1	11

Nombre de marchés passés



Nombre de marchés passés





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : COMMUNICATION

Missions

Objectifs

- Faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que des investisseurs.
- Sensibiliser les habitants du territoire à des thématiques porteuses (gestion des déchets, emploi, développement économique, tourisme etc.)

Les moyens et les outils de communication

- 1) Le journal communautaire « Agir ensemble ». Magazine d'information dynamique et attractif pour rendre compte, identifier le territoire, et renseigner les lecteurs. 20 pages. Périodicité : 3 numéros par an.
- 2) Le site internet
- 3) La signalétique
- 4) L'affichage papier, les dépliants thématiques, tracts
- 5) Les campagnes publicitaires (presse écrite, radios et télévisions locales)
- 6) Le développement des relations avec la presse locale et régionale, les radios et télévisions locales (articles et émissions thématiques ou interventions ponctuelles sur les différentes actions de la Communauté de communes). Communiqués de presse réguliers.
- 7) La politique événementielle (inaugurations, création de manifestations culturelles, artisanales et touristiques)
- 8) Le matériel de représentation, venant en complément de la pochette déjà éditée, et permettant aux Elus de faire valoir les atouts du territoire.

Réalisations 2012

1. Communication interne

- **Revue de presse et archivages** : Midi Libre, Objectif, La Lettre M, La Gazette des Communes, Maire-info et presse nationale sur internet.

2. Communication externe

- **Suivi de la réalisation et de l'impression** des affiches et des dépliants concernant l'Ecole de Musique, le service Environnement, les expositions de la Halte nautique, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue.
- **Communiqués de presse** sur les Conseils de Communauté 2012, les différents évènements et informations : Journées du patrimoine, l'Ecole de musique, la restauration scolaire, le SIG, l'environnement, l'emploi, le tourisme.
- **Réalisation du dossier et du communiqué de presse de Plaisirs de vin 2012, 1^{er} week-end vigneron en Camargue Costières (2 et 3 juin) à Vauvert.** Coordination et suivi de l'affiche et du flyer.
- **Guide touristique 2012** : « Découverte ». Réactualisation de la maquette, coordination des textes, suivi de la réalisation et de l'impression avec Stella Communication, le service Tourisme et l'Office de Tourisme.
- **« Agir ensemble », le magazine de la Communauté de Communes.** Rédaction et coordination avec Stella Communication. Suivi de l'impression. N° 12 - avril 2012 (dossier : emploi). N° 13 - juillet 2012 (dossier : le tourisme doux en Petite Camargue). **N°14 - décembre 2012 – numéro spécial 10 ans**
- **Site internet** : actualisation, rédaction

Ressources

Budget réalisé : Dépenses de fonctionnement : 95 595,49 Euros

Nombre d'agents : 1 agent contractuel à temps complet

Bilan développement durable

- Impression du magazine « Agir ensemble » sur du papier recyclé.

Projets 2013

Principaux projets

- Nouvelle édition du guide touristique 2013 – refonte en guide pratique
- Création guide touristique anglais/français
- Réalisation du Carto Guide des manadiers (Plan qualité manades) avec Mireille BREMOND (Service Tourisme)
- Création guide des manifestations dans les domaines viticoles en Petite Camargue
- Edition des 3 numéros du magazine communautaire « Agir ensemble »



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : TECHNIQUE

Missions

- Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 30 locaux représentant 8918 m² SHON et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces verts et d'espaces publics.
- Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France télécom, fibre optique) et humides (eau potable, eau brute, eau usée, eaux pluviales)
- Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement.
- Gestion des contrats de contrôle réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments.
- Passation et exécution des marchés de travaux (partie technique).
- Pilotage des « Commissions « VOIRIE ».
- Relation avec les syndicats de copropriété « le Valvert » et « Salicorne ».
- Relation avec les Elus, les usagers, les concessionnaires, et différents services des communes.
- Entretien du parc de véhicules.

Réalisations 2012

- Travaux de voirie
- Montage et pilotage des Commissions «VOIRIE »
- Montage et pilotage des Commissions Intercommunales d'Accessibilité.
- EHPAD à Beauvoisin, représentation du Maître d'Ouvrage dans la partie travaux, visites avant réception, réception technique, travaux supplémentaires, liste à jour des réserves, préparation ouverture...

- Travaux sur l'installation terminale embranchée (ITE).
- Construction du PÔLE EMPLOI, suivi technique du Bail Emphytéotique Administratif et implantation foncière, suivi du chantier.
- Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre du cabinet CEREG pour les travaux de type hydrauliques des voiries communautaires.
- Entretien des espaces verts des zones industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées.
- Divers travaux d'amélioration au CFPPA : peinture, rampe d'accès....
- Entretien du port de Gallician et de la Halte Nautique, études pour la requalification du Port, AT pour rampe d'accès à la Halte Nautique.
- Etude et dépôt d'une AT pour pose d'alarme au Centre d'Hébergement, travaux divers.
- Etude et suivi des travaux de toiture et pose de menuiseries alu à la cuisine centrale.
- Désamiantage et démolition du bâtiment MULTISTOCK.
- Diagnostic sûreté déchèterie, participation étude et mise en place de vidéo/alarme déchèterie.
- Travaux divers dans les locaux au 706 Avenue Ampère : parking, entretien végétaux, étude mezzanine pour archives...
- Interventions au 145 Avenue de la Condamine : peinture CLIC, galandage bureau de Madame BOUVIER....
- ZAC Côté Soleil, suivi sur les problèmes techniques, pose des panneaux.
- Zac Pôle des Costières suivi technique des études.
- ZI VAUVERT, travaux de maintenance et d'entretien courant.
- ZI AUBORD, travaux de maintenance et d'entretien courant.
- Etude des travaux concernant la voie d'Aubord.
- MLJ, divers petits travaux de maintenance.
- COFELY, suivi du contrat de maintenance.
- Véhicules, entretien, maintenance, contrôle de la flotte.
- UTAZY divers travaux de maintenance, pose de ventilo convecteurs.
- Etude pour achat tracteur et épareuse, commande.
- Ecole de Musique : peinture, WC, enduits, chiffage grillage...
- Office de Tourisme : travaux divers, participation au début d'étude pour extension.
- Plaisirs de vins : aide logistique.

- Etude prix de maintenance extincteurs.
- Nettoyage de sentiers et arrosage jachères fleuries.
- Analyse des poussières au 706 avenue Ampère.
- Participation à la mise en place « d'Atout Fil à l'école ».
- Préparation du Point info à Montcalm.
- Participation aux études concernant le permis d'aménager relatif à la friche de l'ancien collège.

Ressources

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 226 080,21 Euros
- Dépenses d'investissement : 233 577,84 Euros
 - + Voirie : 217 626,95 Euros
 - + Services Techniques (dont 706 Avenue Ampère) : 15 950,89 Euros

Nombre d'agents : 5 Agents

Bilan développement durable

- Prise en compte de la notion en généralité pour les opérations de maintenance et marchés.
- Réduction des consommations avec surveillance des consommations des fluides.

Projets 2013

- Mise en conformité des bâtiments.
- Réfection de voiries communautaires.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Missions

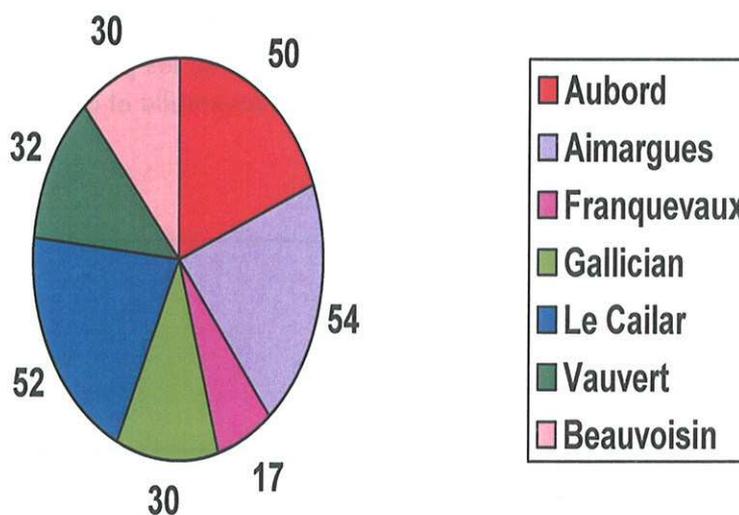
Activités principales	<ul style="list-style-type: none">• Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques• Recherche et relevé des infractions• Rédaction et transmission d'écrits professionnels• Accueil et relation avec les publics• Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
------------------------------	---

Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Renfort des Polices Municipales dans chaque commune• Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires• Relevé des infractions urbanistiques• Relevé des infractions liées à l'environnement• Contrôle conformité• Prévention Routière
------------------------------	---

Réalisations 2012

- Renforts des Polices Municipales dans chaque commune
 - Ponctuellement, patrouille et surveillance de la commune en collaboration
 - Renfort pour la sortie des écoles
 - Renfort pour diverses manifestations
 - Renfort estival à l'occasion des fêtes votives (Nombre d'heures effectuées)
 - Aubord : 50 H 00
 - Aimargues : 54 H 00
 - Franquevaux : (Commune de Beauvoisin) : 17 H 00
 - Gallician (Commune de Vauvert) : 30 H 00
 - Le Cailar : 52 H 00
 - Vauvert : 32 H 00
 - Beauvoisin : 30 H 00

Heures effectuées



- Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires
- Equipement au mois d'octobre du système de verbalisation électronique (PVE)

Les interventions au cours de l'année 2012

- 9 interventions sur accidents
- 4 interventions sur alarmes
- 11 interventions sur divagations d'animaux
- 14 interventions sur conflits familiaux ou de voisinages
- 25 interventions sur dégradations ou vols
- 23 interventions sur dépôt sauvage, d'encombrants ou collecte des déchets.
- 17 remplacements ou renforts (hors fête votive)
- 31 renforts ou remplacement sortie écoles
- 3 interventions funéraires
- 17 interventions sur opération tranquillité vacance
- 6 outrages
- 12 interventions sur police route ou stationnement
- 6 interventions prévention routière
- 1 intervention sur rixe
- 5 interventions sur du social
- 15 contrôles de conformité en urbanisme
- 45 interventions liés à l'urbanisme

• **Rapports de constatations : 30 rapports effectués**

- Urbanisme : 15 rapports
- Vol et dégradation : 8 rapports
- Environnement : 3 rapports
- Divers : 4 rapports

• **Rapports d'information : 12 rapports effectués**

- Urbanisme : 2 rapports
- Dépôt Sauvage : 1 rapport
- Fête votive : 4 rapports
- Divers : 5 rapports

• **Rapports d'infractions : 1 rapport effectué**

- Dépôt sauvage : 1 rapport

• **Procès Verbal : 3 rapports effectués**

- Travaux non conformes ou non autorisés : 3 rapports

Tableau récapitulatif

Infractions liées à l'environnement	5 rapports
Infractions liées à l'urbanisme	20 rapports
Vols et dégradations	8 rapports
Fêtes vôtives	4 rapports
Divers	9 rapports

Ressources

Budget réalisé :

- Vêtements : 855.72 €
- Equipements : 1 523.15 €
- Carburants : 1 737.30 €
- Entretien véhicule : 1 262.86 €
- Assurance véhicule : 411.86 €
- Documentation : 66.94 €
- Formation Education Routière : 358.80 €
- Catalogues et imprimés (carnets d'infraction) : 79.77 €
- Concours divers (Cotisation FITBS : fédération internationale de Tonfa, Bâton et self défense) : 198.00 €

Nombre d'agents : 2 gardiens de Police Municipale (TP)

Projets 2013

- Activités spécifiques liées à la prévention routière, formation du second agent
- Formation à l'urbanisme
- Equipement d'Ethylotests
- Equipement gilets pare balles

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace
- Service Développement Economique
- Service Environnement + SPANC
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du Service : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Missions

- **Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)** en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT.
- **Instruction des autorisations d'urbanisme** : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc... prévu par le Code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeurant du ressort des Maires des communes membres.
- **OPAH et "Opération Façade"** : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.
- **Le SIG** : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.
- **Participation au développement économique** : amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création.
- **Transport communautaire** : Elaboration d'un schéma de déplacement et de transport intercommunautaires incluant obligatoirement la préoccupation de l'accès des personnes en situation de handicap.
- **Aménagement rural** et définition d'une politique de paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation.

Activité du service 2012

1 - Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)

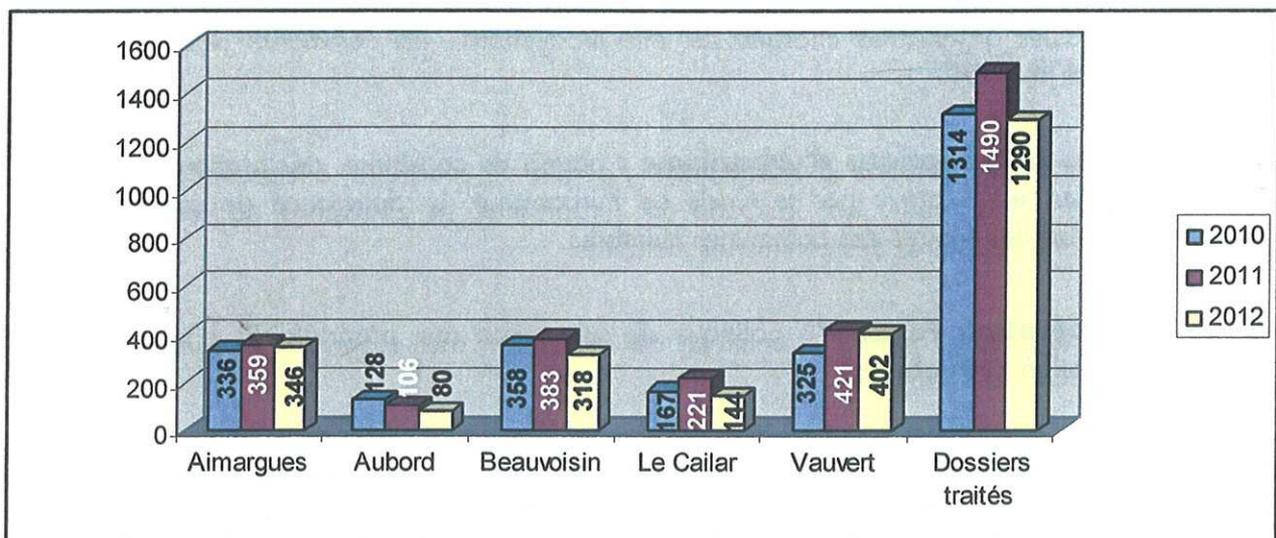
Le PLU du Cailar a été approuvé par délibération du 28 février 2012. C'est l'aboutissement d'un travail commencé en 2005 et qui prend en compte une grande partie du risque inondation en attendant la production d'un PPRI spécifique à la commune.

L'année 2012 a également permis la finalisation du PLU d'Aubord, en prenant en considération les problématiques environnementales et hydrauliques.

Le travail sur la ZAC de la Farigoule a également pu avancer efficacement puisque le dossier de création de la ZAC a été adopté le 5 mars 2013.

Le travail sur la modification du PLU de Beauvoisin a permis son adoption le 18 septembre 2013.

2 - Instruction des autorisations d'urbanisme



Le nombre de dossiers total diminue d'environ 13% pour se retrouver au niveau de 2010. L'année 2011 avait vu les demandes s'emballer du fait d'une ouverture importante de foncier disponible, notamment à Aimargues et à Beauvoisin.

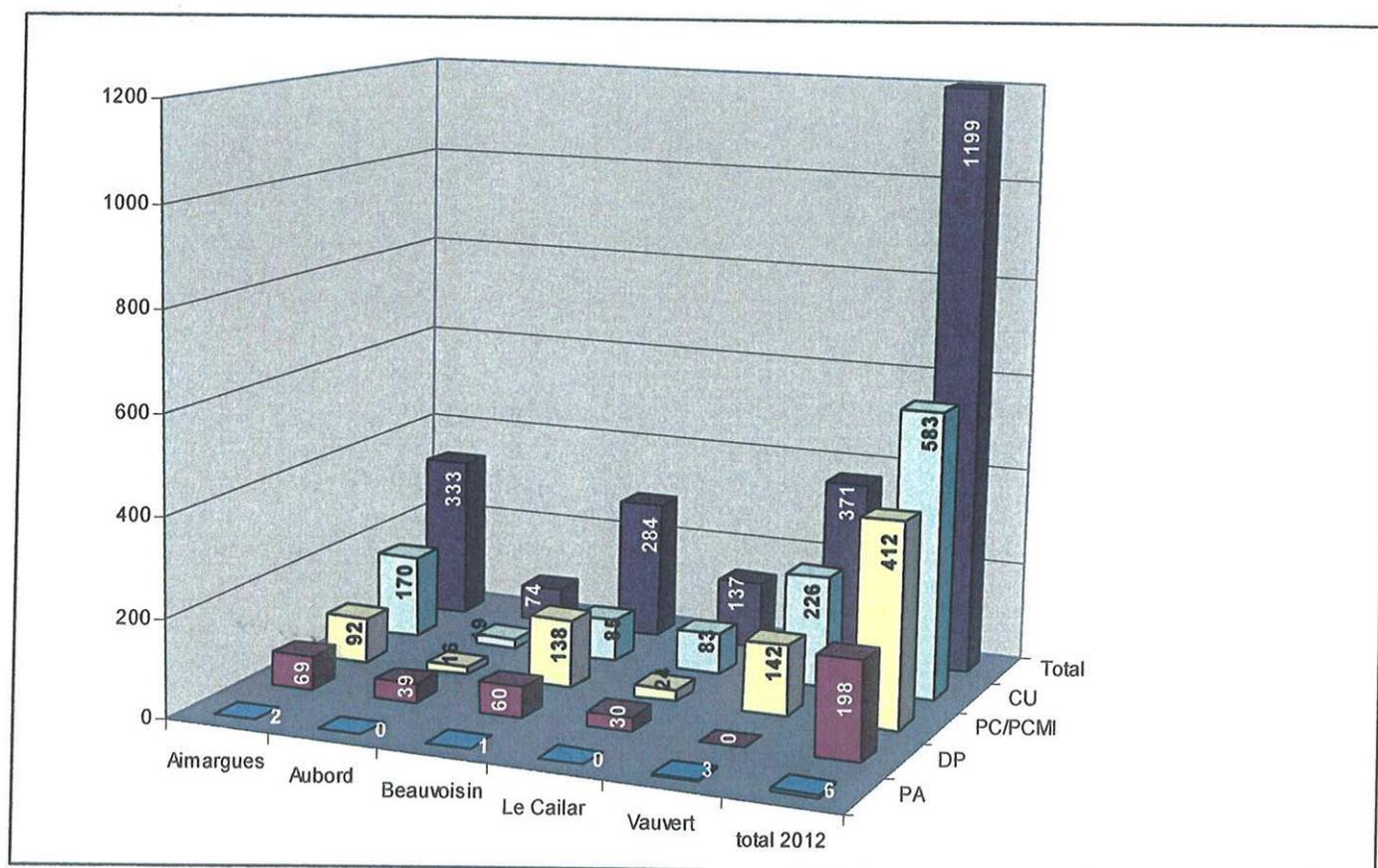
Dans l'attente du PLU d'Aubord et de la réelle mise en œuvre de la ZAC, les demandes ont chuté de 25% dans cette commune.

A Aimargues, du fait de la mise en place de la 3ème tranche de la ZAC, moins dynamique que les précédentes, ainsi surtout que l'application du PPRI très restrictif depuis avril 2012, l'ensemble des demandes a chuté d'un peu plus de 3%.

La mise en place du PLU du Cailar a dans un premier temps freiné les projets individuels en attendant la mise en place des opérations d'ensemble.

A Beauvoisin, les chiffres indiquent une diminution de près de 17% des demandes. La ZAC de la Clastre a fait une pause afin de terminer la commercialisation de la tranche 2 avant d'entamer la commercialisation de la tranche 3.

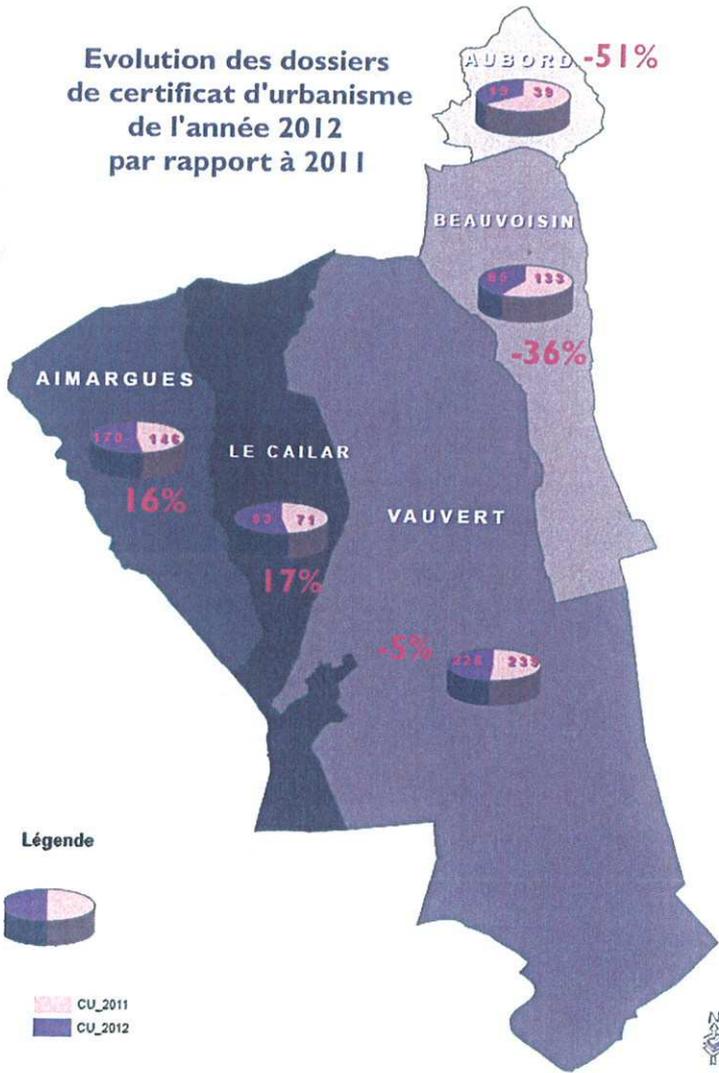
Enfin, à Vauvert, la commercialisation des deux grands lotissements de « l'Espérian » et de « jardins de l'Espérian » s'est enchaînée ce qui permet de constater une relative stabilité des demandes (-4,5%)



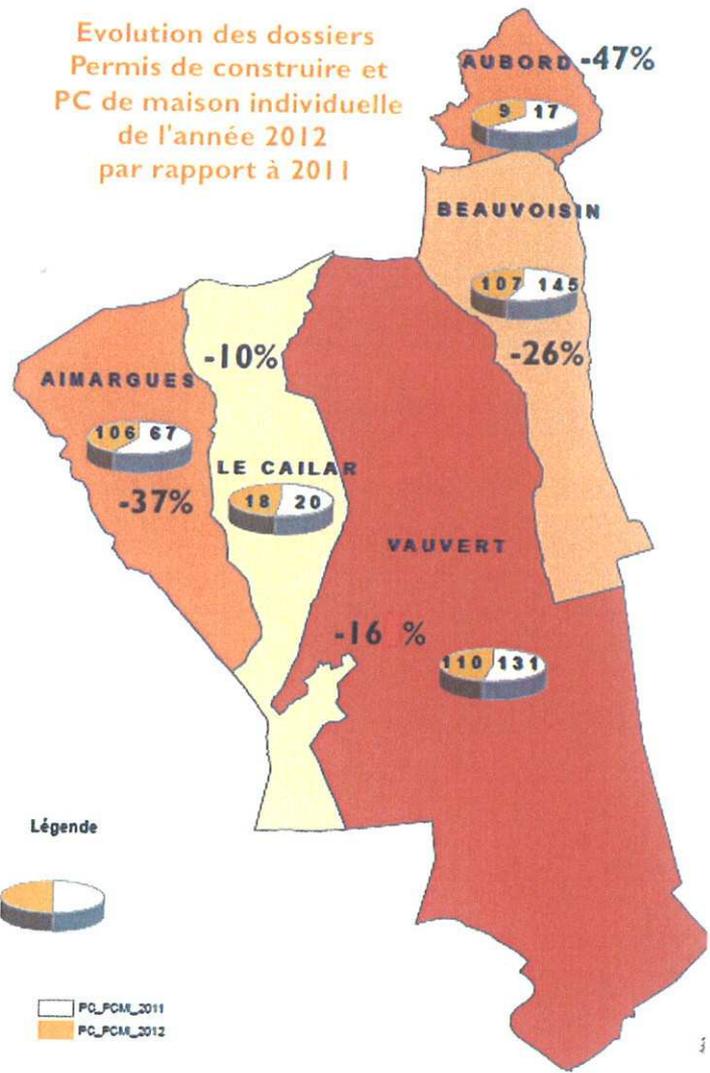
Il faut enfin préciser qu'une importante réforme de l'urbanisme réglementaire a été mise en place en mars 2012, que tous les agents se sont formés aux nouvelles règles applicables et ont ensuite informé les Elus, leurs collègues agents des communes et les pétitionnaires des nouvelles méthodes de travail.

Cette prise en main et cette nécessaire adaptation aux changements dans la façon de travailler a été réalisée dans pour autant que les délais d'instruction n'aient eu à en pâtir.

Evolution des dossiers de certificat d'urbanisme de l'année 2012 par rapport à 2011



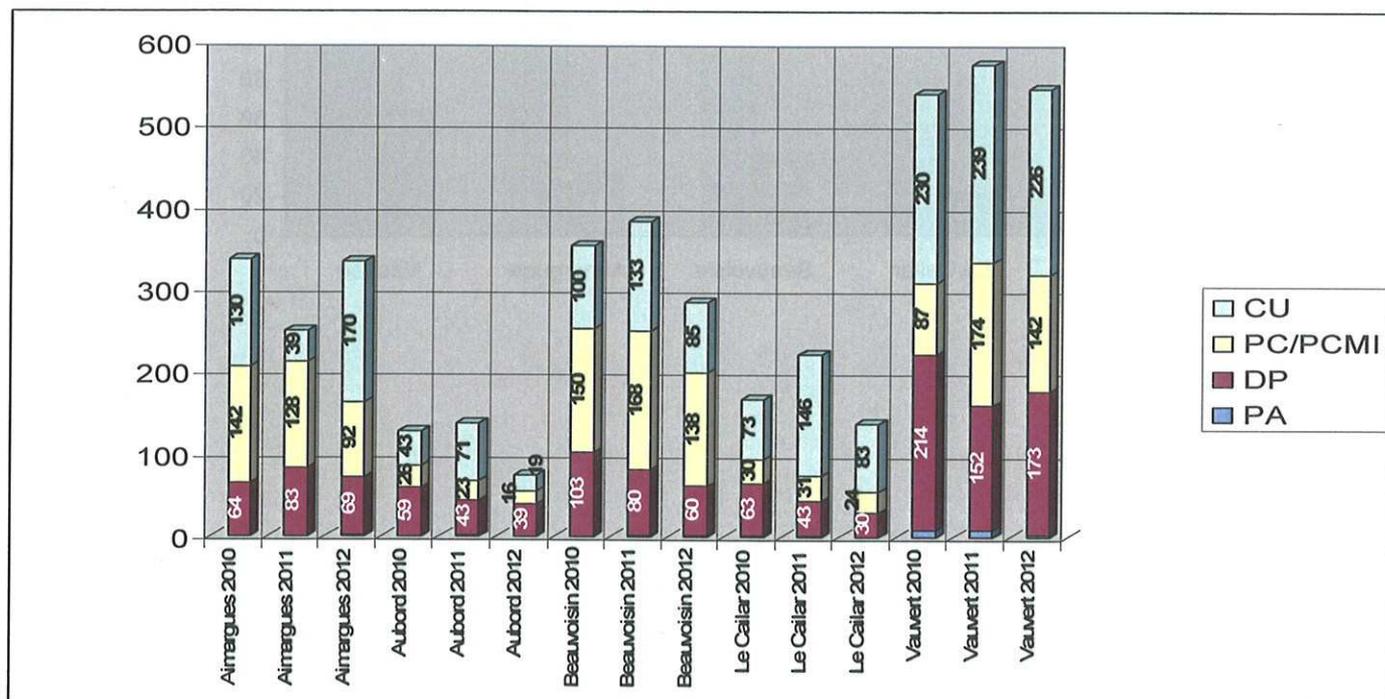
Evolution des dossiers Permis de construire et PC de maison individuelle de l'année 2012 par rapport à 2011



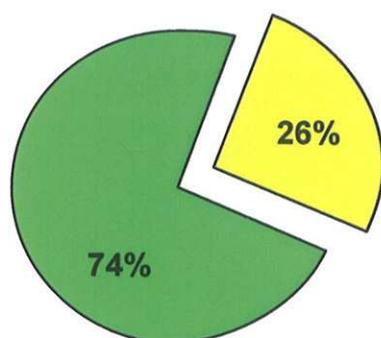
Analyse du territoire

Il est constaté globalement des chiffres en léger repli, ce qui est confirmé par les aménageurs et les architectes avec lesquels le service travaille au quotidien.

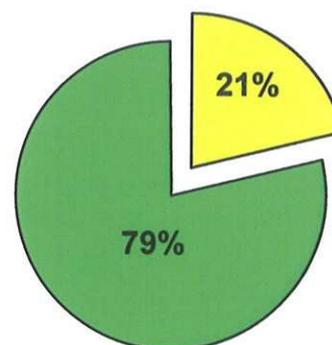
La crise, et notamment la difficulté avec laquelle les banques prêtent à leurs clients, conduit les pétitionnaires à une prudence constante.



Les certificats d'urbanisme

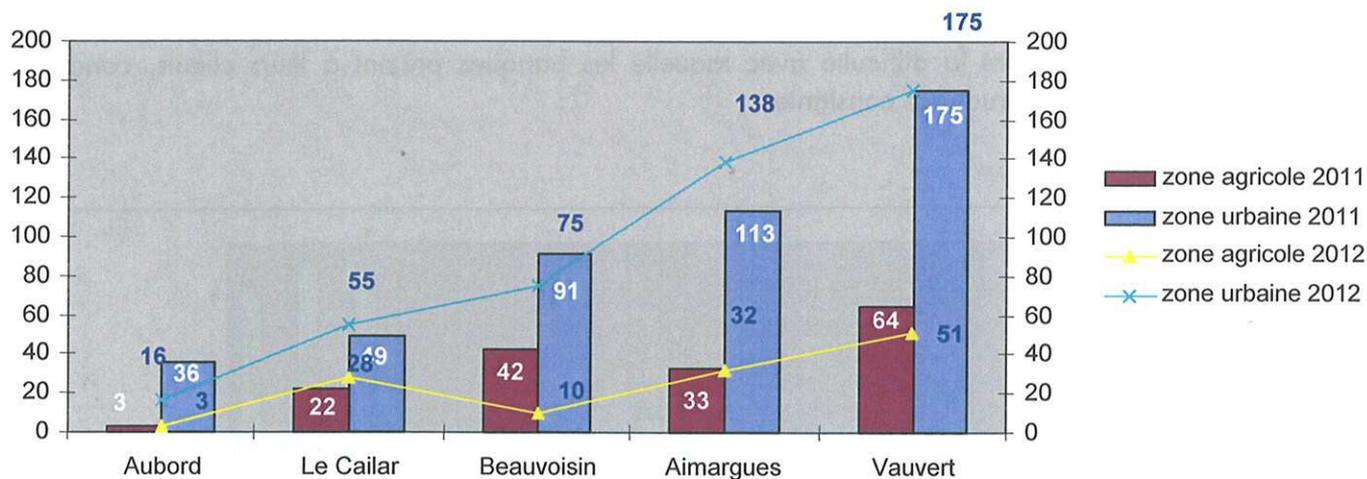


Ratio des CU 2011



Ratio des CU 2012

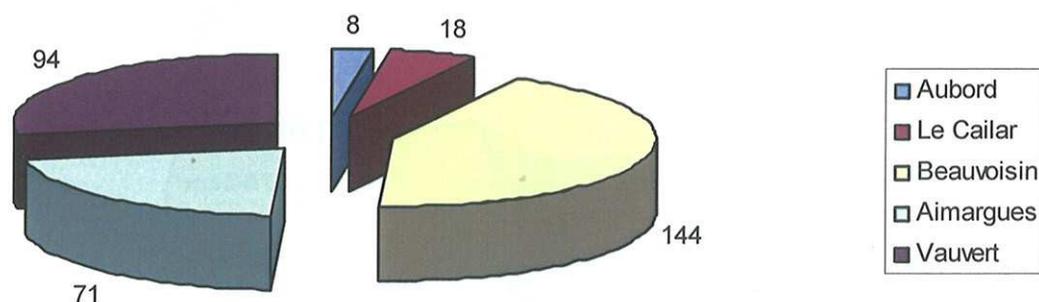
On constate que la légère diminution de la proportion de CU en zone agricole se poursuit. Il faut analyser les chiffres plus précisément, par thématique et par commune pour en tirer les enseignements :



On constate des disparités en fonctions des communes. Si, d'une manière générale, les transactions en zone agricole diminuent (à l'exception du Cailar), c'est à Beauvoisin qu'elles marquent le plus le pas.

Quand aux Certificats d'Urbanisme en zone urbaine, ils ne progressent qu'à Aimargues et au Cailar, affichant sur la Communauté de Communes une stabilité moyenne.

Nombre de logements autorisés en 2012



Comme pour l'année précédente, c'est à Beauvoisin qu'est autorisé le plus grand nombre de logements en 2012. En effet, si la ZAC de la Clastre accueille beaucoup de logements individuels, des macro lots sont également prévus pour la construction de logements sociaux. Les chiffres sont donc stables.

En 2012, les dernières constructions du lotissement de l'Espérian ont été autorisées ainsi que les toutes premières du lotissement « les jardins de l'Espérian ». Cette transition se traduit par une diminution de 23% des logements produits.

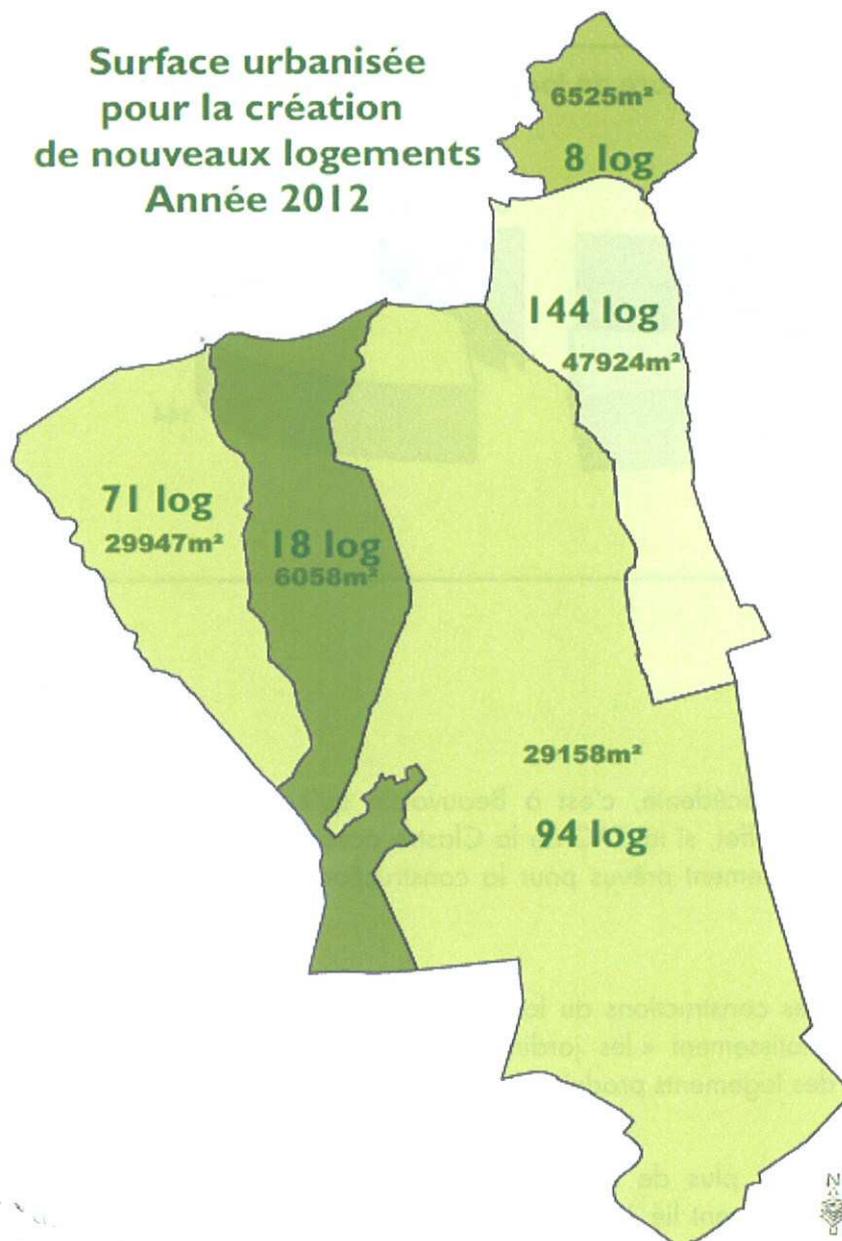
Aimargues augmente de plus de 50% sa production de logements par rapport à 2011. Ce phénomène est principalement lié à la commercialisation de la troisième tranche de la ZAC de la Garrigue.

Au Cailar, la production de 10 logements de plus en 2012 que l'année précédente est la conséquence de la réalisation du lotissement de la Condamine. En effet, ce sont 26 lots au total qui ont ainsi été bâtis.

A Aubord enfin, 8 logements supplémentaires ont été réalisés, 3 de plus qu'en 2011, principalement dans un petit lotissement familial.

Au total, ce sont **335 logements** qui ont été autorisés en 2012 sur le territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue.

**Surface urbanisée
pour la création
de nouveaux logements
Année 2012**



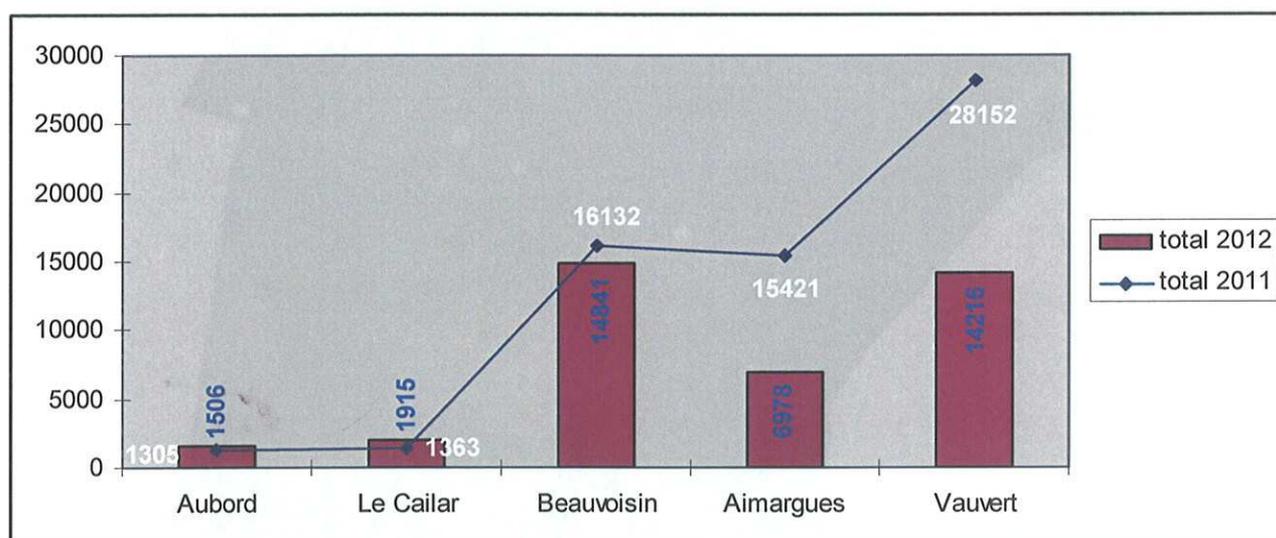
Cette carte nous indique en outre que la production de logements ne consomme pas la même surface selon la commune et les choix de développement.

En effet, si à Aubord un logement est construit sur un terrain de 815m² en moyenne, c'est principalement lié au fait que cette moyenne est calculée sur un nombre faible de dossier et que l'opération qui a produit ces terrains à bâtir est une opération familiale avec un choix très qualitatif. A Aimargues, les 421m² en moyenne par logement sont induits par le fait que l'opération sur laquelle ils se développent est une opération de structure ancienne qui était à la base constituée de lots de 500m² environ. Quelques logements collectifs amenuisent ce chiffre moyen.

Enfin, les projets de Beauvoisin, le Cailar et Vauvert, plus récents, plus économes en espace proposent principalement de la maison de ville, du petit pavillonnaire ou des tailles de lots plus hétérogènes. La surface de terrain moyenne par logement est de 320m² environ.

Surface de plancher totale autorisée 2012

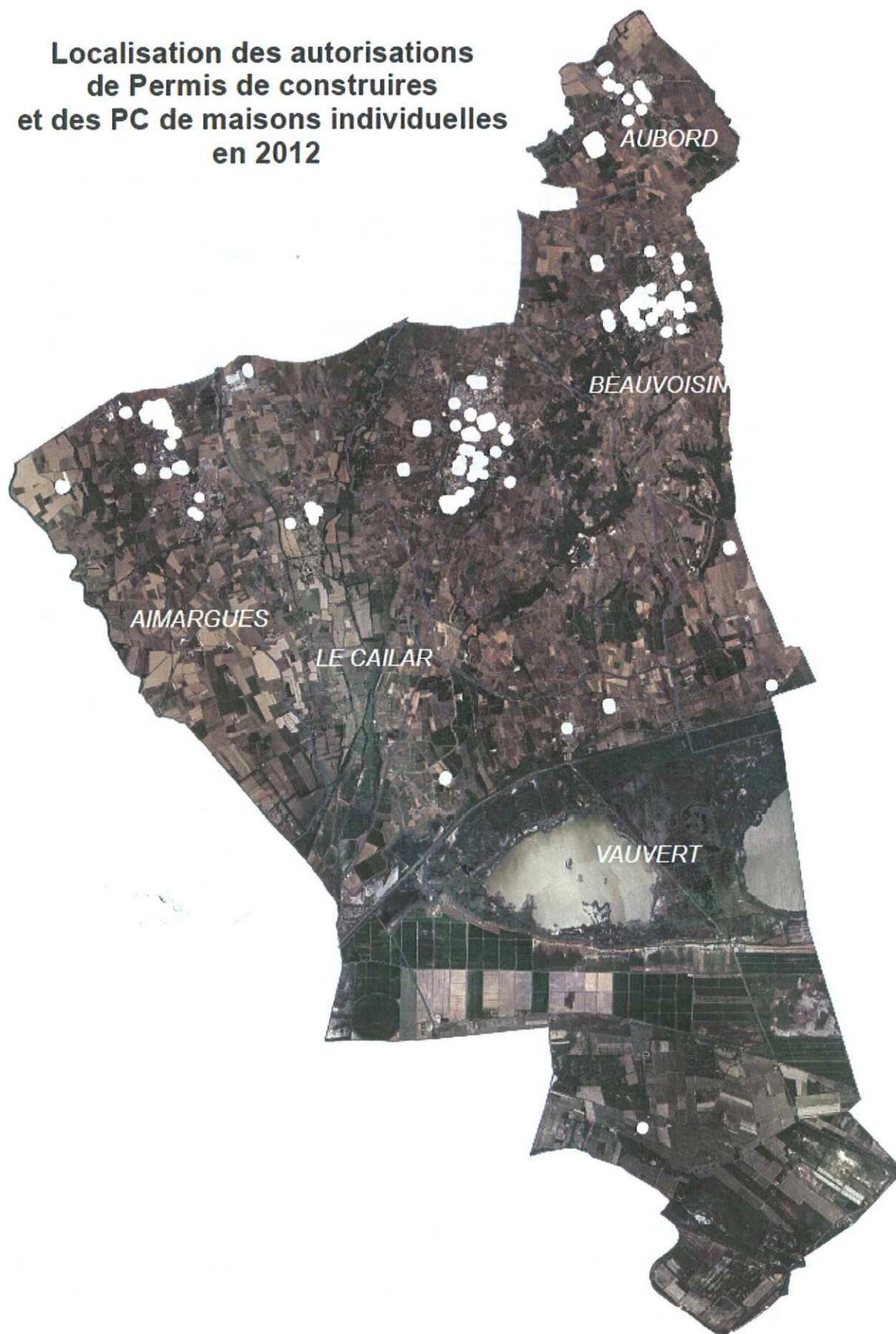
	PC	PCMI	total par commune	total dossiers
Aubord	580	926	1506	9
Le Cailar	386	1529	1915	18
Beauvoisin	5103	9738	14841	107
Aimargues	181	6797	6978	67
Vauvert	6510	7706	14216	110
surface de plancher autorisée	12760	26696	39456	311



Il y a eu en 2012 moins de surface de plancher autorisée sur l'ensemble de la Communauté que l'année précédente.

Il est à remarquer que ce sont sur les communes de Vauvert et Beauvoisin que la SP autorisée hors permis de construire pour maison individuelle est la plus importante. On peut donc y voir soit la création de logement sous de nouvelles formes (collectif par exemple), soit la production de surface de plancher destinée à des activités.

**Localisation des autorisations
de Permis de construire
et des PC de maisons individuelles
en 2012**



Cette carte localise les points sur lesquels les permis de construire ont été obtenus en 2012. La taille a été augmentée afin de rendre la carte plus lisible, mais le principale enseignement que l'on peut en retirer, c'est que la plupart des autorisations ont été délivrées en zone urbaine, on en extension de celle-ci. Quelques permis agricoles ont par ailleurs été obtenus, mais le sentiment de mitage du paysage a largement diminué depuis plusieurs années.

3 - "Opération Façade"

En 2012, on a constaté une diminution du nombre de dossiers déposés auprès de la Communauté de Communes. Toutefois, 11 ont été mis au paiement en 2012 dont 10 avaient été déposés en 2011. Certains dossiers des années antérieures restent soit inachevés, soit abandonnés, soit refusés par la Commission Ad hoc.

Communes	Nombre de dossiers	Dossiers clôturés		Dossiers en cours	Dossiers annulés
		Nb	Total subventions		
Aimargues	3	1	1500	1	1
Aubord	1	0	0	1	0
Beauvoisin	3	1	1200	1	1
Le Cailar	0	0	0	0	0
Vauvert	1	0	0	0	1
CCPC	8	2	2700	3	3

4 - Le SIG et l'administration des produits, des services et la conception graphique

Net ADS Web

Gestion des droits d'accès et des améliorations.

Net ADS

Modification des courriers, modification des arrêtés,

Suivi de la mise en place de la nouvelle version suite à la réforme de l'urbanisme

Système d'Information Géographique

- Maintenance des données, intégration et création de données dans les logiciels en place à la Communauté (ArcMap de la société ESRI SIG)
 - PLU Beauvoisin, le Cailar, Aubord
 - Cadastre 2012
 - Carte IGN SCAN 25
 - Photo aérienne 2012
 - Thématique « lotissement »
 - Etude des données pour l'analyse des friches
- Suivi des 45 conventions d'échange de données avec les sociétés fermières, les Bureaux d'Etudes, le Conseil Général du Gard et divers Syndicats dont les communes sont membres, mutualisation des données avec le Conseil Général du Gard.

Logiciel libre SIG QUANTUM GIS

- Prise en main et auto formation

Système d'information géographique via le Web en collaboration avec le Pays Vidourle Camargue

- Maintenance des données de l'ensemble des communes
 - Cadastre 2012
 - PLU de Beauvoisin, le Cailar, Aubord
 - Servitudes et contraintes
 - Intégration des données Thématique « lotissement »
 - Mise en place d'un module de collecte de déchets
 - Suivi du projet thématique « cimetière »
- Adhésion de la Communauté de Communes à l'association SIG LR
 - Participation aux tables rondes « mutualisation des données »
 - Inscription au groupe de travail sur le très haut débit (veille juridique)

Mission de coordination avec le service informatique de la commune de Vauvert

- Rendez vous bimensuel prévus par la convention informatique avec le service informatique
- Mise à jour des annexes de la convention
- Commandes de nouveaux matériels ordinateurs et logiciels

- Préviation budgétaire
- Gestion des garanties avec les fournisseurs
- Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques

Gestion de parc

- Mise en place de procédure d'élimination des ordinateurs en fin de vie :
 - Propositions de solutions
 - Suivi du dossier
 - Mise en place des procédures administratives
- Audit et mise en place d'un service informatique et système d'information
 - Mise en place d'un travail collaboratif pour le projet
 - Réalisation du Cahier de Clauses techniques Particulières
 - Lancement du marché et suivi de la procédure
- Mise en place d'un site Internet pour les manadiers
 - Participation au projet et réunions de travail
 - Suivi de mise en place

Suivi des projets logiciels

- Dématérialisation des actes administratifs
 - Suivi des demandes d'améliorations du produit Fast pour l'accessibilité handicapé
 - Participation à la démonstration d'autres solutions
- Gestion des ressources humaines
 - Recherche de produit

Communication et signalétique

- Edition de plans pour les communes et l'EPCI (carte plaisir de vin)
- Mise en place des projets et suivi du marché à bon de commande :
 - Ecole de musique
- Suivi des chantiers de repositionnement de panneaux d'affichage suite à des détériorations
 - Zone d'Aubord
- Réalisation des maquettes
- Suivi des chantiers de positionnement de panneaux

5 - Participation au développement économique : en lien avec le service Développement

Ressources

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 210 441,97 Euros
- Investissement (Subventions Façades) : 19 850,00 Euros

Nombre d'agents : 5 ETP

Les chiffres clés

- 2 PLU finalisés
- 4 ZAC en cours. 2 ZAC en attente de dossier de réalisation
- 1290 dossiers d'urbanisme instruits
- 335 logements autorisés
- 45 conventions d'échanges de données informatiques
- 35000 € de budget signalétique



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Missions

La mission consiste à l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire (Sont considérées comme d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques existantes ainsi que celles à créer).

Pour cela il s'agit d'effectuer les missions de :

→ **Gestion administrative**, juridique, plusieurs réunions de travail avec les partenaires, concessionnaires et services communautaires.

- Préparation de notes d'information, pilotage de 5 Commissions Développement Economique (20 février, 26 mars, 2 mai, 20 juin, 24 septembre 2012), préparation et présence à 5 Bureaux Communautaires relevant de l'économie (4 janvier, 7 février, 2 mai, 14 novembre et 5 décembre 2012). Puis comptes-rendus et mise en œuvre des décisions prises par les Elus Communautaires, notamment par la préparation et proposition de délibérations (6 Conseils de Communauté concernant le service).

- Réalisation des dossiers relatifs aux demandes de DETR et de FDE pour la réalisation de la Voie d'Aubord à Vauvert reliant la route de Beauvoisin.

- Travail en collaboration avec les Services Techniques, Urbanisme et Marchés Publics afin de travailler sur le marché relatif à la réalisation de l'aménagement de la Voie d'Aubord à Vauvert.

- Sollicitations auprès de France domaine pour des estimations en vue d'opérations immobilières.

- Collaboration avec le service Communication pour la rédaction des articles de presse sur le journal communautaire ou externes.

- Réunion CIID.

- Préparation du budget investissement et fonctionnement du service en lien avec le service financier.

- Octroi d'une subvention à Gard initiative.

→ **Accueil du public**

- Enseignement aux administrés, relation avec les entreprises, propriétaires et locataires.

→ **Aménagement commercial**

- Recours d'un CDAC, puis CNAC et désistement d'un projet sur la commune de Vauvert par le promoteur,

- Agrément donné à la SEGARD pour la vente des masses 4, 5, 7 à 9, 10 (priorité) par la SEGARD à la Société Immobilière Européenne des Mousquetaires.

→ **Aménagement des ZAC**

- Suivi des contrats de concession et de leur application pour l'aménagement ou requalification de ZAC (SEM),

- Réflexion et réunions de travail pour l'aménagement des ZAC, instruction de 2 DIA dans les Zones d'activités de Vauvert, accompagnement des entreprises ayant reçu l'agrément des Elus communautaires pour leur implantation.

→ **La gestion des incidents, l'entretien** (coupe des végétaux) participent à une **qualité d'accueil des usagers dans les zones d'activités** (nettoisement des voiries, remplacement de végétaux, de candélabres, totem, aménagements).

→ **Entretien des zones d'activités**

- Réflexion pour le marché de nettoyage des zones d'activités lancé pour l'année 2011 d'une durée de 1 an et reconductible 2 fois. Il y a prise en compte des travaux de réalisation de la ZAC Côté soleil.

Réalisations 2012

Opérations immobilières

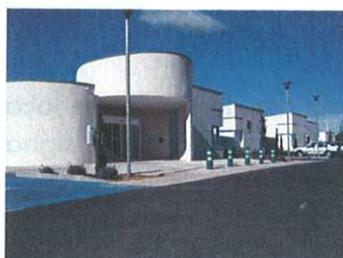
Le service travaille avec les études des notaires chargées d'élaborer les actes (soin particulier en amont, soutien administratif, relecture, jusqu'à la signature des actes).

Voirie

Des travaux sont intervenus sur les voies d'intérêt communautaire.

1/ Vauvert

ZAC Côté soleil



Pôle Emploi

Participation à des réunions de travail pour l'implantation du bâtiment de Pôle emploi + actes administratifs.

- Approbation du CRAC
- Autorisation donnée à la SEGARD de céder les masses 7 à 9 à la Société Sportimmo
- Agrément enseignes pour les masses 4 et 5.
- Acquisition d'une parcelle mitoyenne de la ZAC

ZAC Pôle des Costières

- Approbation du CRAC
- Approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics
- Approbation du cahier des charges de cession de terrain
- Approbation de la fiche de lot pour l'implantation d'une société (plusieurs réunions)
- Avenant 2 au contrat de concession

Zone industrielle de Vauvert



Parcelle AB 47 à Vauvert. De concert avec les services aménagement de l'espace et techniques mise en place de la démolition et réflexion sur l'aménagement paysager permettant à terme également l'implantation de la signalétique en entrée de zone.

- Suivi de l'expropriation de la parcelle AB 47, démolition du bâtiment, en vue de son aménagement paysager et de la mise en place de la signalétique dans la zone d'activités.
- Participation du service à la procédure pour le déclassement d'une partie de l'accotement du domaine public vers le domaine privé communal
- Remplacement de végétaux et candélabres
- Travaux sur l'embranchement ferroviaire

Voie d'Aubord à Vauvert

Réflexion pour lancement d'une consultation pour la Voie d'Aubord à Vauvert.

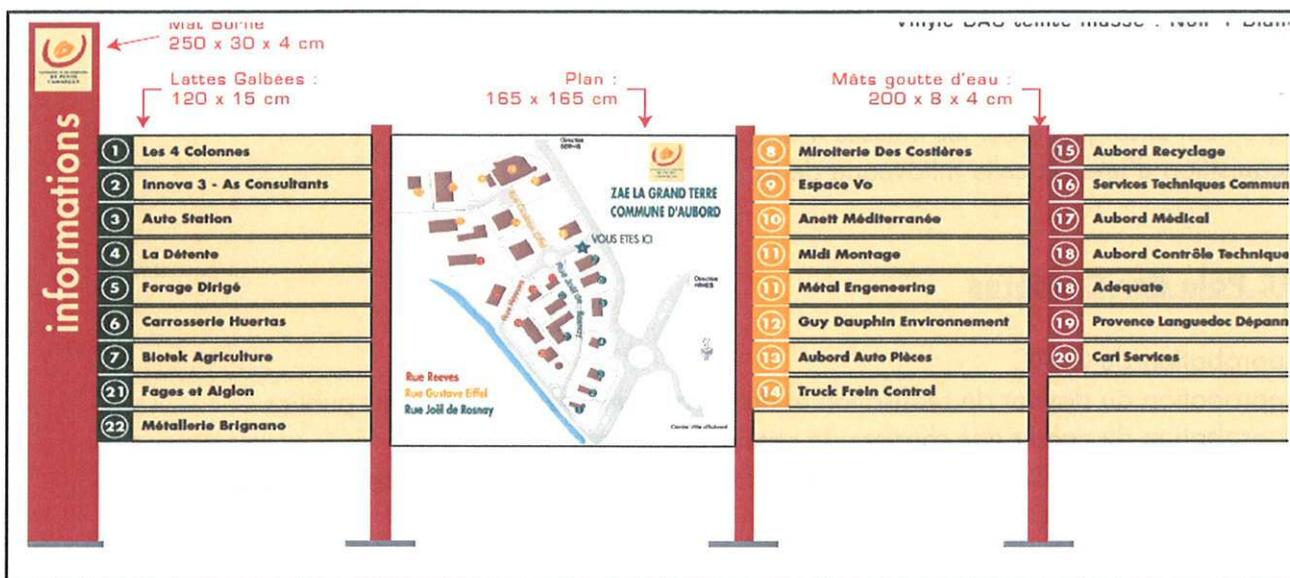
2/ Lotissement de Petite Camargue à Aimargues

- Association à l'acte entre la commune et une entreprise afin que soit maintenue une servitude pour le bassin de rétention

- Installation d'une société

3/ Zone d'activités la Grand Terre à Aubord

- Plusieurs appels téléphoniques concernant des demandes de locations de bureaux
- Travail avec le service du SIG pour la mise en place de la signalétique (après avoir mis à jour des données des entreprises implantées sur la zone d'activités)



Zone la Farigoule à Aubord

- Délibération en faveur d'une acquisition d'un macro-lot aménagé.

2/Bail de location

Travaux dans le logement occupé par le Conseil Général dans la Zone Industrielle de Vauvert (relevés de compteurs, état des lieux, administratif...) et avenant au bail.

Ressources

Nombre d'agents : 1 ETP

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 109 644,25 Euros
- Recettes de fonctionnement : 35 816,68 Euros
- Dépenses d'investissement : 4 115 921,08 Euros

Bilan développement durable

La création de nouvelles zones d'activités et la requalification de celles existantes, témoignent de l'intérêt que les Elus portent à l'accueil des entreprises et à l'amélioration des conditions de celles implantées.

De même que les diagnostics de performance énergétique sur les bâtiments dont l'EPCI est propriétaire.

Un effort est demandé aux entreprises qui s'installent afin que cette prise en compte soit respectée (déchets, pollution, etc...).

Projets 2013

- Suivi des contrats de concession et de leur application dans le cadre des réalisations des ZAC « Côté Soleil » et « Pôle des Costières ».
- Suivi de l'implantation du groupe Intermarché et de la grande surface notamment avec le Service « Emploi ».
- Mise en place d'un accueil de qualité et d'une communication à jour auprès du public sur les futures ZAC.
- Permettre une implantation d'entreprises sur le territoire dans les meilleures conditions grâce à un travail en amont avec celles-ci, notamment pour l'ouverture de l'Intermarché.
- Optimiser l'entretien des zones d'activités (Suivi, contrôle et adaptation des interventions en fonction des besoins surtout en période de réalisation des travaux des ZAC).
- Mise en place de la signalétique dans la Zone d'Activités la Grand Terre, Vauvert et Aimargues. Pour cela mise à jour des entreprises installées sur la commune.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du Service : ENVIRONNEMENT

Périmètre du territoire desservi

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes d'Aimargues, d'Aubord, de Beauvoisin, du Cailar et de Vauvert, 24 182 habitants. (Selon INSEE 2010).

Missions

- **Collecte des déchets** : comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers, la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez vous des encombrants et déchets verts,
 - **Gestion des quatre déchèteries communautaires** de Vauvert, de Le Cailar, d'Aimargues et de Beauvoisin,
 - **Sensibilisation au tri sélectif** (habitats verticaux / écoles).
- La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par un prestataire privé. Un marché a été conclu depuis le 01/09/2009 pour une durée de 4 ans renouvelable une fois un an, avec la Société ONYX Languedoc Roussillon – Véolia Propreté.
- La collecte des bennes des déchèteries et le traitement ont été confiés par contrat depuis le 01/09/2009 de 4 ans renouvelable 1 fois un an à la Société OCEAN.
- La collecte des colonnes à verres a été confiée par contrat de 4 ans renouvelable 1 fois un an à la Société VIAL.
- Chaque foyer est doté d'un bac pour les ordures ménagères et un pour le tri sélectif. La société PLASTIC OMNIUM assure la location maintenance depuis le 21 février 2011 pour une durée de 4 ans renouvelable 2 fois par an.
- Le traitement des déchets est quant à lui confié au SITOM Sud Gard.

Ressources

Présentation du Service ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement est constitué de l'équipe de travail suivante :

- 1 responsable de service,
- 3 agents administratifs
- 9 gardiens de déchèteries
- 2 employés délégués au ramassage d'encombrants et de végétaux en porte à porte

Soit au total 15 personnes aux tâches clairement définies

- 1 poste d'ambassadrice de tri principalement orienté sur les réclamations dans les cinq communes et la sensibilisation au tri sélectif dans les écoles intercommunales
- 1 poste d'ambassadrice plus axé sur la gestion du tri sélectif dans les habitats verticaux, et ce, en lien avec le service de collecte
- 1 poste administratif plus orienté sur les DDM ET D3E, les écrits et la gestion des fournitures administratives pour l'ensemble de la CCPC
- 1 poste de responsable de service axé sur la gestion de l'administratif et de l'équipe de travail en place, du budget, des tickets prépayés des professionnels en déchèterie et des liens avec la trésorerie, des appels d'offres, des services de collecte et de bennes ainsi que du SPANC.

Nature du financement du service

Nature du financement du service	Montant en euros
TEOM	2 496 547.00
Budget général	1 062 702.04
Prestations Annexes	325 937.33
Accès professionnels en déchèterie	4 725.50
Redevance Spéciale	19 762,67
TOTAL	3 909 674,54

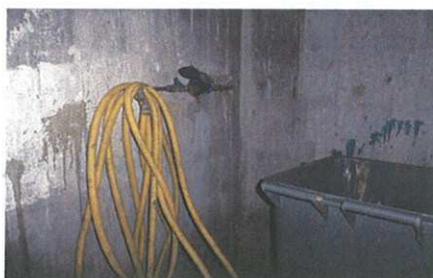
Réalisations 2012

A) La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux

Campagne d'information et de sensibilisation au tri

Les divers syndicats de copropriété et organismes gestionnaires des habitats verticaux sont parties prenantes des actions et ouverts au dialogue.

- Les Habitats du Gard gérant de la Cité Joliot Curie ont rénové les locaux à conteneurs afin que les bacs ne soient pas à la vue de tous.



- Sur la résidence Emile Zola, les locaux qui enferment les conteneurs ont été dotés d'affiches explicatives afin que les résidents ne jettent plus leurs déchets dans n'importe quels bacs. Des communications explicites ont été mises dans chaque boîte à lettres.

Une campagne de changement de tous les bacs de tri sélectif des habitats verticaux a été mise en place courant 2012. Toutes les résidences seront équipées de bacs à trappes pour une meilleure qualité du tri.

B) Les actions et animations

- Participation à la **fête des voisins** dans le quartier des habitats verticaux (sensibilisation au tri sélectif)
- Un après-midi récréatif autour du déchet, en collaboration avec la SEMIGA, l'Association « Vauvert Ma Ville », le Conseil Général, l'Association RIVES et le Service Environnement a eu lieu au City Stade au Bosquet.



C) La sensibilisation au tri sélectif dans les Ecoles et Centres de Loisirs

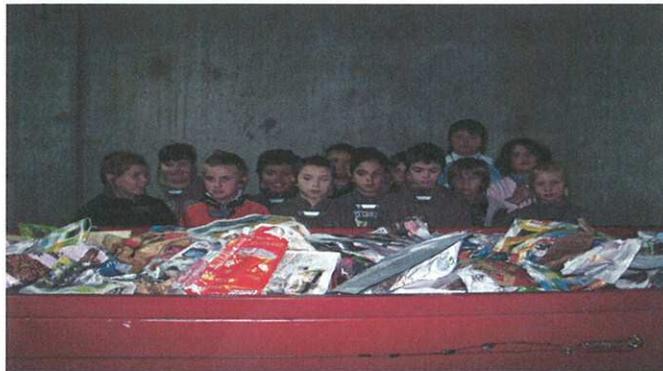
Pour l'année scolaire 2011/2012, le Service Environnement est intervenu dans toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la Communauté de Communes de Petite Camargue (1000 élèves).

Ces interventions sont effectuées avec la participation d'un membre actif de l'Association « Vauvert ma ville ».

Cette année, certains instituteurs ont demandé l'intervention du Service Environnement pour une initiation au tri dans les classes de CP et CE1 (3 classes au total) ainsi que dans deux classes de grande section de maternelle.

D) Visite du centre de tri pour les classes de CM2 de la CCPC

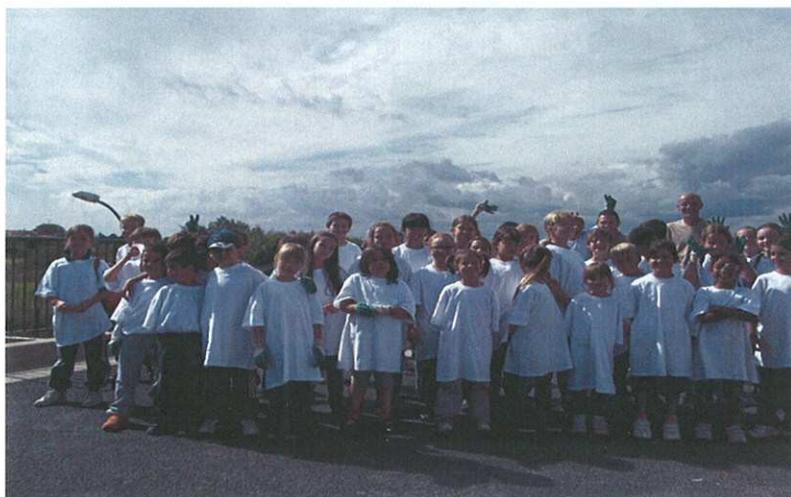
Les élèves de CM2 de la CCPC sont allés visiter le centre de tri « BS ENVIRONNEMENT » en zone de Grézan à Nîmes.



E) Opération « Nettoyons la nature »

"Nettoyons la Nature" est une grande chaîne de mobilisation et une action concrète de collecte des déchets sauvages (*ferrailles, déchets ménagers...*) en milieux naturels et urbains (*bois, plages, sentiers de randonnées, bords de route, quartiers, abords des écoles, parcs...*). Elle donne l'opportunité à tout volontaire d'effectuer un geste pour son environnement.

Cette année, le Service Environnement de la Communauté de communes de Petite Camargue a choisi de participer à ce programme avec l'école privée d' Aimargues Notre Dame des Gardians du CE1 au CM2.



F) Animation club du 3^{ème} âge à Aubord

Animation d'une demi-journée autour du tri des déchets (informations sur le sélectif ainsi que sur la taxe d'ordures ménagères).

G) L'ECO BALADE avec McDonald

A l'initiative d'une collaboration entre la Communauté de communes de petite Camargue et le restaurant McDonald's d' Aimargues, l'idée est née de mettre en place une « Eco Balade » en partenariat avec le Centre de loisirs de Vauvert.

Une vingtaine d'enfants de 9 à 12 ans du Centre de loisirs se sont entraînés au nettoyage de la nature.



Chiffres clés

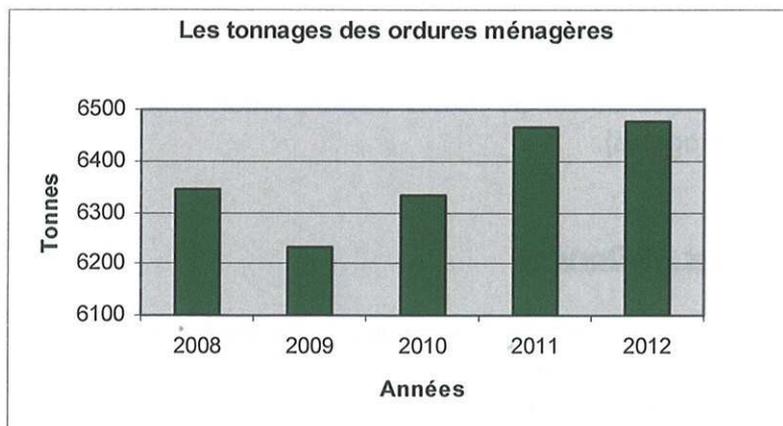
1. Organisation de la collecte des ordures ménagères en porte à porte

Rappel des tonnages

	OM
2008	6345,31
2009	6230,36
2010	6333,44
2011	6463.50
2012	6476.78

Par rapport à l'année 2011, on peut constater que le tonnage des ordures ménagères subit une hausse (+13.28 tonnes).

Celle-ci s'explique par la réalisation de nouveaux lotissements sur notre territoire.



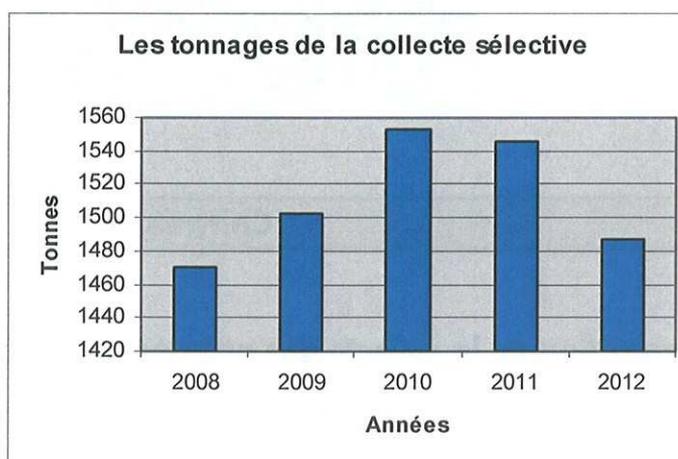
2. Organisation de la collecte du tri sélectif en porte à porte

Par rapport à 2011, la collecte du tri sélectif baisse de 58.54 tonnes.

Les ambassadeurs travaillent sur la sensibilisation au sein des écoles et habitats verticaux où trier n'est pas encore un réflexe.

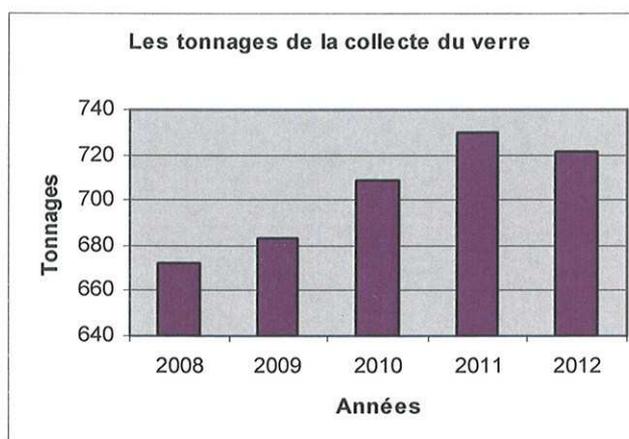
Rappel des tonnages

	CS
2008	1470,16
2009	1503,00
2010	1552,58
2011	1545,54
2012	1487,00



3) Organisation de la collecte du verre en porte à porte (bacs) et en apport volontaire (colonnes)

On constate une diminution des tonnages du verre collecté de 8.48 tonnes



Rappel des tonnages

Verre	Tonne
2008	672,62
2009	683,64
2010	708,32
2011	729,74
2012	721,26

4) Les Apports 2012 des DEEE (OU D3E)

Animations DEEEglingués

1) En déchèterie

Une animation portes ouvertes, à la demande du SITOM SUD GARD et ECO SYSTEME, a eu lieu sur la journée du 5 juin 2012 à la déchèterie de Vauvert.

Sensibiliser et informer les résidents des cinq communes de la CCPC en a été l'objectif premier, afin de ne plus jeter les D3E dans les Ordures ménagères.



2) Ecole d'Aubord

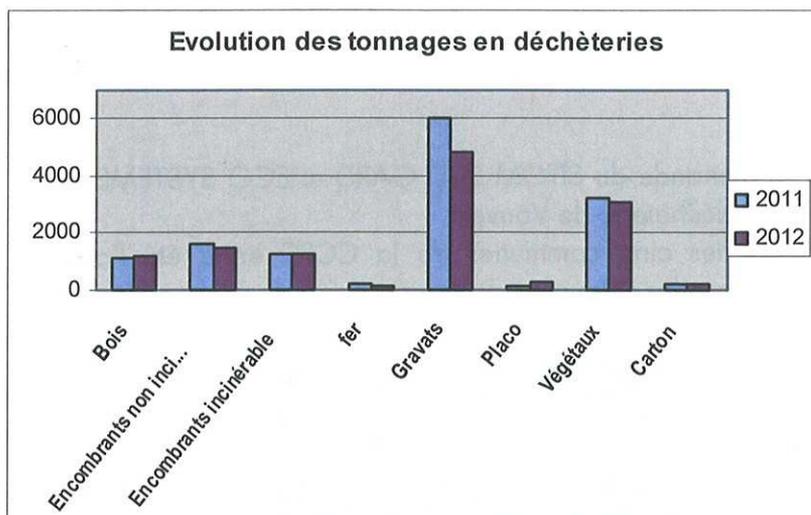
Une journée d'animation orientée sur les D3E s'est déroulée le 8 Juin dans la classe de CM2 de l'école d'Aubord.

Organisée par le SITOM SUD GARD, dans le cadre de l'opération DEEEGLINGUES, une animatrice d'Eco Système a informé les enfants sur divers points :

- L'historique des D3E
- Les problèmes qu'engendre le fait de jeter les D3e dans les OM
- Le recyclage
- La valorisation

5) Total enlèvement en tonne par déchèterie : Comparatif

	Vauvert	Beauvoisin	Le Cailar	Aimargues	Total
2012	9.920t	13.520t	3.810t	5.620t	32.870t
2011	5.314t	15.554t	6.780t	5.422t	33.070t
2010	4.519t	10.741	5.729t	3.348t	24.340t
2009	2.336t	15.003t	7.188t	4.187t	28.720t
2008	11.092t	15.340t	10.029t	7.268t	32.640t

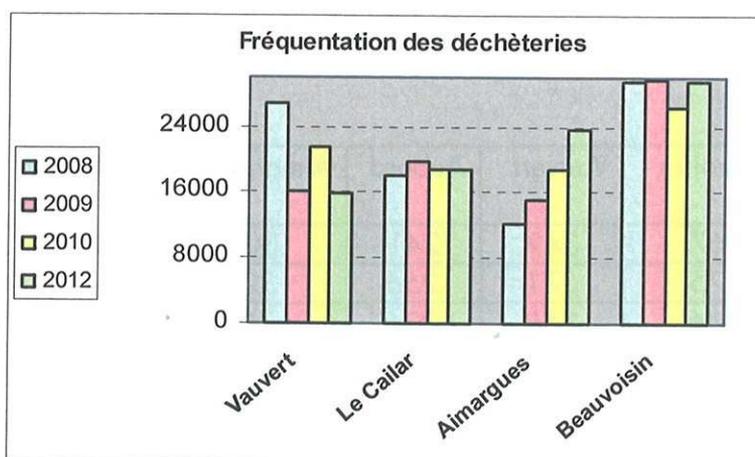


On constate une baisse de certains tonnages en déchèterie alors que le nombre d'entrants est stable, voire s'accroît sur certaines communes.

Ces démarches rentrent dans les mœurs lors des périodes de crise.

6) Tableau comparatif des entrants en déchèterie

Fréquentation déchèteries année 2008/ 2009/ 2010 2011/ 2012				
	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin
2008	26828	18143	12130	29528
2009	16214	19766	15131	29795
2010	21448	18757	18694	26444
2011	21528	19273	22117	26742
2012	15771	18836	23723	29517
totaux	101 789	94 775	91 795	142 026



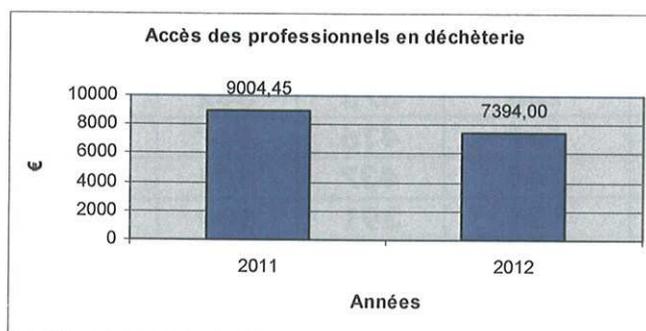
7) L'accès des professionnels en déchèterie

Afin de limiter le risque d'impayés, il a été convenu de modifier le fonctionnement de l'encaissement de l'accès des professionnels en déchèterie depuis le 1er Juillet 2011.

En effet celui-ci s'effectue par un passage obligatoire au service Environnement de la Communauté de Communes 706 Avenue Ampère à Vauvert afin d'y acheter des carnets de tickets pré-payés dont les couleurs correspondent aux déchets à jeter.

Rappel

2011	9004,45
2012	7394,00



8) Ramassage des encombrants en porte à porte

Tableau Comparatif 2011 / 2012

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar	Total
2011	180	346	295	419	222	1462
2012	193	399	319	370	232	1513
	+ 13	+ 53	+ 24	- 49	+ 10	+51

Rappel

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar	Total
2008	167	349	241	304	174	1235
2009	175	371	256	321	239	1362
2010	146	358	236	369	244	1353
2011	180	346	295	419	222	1462
2012	193	399	319	370	232	1513

9) Ramassage des déchets verts en porte à porte

Tableau Comparatif 2011 / 2012

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar	Total
2011	148	437	401	391	253	1630
2012	135	391	500	423	317	1766
	-13	-46	+99	+32	+64	+136

Rappel

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar	Total
2008	171	398	390	336	284	1579
2009	136	373	362	372	272	1515
2010	137	416	417	364	306	1640
2011	148	437	401	391	253	1630
2012	135	391	500	423	317	1766

Projets 2013

- Projet de réalisation d'une aire de broyage des déchets verts



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : SPANC

Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans des installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruit
- Vérification de l'équilibre du budget

Réalisations 2012

- L'année 2012 avait pour objectif de terminer le diagnostic des installations d'assainissements non collectifs et de commencer les visites de bon fonctionnement.
- Le Technicien a été confronté à un fort taux d'absentéisme pour les visites diagnostics d'administrés sur la commune de BEAUVOISIN car il y a un projet de tout à l'égout prévu en 2012 qui n'a pas été réalisé. De plus, sur la commune de VAUVERT, il y a eu aussi un fort taux d'absentéisme ainsi que de nombreux refus.
- Les visites de fonctionnements ont été réalisées sur la commune d'AIMARGUES.
- La conséquence de ces absentéismes et refus a engendré le déséquilibre des redevances.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problèmes de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.

- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2011.

Ressources

Budget

- **Section de fonctionnement**

Dépenses prévisionnelles	34431.34€	Réalisé 31205.36€
--------------------------	-----------	-------------------

Recettes prévisionnelles	34431.34€	Réalisé 31904.91€
--------------------------	-----------	-------------------

- **Section de d'investissement**

Dépenses prévisionnelles	8308.39€	Réalisé 984.55€
--------------------------	----------	-----------------

Recettes prévisionnelles	8308.39€	Réalisé 8 308.39€
--------------------------	----------	-------------------

- **Redevances**

Prévisionnel	30 742.43€	Réalisé : 27 495€
--------------	------------	-------------------

Nombre d'agent : 1 Agent ETP

Chiffres Clés

- 74 Diagnostics
- 15 installations neuves
- 116 Fonctionnements



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Service : EMPLOI – FORMATION – INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ses missions de développement économique, l'EPCI a compétence en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion professionnelle.

Pour ce faire, le service travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels du territoire : Pôle Emploi, Unité Territoriale de la DIRRECTE, Direction du Développement Economique et de l'Emploi et Direction de l'Insertion du Conseil Général du Gard, organismes consulaires, ...

Missions

Les missions du service sont déclinées en trois axes principaux :

- L'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté.
- La formation et la qualification professionnelle des publics.
- Le développement de l'emploi au travers du soutien à l'installation et au développement d'entreprises en Petite Camargue.

Ressources

Budget global du service

Dépenses : 397 296,82 Euros - Recettes : 220 984,51 Euros

Nombre d'agents

2 agents pour 1,9 ETP au total

Réalisations 2012

1 - L'insertion professionnelle

2012 : Dépenses = 352 346,50 € - Recettes = 190 536,25 €

1.1 – Le soutien aux structures et dispositifs locaux de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion par l'activité économique

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue (MdEE)

BR 2012 : Dépenses = 150 044,85 € - Recettes = 8 239,35 €

- Etablissement et suivi de la convention annuelle avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Petite Camargue tenant compte des missions qui lui sont confiées au travers d'axes d'actions clairement identifiés et des moyens afférents octroyés, conformément à la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des Maisons de l'Emploi, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - o Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée,
 - o Axe 2 : participer à l'anticipation des mutations économiques,
 - o Axe 3 : contribuer au développement de l'emploi local,
 - o Axe 4 : réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi,
 - o Axe 5 : accueillir et orienter les personnes en recherche d'emploi.
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, au comité technique de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise ainsi qu'aux réunions spécifiques aux différentes actions conduites par la MdEE : forums emploi, marketon....

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Vidourle Camargue (PLIE)

BR 2012 : Dépenses = 24 768,57 € - Recettes = 6 417,18 €

- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, et au dispositif PLIE au sein de la Maison de l'Emploi,
- Participation au Comité technique,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants :
 - o Des actions d'accompagnement
 - Animation et consolidation de réseau des référents PLIE (2 chargées de mission intervenant sur la partie Sud du territoire du PLIE (communautés de communes Petite Camargue et Terre de Camargue) et la partie Nord (communauté de communes du Pays de Sommières et les communes adhérentes d'Aigues-Vives, Aubais, Codognan, Gallargues le Montueux et Vergèze),
 - Mise en place d'une action d'accompagnement des personnes en contrat aidé des secteurs public et associatif.
 - o Des actions de mise en situation de travail : Maintien du partenariat avec les chantiers d'insertion intervenant sur le territoire du PLIE,
 - o Des actions d'aide au retour à l'emploi
 - Poursuite de l'action « Chargée de Relations Entreprises » en vue du développement du partenariat avec les entreprises locales pour favoriser le retour à l'emploi stable et durable des participants du PLIE,
 - Reconstitution de l'enveloppe « Aide à la mobilité » qui permet de mettre à disposition des participants PLIE de l'ensemble du territoire du PLIE, des jours de location de véhicule auprès du centre socioculturel Calade pour les déplacements liés à une reprise d'activité professionnelle (entretien d'embauche, contrat de travail...)

- Développement de l'enveloppe « Aide individuelle » pour développer la mobilité géographique et la qualification des participants par le financement de modules de formations adéquates.

La Mission Locale Jeunes de Petite Camargue (MLJ)

BR 2012 : Dépenses = 52 434,76 € - Recettes = 16 428,32 €

- Etablissement de la convention annuelle avec la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue stipulant les missions et les moyens afférents octroyés,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des MLJ, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - Repérage, accueil, information et orientation des jeunes du territoire de la communauté de communes de Petite Camargue,
 - Accompagnement dans la mise en œuvre des parcours d'insertion dans une approche globale prenant en compte l'ensemble de ses composantes : vie quotidienne, logement, santé...,
 - Actions pour favoriser l'accès à l'emploi, notamment d'actions dans le cadre des dispositifs de formation alternée ou d'insertion par l'activité économique,
 - Expertise et observation du territoire,
 - Ingénierie de projet et animation locale, visant entre autre, la mobilisation des acteurs locaux dans une démarche d'appropriation d'un outil de développement local au service des jeunes.
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association,
- Participation au comité de pilotage du dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), accompagnement renforcé proposé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle,
- Participation aux commissions du Fonds d'Aide aux Jeunes En Difficulté (FAJED) géré par le service Enfance Famille du Conseil Général, tenues chaque quinzaine au siège de la Mission Locale Jeunes à Vauvert.
- Participation au projet de formation des acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire en matière de Lutte contre les Discriminations, en vue de l'établissement d'un plan d'action commun.

Pôle Emploi

BR 2012 : Dépenses = 93 624,96 € - Recettes = 133 249,40 €

Ouverture de l'agence locale de Vauvert en avril 2012.

Cette agence d'une quarantaine d'agents apporte ses services aux employeurs et demandeurs d'emploi du sud gardois : Communautés de communes de Petite Camargue, Terre de Camargue et Rhône Vistre Vidourle, quel que soit le secteur d'activité.

1.2 - L'action PLIE : Accompagnement des contrats aidés non marchands

BR 2012 : Dépenses = 31 473,36 € - Recettes = 26 202,00 €

Les actions « Réfèrent de parcours PLIE », dont celle portée par la Communauté de communes de Petite Camargue de 2006 à 2011, ont mis en exergue la difficulté des personnes embauchées en contrats aidés à se projeter au-delà de ce contrat de travail. Pour éviter des situations d'attentisme et de possibles difficultés à réenclencher une dynamique à l'issue du CUI CAE, une action spécifique a été donc été portée au plan d'action 2012 du PLIE Vidourle Camargue.

C'est la Communauté de communes de petite Camargue qui a été retenue pour la réalisation de cette action au profit des salariés en CAE sur l'ensemble du territoire du PLIE Vidourle Camargue.

- 29 participants en contrats aidés ont été accompagnés dans la construction de leur parcours de retour à l'emploi, dont :
 - 41,4 % résidant sur le territoire de la Communauté de communes de petite Camargue (2 à Aimargues, 1 à Le Cailar et 9 à Vauvert,
 - 82,75 % de femmes,
 - 10,3 % âgés de moins de 26 ans, 31 % de 26 à 40 ans, 20,7 % de 41 à 45 ans, 17,3 % de 46 à 49 ans et 20,7 % de plus de 50 ans,
 - 27,6 % de niveau inférieur au CAP/BEP, 41,4 % de niveau CAP/BEP, 20,7 % de niveau bac et 10,3 % de niveau supérieur au bac,
- 115 étapes de parcours
- 9 sorties de l'action dont 6 sur emploi durable et 1 participant en étape de sortie positive au 31 décembre.

2 - La formation et la qualification professionnelle des publics

BR 2012 Axe 2 : Dépenses = 44 950,32 € - Recettes = 30 448,26 €

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP)

BR 2012 : Dépenses = 34 405,50 € - Recettes = 30 448,26 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux et des moyens afférents : télécommunication, fluides... avec les services techniques intercommunaux,
- Suivi de l'activité.

L'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard : centre de formation et centre de bilan et de conseil en ressources humaines

BR 2012 : Dépenses = 10 544,82 € - Recettes = 0 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux avec les services techniques intercommunaux : travaux et aménagement nécessaires à la poursuite de l'activité : mise en accessibilité des locaux, travaux d'électricité, rénovation des salles de cours (peintures, rideaux...)
- Suivi de l'activité du centre de formation.

3 - L'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs process de gestion des ressources humaines.

BR 2012 Axe 3 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €

Reconduction du contrat de service qualité avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et Pôle Emploi pour optimiser l'accompagnement des entreprises s'installant ou se développant sur le territoire intercommunal.

Bilan développement durable

- Mise en cohérence des objectifs de développement économique du territoire avec l'insertion professionnelle du public.
- Soutien aux dispositifs locaux à vocation d'insertion professionnelle, validés par les politiques publiques générales.

Projets 2013

- Reconduction des conventions annuelles d'objectifs avec l'association Maison de l'Emploi et de l'Entreprise pour la gestion des deux dispositifs PLIE et MdEE, et avec la Mission Locale Jeunes.
- Poursuite des travaux sur le site de l'antenne vauverdoise du CFPPA.
- Mise en application du contrat de service qualité auprès des entreprises.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du Service : TOURISME

La Communauté de communes a pour compétence obligatoire le développement économique de son territoire. Parmi les secteurs de l'économie, l'EPCI a rapidement identifié celui du tourisme comme l'une des clés de voûte d'un développement économique respectueux du territoire de la Petite Camargue.

Associée à un objectif de développement durable, c'est une politique territoriale touristique ambitieuse qui est mise en place afin de faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité de l'E.P.C.I., tout en respectant son environnement et son identité.

Missions

Les objectifs généraux de structuration, qualification, professionnalisation, développement de l'offre touristique et mise en adéquation avec la demande afin de labelliser et valoriser une micro destination « Nature et Terroir », ont été formalisés par un schéma directeur intercommunal quinquennal de l'économie du tourisme et des loisirs.

Ainsi pour la période 2010-2015, les objectifs sont déclinés en 3 axes transversaux :

- 1- La professionnalisation et la mise en réseau des acteurs locaux,
- 2- L'accompagnement des porteurs de projet,
- 3- La promotion et la communication de la micro destination « Nature et Terroir » Camargue Costières.

Eux-mêmes déclinés au travers de 8 axes thématiques :

- 1- Développer les itinéraires de découverte,
- 2- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et identitaire,
- 3- Faire émerger une offre agritouristique organisée et qualifiée,
- 4- Développer et qualifier l'hébergement,
- 5- Développer le tourisme fluvial,
- 6- Développer les marques afférentes à « Bienvenue au Pays »,
- 7- Développer l'accueil des camping-cars,
- 8- Impulser une offre de pêche de loisirs et une offre équestre.

Ressources

Budget réalisé du service

- Dépenses de fonctionnement : 465 591,66 € (Tourisme + Centre d'Hébergement + Halte Nautique)
(dont salaires et frais de fonctionnement du service)

- Recettes de fonctionnement : 332 238,72 €

Recettes (taxe de séjour, séjours au centre d'hébergement, remboursements des charges de personnel mis à disposition, encaissements portuaires...)

- Investissement : Total dépenses : 15 028,59 € / Total recettes : 3 271,20 €

Nombre d'agents

4 agents, dont 1 mis à disposition, pour 3,60 ETP au total, répartis comme suit :

- Personnel d'encadrement du service : 1,60 ETP (1 ETP + 0,60 ETP)
- Centre d'Hébergement La Petite Camargue : 1 ETP de responsable (+ le personnel mis à disposition par le Service restauration scolaire pour le service et l'entretien du bâtiment) + ETP agent d'accueil + ETP veilleur + ETP gardien
- Port de plaisance : 3 agents à temps non complet
- Mise à disposition auprès de l'Office de Tourisme : 1 ETP

Réalisations 2012

Déclinaison du schéma directeur en un plan d'action pour l'année 2012

Axe transversal 1 - Mise en réseau des acteurs locaux

(BR 2012 Axe transversal 1 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

La mise en réseau des acteurs locaux touristiques se fait via les projets de structuration et qualification de l'offre territoriale. Elle se concrétise pour l'instant soit par filière, telle que celle des manades de taureaux ouvertes au public ou les caves et caveaux viticoles ou par thématique comme celle de la randonnée.

Axe transversal 2 - Accompagnement des porteurs de projets

(BR 2012 Axe transversal 2 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

Un seul porteur de projet rencontré dans le cadre d'une démarche Tourisme Vigneron. Ce projet, dans la lignée des orientations stratégiques que souhaite développer à terme la Communauté de communes, en était au 1^{er} stade de réflexion soulevant beaucoup d'inconnus quant à sa réalisation et au portage du projet.

Axe transversal 3 - Communication et promotion du territoire

(BR 2012 Axe transversal 3 : Dépenses = 5 062,90 € - Recettes = 0 €)

AT3-1 Conception et édition de brochures touristiques (BR 2012 Action AT3-1 : Dépenses = 3 774,58 €)

- Conception et impression du guide découverte 2012 (3 774,58 €)

AT3- 2 Participation à la gestion du site Internet de l'office de tourisme

(BR 2012 Action AT3-2 : Dépenses = 861,12 €)

Prise en charge financière du contrat de licence du site (contrat du 02 mai 2010 au 02 mai 2013).

AT3-3 Participation au salon de la randonnée à Lyon

(BR 2012 Action AT3-3 : Dépenses = 427,20 €)

Dans le cadre de la politique de promotion de la randonnée et des activités de pleine nature du Comité Départemental du Gard, participation de la Communauté de communes en tant que représentante de la partie sud gardoise du département et de la partie sud du Pays Vidourle Camargue. C'est comme les années précédentes, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue qui a assuré du 23 au 25 mars 2012, la promotion de la Camargue gardoise et plus particulièrement de la Petite Camargue, au salon du Randonneur à Lyon.

Axe thématique 1 - Développement des itinéraires de découverte

(BR 2012 Axe thématique 1 : Dépenses = 3 668,73 €- Recettes = 3 271,20 €)

1-1 Itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo

➤ **Extension et requalification du réseau** (BR 2012 Action 1-1 : Dépenses = 3 668,73 € / Recettes : 3 271,20 €)

L'étude de la requalification et de l'élargissement de notre schéma intercommunal de promenade et randonnée, menée par le cabinet GEO SCOP, se décompose en 3 parties :

- 1/ Diagnostic des tracés et équipements existants et étude de faisabilité d'extension sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes
- 2/ Etablissement des fiches Travaux liés à l'aménagement des sentiers et schéma de localisation des équipements signalétiques
- 3/ Assistance technique pour la mise en œuvre des itinéraires.

En 2012 la maquette générale du futur schéma intercommunal a été présentée, en début d'année, à l'ensemble des associations usager de ces chemins et force de propositions. Puis le cabinet a ensuite travaillé sur les statuts fonciers des différents tronçons en établissant un tableau récapitulatif par commune. Suite à ce travail il a mis en place un schéma d'implantation de la signalétique commune par commune (panneaux porte information, panneaux directionnels et poteaux de balisage). Le tout bien évidemment est fait en liaison étroite avec le service Environnement du Conseil général qui valide, au fur et à mesure, les avancées de ce projet.

La partie 2 de l'étude est presque achevée.

➤ **Entretien et gestion du réseau de sentiers** (BR 2012 Action 1-2 : Dépenses = 0 €)

La détérioration de la signalétique des itinéraires est mineure et se résume à quelques lames directionnelles cassées ou abîmées. Il en va de même en terme d'entretien (débroussaillage) de ces sentiers. L'équipement signalétique devant être modifié (textes des lames directionnelles) en raison de l'élargissement et étoffement des chemins existants, nous attendons les travaux d'aménagement pour les réaliser. Nous veillons cependant, avec le service technique, à la sécurisation de nos itinéraires et à une bonne praticabilité de ceux-ci.

1-2 Boucle cyclotouristique (BR 2012 Action 1-2 : Dépenses = 0 €)

Le conseil de développement du Pays Vidourle Camargue a élaboré, en 2007, des projets de boucles cyclotouristiques conformément au Schéma Cyclable Départemental voté le 25/01/2006. En 2009 le Pays mandate un cabinet d'études, Egis Mobilité, pour en étudier la faisabilité.

La boucle qui nous concerne est celle des Costières et s'appuie sur sa partie sud sur celle de la Camargue gardoise : longueur : 36 km - Communes concernées : Beauvoisin et Vauvert – Intégration de la voie verte de Vauvert à Gallician en s'y connectant.

Le coût du montant total des travaux restant à la charge de la Communauté de communes étant, en 2010, très élevé, le projet n'a pas été retenu. Mais en 2012 le taux de participation financière prévu par le Conseil général du Gard et l'Europe via LEADER est beaucoup plus élevé, 80 % des investissements liés à l'achat et mise en place du jalonnement, ce qui nous permet sa réalisation. Celle-ci était prévue pour l'été 2012 mais a été reportée sur 2013, sur avis du Conseil général, la priorité étant pour la finalisation des 2 premières boucles en pays Sommiérois.

Axe thématique 2 - Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire

(BR 2012 Axe thématique 2 : Dépenses = 80,00 €- Recettes = 0 €)

2-1 Accompagnement de la commune de Le Cailar dans l'opération label «Villages de Caractère»

(BR 2012 Action 2-1 : Dépenses = 0 €)

Relance téléphonique du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gard pour connaître la date de remise du diagnostic servant de base pour remplir les critères du label. Cet état des lieux n'est toujours pas en la possession de la commune, ce qui signifie l'abandon de ce projet malgré le travail d'animation entamé à Le Cailar dans le cadre de commissions de travail regroupant, sous l'égide du Comité Départemental du Tourisme, élus et prestataires.

2-2 Plan Patrimoine ***(BR 2012 Action 2-2 : Dépenses = 0 €)***

La modification de la doctrine d'intervention du Conseil général du Gard ne permet plus la prise en charge directe des études diagnostics des bâtiments repérés au titre du plan patrimoine mais l'octroi de subventions. Celle-ci n'ayant pu être obtenue pour l'année 2011, les élus communautaires avaient décidé de reporter cette étude à l'année 2012, sous réserve de l'obtention desdits crédits.

Suite à la réception d'un nouveau courrier de mise en attente en décembre 2012, les élus communautaires ont décidé de ne pas poursuivre cette action.

2-3 Événement « Journées Européennes du Patrimoine » ***(BR 2012 Action 2-3 : Dépenses = 80,00 €)***

- Réalisation en interne d'un dépliant sous forme de programme recensant l'ensemble des propositions en Petite Camargue : ouverture de monuments, animations...
- Propositions d'animations patrimoniales complémentaires avec l'Office de Tourisme et ses partenaires : 2 expositions (1 photographique sur les gardians à la capitainerie du port de Gallician et 1 sur Atout Fil au centre culturel R. Gourdon), 3 visites commentées (Aimargues, Vauvert et Le Cailar) et 1 soirée littéraire avec la librairie La fontaine aux livres au port.

Axe thématique 3 - Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

(BR 2012 Axe thématique 3 : Dépenses = 10 762,45 €- Recettes = 0 €)

3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades ***(BR 2012 Action 3-1 : Dépenses = 10 762,45 €)***

2012 a été l'année dédiée à la communication et promotion des manadiers, au nombre de 7, engagés dans la démarche du Plan Qualité de la Communauté de communes.

Outils de communication

- Conception et impression d'une carte touristique dont le thème est essentiellement taurin.
- Travail collectif et partagé avec les manadiers pour la création du Site Internet : www.destinationcamargue.fr, mis à disposition par la Communauté de communes à l'association Destination Camargue - Pays de Taureaux. Celui-ci n'a pas été finalisé pour la fin d'année la préparation de la création de la carte touristique et la préparation du MAP Pro ayant très fortement mobilisé le réseau des manadiers.

Outil de promotion

- Participation au MAP Pro à Paris, 1^{er} salon international destiné exclusivement aux professionnels accueillant des groupes et qui s'est déroulé le 18 et 19 octobre 2012. De très nombreux contacts ont été pris et confirment l'intérêt porté à la tradition camarguaise et aux attraits de la Camargue gardoise.

Outil de labellisation

- Travail entrepris fin juillet, à la demande du Comité Régional du Tourisme, sur la faisabilité de la création d'un label Sud de France Manades. La Communauté de communes sert dans cette approche de référent et moteur à la démarche grâce à son expérience et à son projet pilote.

3-2 Oenotourisme (BR 2012 Action 3-2 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

Le succès du Plan Qualité Manades incite à transposer la démarche aux vigneronns. Une première journée de sensibilisation était prévue le 5 décembre. Celle-ci n'a pu se dérouler en raison de problèmes de santé de la personne en charge d'animer la réunion.

3-3 Organisation de la 3^{ème} édition de l'événement « Plaisirs de vin » les 02 et 03 juin 2012

(BR 2012 Action 3-3 : Dépenses = 8 428,75 € - Recettes = 152,00 €)

- Programmation et organisation des différents temps du week-end :
 - o Balades vigneronnes : 3 circuits (1 à pied et 2 à vélo) avec escales dans les domaines.
 - o Foire aux vins en nocturne sur Vauvert : 19 exposants dont 11 caves et domaines de Petite Camargue et 8 producteurs du terroir.
 - o Journée portes ouvertes dans 5 domaines.
- Communication de la manifestation avec le service communication : supports de communication (programme, affiches, invitations), dossier de presse, diffusion.

Axe thématique 4 - Développement et qualification de l'hébergement

(BR 2012 Axe thématique 4 : Dépenses de fonctionnement = 214 487,69 € - Dépenses d'investissement = 8 894,05 € - Recettes = 222 522,65 €)

4-1 Gestion et exploitation du Centre d'Hébergement de groupes La Petite Camargue

(BR 2012 Action 4-1 : Dépenses de fonctionnement = 214 487,69 € - Dépenses d'investissement : 8 894,05 € - Recettes = 222 522,65 €)

4-1-1 : Bilan d'activité

	2012	2011
Total des nuitées	6 004	5 745
Répartition :		
Universités	77	94
Lycées	348	0
Collèges	1933	1966

Ecoles primaires	839	1100
Stages sportifs	403	251
Colonies de vacances	0	219
Groupes adultes (événements familiaux, entreprises)	800	679
Personnes handicapées	1604	1436

Afin de répondre aux exigences de la commission sécurité et de l'agrément Education nationale, un poste de veilleur de nuit a été créé.

4-1-2 : Programme de travaux

Objectif 1 : Remise en état du centre

- o Hiver 2011-12 : 6 chambres, hall d'entrée et couloirs repeints, 1 salle de bain refaite (carrelage, faïence, peinture), entrée et parking bus.
- o Hiver 2012-13 : 4 chambres repeintes, 2 salles de bain refaites, mise en conformité sécurité (cloisonnements placard...).

Objectif 2 : Elargissement des cibles clientèle

- o Les publics handicapés : Reconnue comme piste de développement avec un fort potentiel par l'étude menée en 2011 par le Comité départemental du tourisme, la mise en accessibilité concerne le site dans son ensemble : bâtiments du centre d'hébergement et de la restauration et des extérieurs.

La première phase de travaux a été lancée en 2012 et a concerné la mise aux normes 4 handicap du système de sécurité incendie du bâtiment du centre d'hébergement. Ces travaux ont obtenu un cofinancement à hauteur de 44 % par les fonds européens LEADER.

Les deux autres objectifs (maîtrise de coûts énergétiques et requalification du site) seront programmés ultérieurement.

4-1-3 : Développement touristique de l'équipement

Préparation et présence au salon MAP Pro à Paris aux côtés des manadiers, permettant d'apporter une alternative à la demande d'hébergement des potentiels prescripteurs commerciaux. Etablissement d'un dossier avec fiches Produits. Il s'est avéré que la demande, sur ce type de salon, porté sur de l'hébergement haut de gamme avec un minimum de 3 étoiles.

Axe thématique 5 - Développement du tourisme fluvial

(BR 2012 Axe thématique 5 : Dépenses = 40 713,00 €- Recettes = 51 389,30 €)

5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician

(BR 2012 Action 5-1 : Dépenses = 40 713,00 €- Recettes = 51 389,30 €)

La reprise de la gestion du port par le service Tourisme depuis 2010 a pour objectif de faire de cet équipement un outil structurant du tourisme sur le territoire intercommunal. Ainsi, si les différents projets touristiques portés par l'EPCI s'articulent ou prennent appui sur cet équipement, le port lui-même se réoriente vers le tourisme par la baisse progressive du nombre de contrats d'amarrage annuels au profits des escales de bateaux de location et de péniches hôtels et l'amélioration des services délivrés par la capitainerie aux différents usagers (plaisanciers, randonneurs, camping-caristes, cyclotouristes...).

5-1-1 : Bilan d'activité

Le port de plaisance de Gallician offre 41 places réparties comme suit : 31 places pour des bateaux de moins de 15 m dont 13 places pour les escales, 9 places pour des bateaux de plus de 15 mètres et 1 emplacement réservé aux péniches hôtel.

En 2012, ont été enregistrés :

- 344 nuitées en escales dont 201 pour des escales d'une nuit et 143 pour des escales supérieures à 7 jours et inférieures ou égales à un mois,
- 73 accostages d'1 ou 2 heures pour déjeuner ou aller à la cave pilote de Gallician.
- 25 bateaux contrats d'amarrage à l'année et 11 en hivernage,
- Péniches hôtels : 1 contrat à l'année et 44 escales en saison,

Soit un taux de remplissage du port de : 17 % en terme de passages et de 85,91 % en terme de contrats annuels et hivernage.

60,85 % des plaisanciers sont étrangers : 39,57 % proviennent de l'Union Européenne et 21,28 % sont hors Union Européenne (Suisse principalement) et 39,15 % sont originaires de France.

D'un point de vue financier, et conformément à la réglementation des services publics industriels et commerciaux, l'exploitation portuaire est soumise à un budget annexe.

Dans cet objectif de recherche d'équilibre budgétaire, les pistes de travail étudiées en 2011 avec les services de VNF ont permis la mise en place des actions suivantes en 2012 :

- Différenciation de l'activité liée à l'exploitation portuaire de celle liée à la salle d'exposition qui a permis une nouvelle répartition du temps de travail du personnel (24h hebdomadaires affectée à la gestion portuaire, le reste à la surveillance des expositions),
- Augmentation des tarifs de 10 % en moyenne,
- Elargissement des horaires d'ouverture de façon à adapter la présence du personnel en capitainerie sur les horaires les plus fréquentés par les plaisanciers (fin de journée jusqu'à 20h00),
- Installation de barres de limitation de hauteur à l'entrée des quais et d'un sous-compteur pour facturation au réel de l'électricité aux péniches hôtels. Ces équipements ont permis une baisse notable des consommations.

5-1-2 : Programme de travaux

Les élus communautaires ont décidé l'engagement d'un plan de requalification et de mise en tourisme du port.

A ce titre, a été lancée en 2012 une mission d'étude et d'assistance du projet visant à actualiser les besoins, définir les axes de développement et établir les étapes de ce projet.

Cette mission a obtenu un cofinancement à hauteur de 80% par le Conseil général du Gard sur la base de la participation du port au projet « 8 ports exemplaires sur le canal du Rhône à Sète ».

5-1-3 : Valorisation, animation et mise en tourisme de l'équipement

➤ Point d'information touristique

Formation du personnel du port à la gestion et la diffusion de la documentation touristique par le personnel de l'Office de Tourisme de Vauvert et de petite Camargue et achat d'un présentoir dédié.

➤ Salle d'exposition

8 expositions (Peinture, photographie) d'une durée moyenne d'un mois ont été accueillies à la capitainerie du port.

- Accueil de manifestations
 - Accueil en janvier de la concentration cyclotouristique départementale annuelle organisée par le comité départemental de cyclotourisme du Gard : accueil et retour des participants à la capitainerie, point de départ des itinéraires cyclistes sur cette journée départementale.
 - Accueil en novembre d'un spectacle proposé par la compagnie Mobile Home Théâtre à la capitainerie, faute de disponibilité de l'emplacement pour accueillir la péniche - spectacle.
- Communication
 - Adhésion à l'Office de Tourisme de Vauvert et de petite Camargue et parution sur les supports de communication (guide 2012 et site Internet)
 - Parution sur le guide des plaisanciers 2012.

5-2 Projet « 8 ports exemplaires en réseau sur le canal du Rhône à Sète »

(BR 2012 Action 5-2 : Dépenses = 0 €- Recettes = 0 €)

Ce projet a été labellisé Ports exemplaires en novembre 2011. La maîtrise d'ouvrage en a été confiée au Conseil général du Gard. Cette labellisation a permis de lancer en 2012 une étude à l'échelle du canal afin d'établir un diagnostic de l'existant, de définir les pistes de développement du projet et les actions à mener.

Le port de Gallician a été repéré comme un point essentiel du développement du projet de par sa situation géographique pivot entre les différentes branches du canal. De même, l'organisation cohérente des services de la communauté a été soulignée. En effet, c'est le seul équipement portuaire qui est intégré dans une réflexion globale de développement touristique (compétence tourisme intercommunale et gestion de l'équipement par ce service).

5-3 Développement d'une offre touristique fluviale au départ du port par l'accueil de loueur de coches d'eau

Les démarches de prospections engagées en 2011 ont abouti fin 2012 au contact avec un porteur de projet souhaitant installer une plateforme de location d'une vingtaine de bateaux au port de Gallician.

Axe thématique 6 - Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

6-1 Poursuite de la sensibilisation des cafetiers au label « Cafés de pays » sur les communes non concernées (Aimargues, Aubord et Beauvoisin). *(BR 2012 Action 6-1 : Dépenses = 0 €)*

1/ Sensibilisation et accompagnement du cafetier sis à Aubord pour entrer dans la démarche de labellisation. Montage du dossier présenté en commission régionale. Demande refusée.

2/ Travail important mené de concert avec la chargée de mission Tourisme du CDT, détachée sur le Pays Vidourle Camargue, pour :

- mettre en réseau les 3 cafetiers (1 sur Gallician, 1 sur Le Cailar et 1 sur Saint Laurent d'Aigouze)
- faire ressortir dans leur label, la spécificité du territoire sur lequel ils se trouvent, la Camargue.

6-2 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays »

(BR 2012 Action 6-3 : Dépenses = 0 €)

Participation aux réunions de travail organisées par la Fédération Régionale des pays d'Accueil Touristique détentrice du Label. L'instauration de cette marque sur le territoire dépend de la volonté d'engagement du Comité Départemental du Tourisme du Gard dans cette démarche. Il semblerait pour l'instant que la priorité soit portée sur le label « Café de pays ».

Outils pour atteindre les objectifs (BR 2012 Outils : Dépenses = 90 560,42 € - Recettes = 55 892,16 €)

Outil 1 - Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue (BR 2012 Action Outil 1 : Dépenses = 91 864,17 € (subvention de fonctionnement, charges et maintenance du bâtiment, mise à disposition de personnel)- Recettes = 30 792,99 € (Remboursement mise à disposition de personnel))

Adoption de la convention d'objectifs annuelle selon les objectifs de structuration de l'offre touristique, de la promotion et de l'animation territoriale, dans le cadre de la convention cadre triennale.

Outil 2 - Taxe de séjour (BR 2012 Action Outil 2 : Recettes = 27 381,78 €)

➤ 122 hébergeurs propriétaires d'un ou plusieurs gîtes, chambres d'hôtes, camping ou hôtel, dont 54 adhérents à l'office de tourisme, pour une capacité d'accueil totale de 2 505 lits sur le territoire répartis comme suit :

Par commune

- Aimargues : 831 lits,
- Aubord : 53,
- Beauvoisin / Franquevaux : 135
- Le Cailar : 211
- Commune de Vauvert : 1 275 lits (dont Vauvert centre: 678, Gallician : 389, Montcalm : 142 et Sylveréal : 66)

Par types d'hébergement

- Chambres d'hôtes : 197
- Gîtes et meublés : 858
- Hôtels, auberges : 238
- Campings : 1038
- Hébergements de groupes : 133
- Port : 41

Par classement

- Non classés non labellisés : 1089 (Certains hébergements arrivent en fin de période de classement et la reconduction n'est pas envisagée par leurs propriétaires compte tenu des nouveaux frais imposés par la réforme du classement des hébergements de tourisme),
- 1 étoile / clé / épi : 19,
- 2 étoiles / clés / épis : 427,
- 3 étoiles / clés / épis : 953,
- 4 étoiles / clés / épis : 17.

➤ Le calendrier de perception et les tarifs applicables pour les hébergements non classés, non labellisés ont été modifiés. Ces changements ont pour objectifs : l'amélioration de la collecte et de la gestion de la taxe de séjour par les hébergeurs (cohérence avec leurs échéances comptables) et l'incitation à intégrer une démarche de certification de la qualité de l'hébergement touristique en Petite Camargue.

Bilan développement durable

- Valorisation du patrimoine naturel et traditionnel de la Petite Camargue tout en gérant les flux et leur impact sur l'environnement,
- Développement de modes de déplacement doux (réseaux de sentiers)

- Développement de l'accessibilité handicaps

Projets 2013

Axe transversal 1 – Mise en réseau des acteurs locaux

- Continuation du travail d'accompagnement et de mise en réseau des filières Manades de taureaux et Viticulture parallèlement à la réalisation des projets Plan Qualité Manades et Tourisme Vigneron.
- Réunion de toutes les associations pratiquant la randonnée à pied, à vélo et à cheval, et forces de proposition pour partager notre réflexion sur le schéma intercommunal de nos itinéraires de promenade et randonnée.

Axe transversal 2 - Accompagnement des porteurs de projets

Evaluation de notre politique d'accompagnement des porteurs de projet dans l'objectif de mettre en place une nouvelle stratégie pour l'année 2014.

Axe transversal 3 - Communication et promotion du territoire

- Conception et édition des supports de communication de l'Office de Tourisme habituels et nouveaux, nécessaires au renouvellement de son classement préfectoral
- Participation au salon de la randonnée à Lyon en mars 2013.

Axe thématique 1 - Développement de l'offre randonnée

1-1 Réseau d'itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo

➤ Extension et requalification du réseau :

- Finalisation de la partie 2 de l'étude menée par le cabinet GEO SCOP : budgétisation des travaux et proposition d'un cahier de préconisations pour la maintenance et gestion des sentiers
- Démarrage de la partie 3, celle de l'assistance technique pour la mise en œuvre des travaux d'ouverture, de requalification et d'aménagement de ces itinéraires.

➤ Entretien et gestion du réseau : Proposition de protocole d'entretien et gestion de ces sentiers par le cabinet GEO SCOP. Ces préconisations tiendront compte de la volonté de la Communauté de communes d'assurer elle-même, grâce au service technique, la maintenance de ses chemins.

1-2 Boucle cyclotouristique des Costières

Réalisation du jalonnement en partenariat avec le Conseil Général du Gard qui assurera celui-ci pour la partie hors agglomération urbaine.

1-3 Projet d'implantation d'un train touristique en Petite Camargue

Axe thématique 2 - Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire

2-1 Evénement « Journées Européennes du Patrimoine » des 14 et 15 septembre 2013.

Axe thématique 3 - Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades

- Finalisation du site Internet du réseau des manadiers Destination Camargue - Pays de Taureaux
- Mise en place d'une 3^{ème} session de formation axée sur la commercialisation et le renforcement du réseau

- Participation pour la 2^{ème} année consécutive au 1^{er} salon international du tourisme de groupe à Paris début octobre (MAP Pro).
- Conception de nouveaux produits touristiques autour des manades et avec les vignerons.

3-2 Mise en place d'une démarche oenotouristique

Mise en place de 2 journées de Formation/Action. La 1^{ère} se déclinant sur les apports du tourisme aux viticulteurs et la 2^{ème}, en fonction de la 1^{ère}, l'élaboration d'un plan d'actions et d'un programme de formation à l'oenotourisme.

3-3 Edition d'une plaquette « Plaisirs de vin » recensant les événements et animations proposés par les viticulteurs pour la saison 2013.

Axe thématique 4 - Développement et qualification de l'hébergement

4-1 Gestion et exploitation du Centre d'Hébergement de groupes La Petite Camargue,

4-2 Accompagnement des prestataires d'hébergements marchands : les propriétaires de gîtes et meublés

Axe thématique 5 - Développement du tourisme fluvial

5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician,

5-2 Poursuite du projet « Du Rhône à la mer : 8 ports exemplaires en réseau »,

5-3 Opération de requalification et de mise en tourisme du port : réalisations des études préalables (géotechniques, environnementales, topographiques et bathymétriques), lancement de la mission de maîtrise d'œuvre.

5-4 Développement d'une offre touristique fluviale par l'accompagnement du projet d'installation d'un loueur de coches d'eau.

Axe thématique 6 - Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

6-1 Accompagnement des cafetiers labellisés « Cafés de pays » : Développement d'outils de promotion et de communication en partenariat avec le Pays Vidourle Camargue sur la spécificité des cafetiers sis sur les territoires de Petite Camargue et Terre de Camargue.

6-3 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays » : Participation à la réflexion régionale et incitation du CDT à s'inscrire dans la mise en place de ce label dans le Gard.

Outils

Outil 1 – Office de Tourisme de Vauvert et de petite Camargue

- Renouvellement de la convention cadre triennale et de la convention annuelle d'objectifs,
- Aménagement des locaux mis à disposition : travaux d'aménagement du bâtiment du siège à Vauvert et remplacement du mobil home du point d'information touristique de Montcalm,
- Accompagnement de l'office de tourisme dans l'atteinte des critères nécessaires au renouvellement du classement préfectoral de l'office de tourisme,
- Montage du dossier de demande de renouvellement du classement.

Outil 2 - Gestion et collecte de la taxe de séjour.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : CULTURE

Missions

Cette mission est affectée au service Emploi/Tourisme et a pour vocation de faciliter l'accès aux manifestations ayant une vocation intercommunale ainsi qu'à l'art contemporain.

Ressources

Budget global du service : Dépenses : 6 500 € - Recettes : 0 €

Nombre d'agent : 1 agent - 0,10 ETP

Réalisations 2011

1 – Soutenir les manifestations à vocation intercommunale (2012 : Dépenses = 6 500 €)

Atout Fil (2012 : Dépenses = 6 500 €)

Le premier trimestre 2012 a été une période difficile pour le Centre Culturel : arrêt longue durée de son Directeur, démission de son Président. Malgré ces rebondissements, la Communauté de Communes a rappelé son soutien au Centre Culturel pour que soient reconduites des actions culturelles autour du fil et du tissu sur le territoire intercommunal. La convention triennale a donc été reconduite pour la période 2012-2014 et la convention annuelle d'aide au fonctionnement a confirmé le maintien du montant de l'aide financière pour cette année 2012.

Actions menées dans le cadre de la convention :

- « En découdre » : Les réorganisations administratives du Centre Culturel ont entraîné l'annulation d'Atout Fil et son remplacement par l'événement En découdre. Cet événement qui a permis à des plasticiens de produire leurs œuvres en pleine centre ville de Vauvert à partir de vieux vêtements mis à disposition par l'entreprise d'insertion Abi d'Occ.

- Le fonds Atout Fil (costumes, vidéos, photographies, dossiers de candidature...) a été mis en valeur lors des journées européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre 2012, en lien avec la thématique « Patrimoine caché » de cette 29^{ème} édition.

« **Atout Fil s'exporte** » (2012 : Dépenses = 0 €)

Finalisation du projet en partenariat avec l'Education Nationale et le Centre Culturel Robert Gourdon.

16 classes ont participé :

- 9 des écoles de Vauvert : Jean Macé, Lucette Abauzit, Libération, Roujeon et Van Gogh,
- 3 de l'école maternelle de Beauvoisin,
- 3 de l'école maternelle de Le Cailar.

Bilan développement durable

//

Projets 2013

- Poursuite du soutien à Atout fil.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit située au 310 Rue Emile Zola est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00. C'est un lieu d'accès au droit pour tous. Ses services sont gratuits et accessibles à tous les habitants de la Petite Camargue et ce en toute confidentialité.

Missions

La Maison de la Justice a à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle a pour mission de développer des réponses alternatives aux poursuites pour lutter contre la petite et moyenne délinquance.

Elle constitue un cadre privilégié pour mettre en oeuvre des mesures de médiation et conciliation judiciaire en matière civile, pour mener des actions d'aide aux victimes et d'aide à l'accès au droit.

La Maison de justice réserve un accueil permanent spécifique et gratuit afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

- **ADIL** : Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.
- **Conciliateur de Justice** : Il favorise le règlement amiable des conflits.
- **Avocat et Avocat de l'enfant** : Il assure des consultations juridiques.
- **C.I.D.F.F.** : (Centre d'Information des Droits de la Femme et la Famille) : Accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille, droit du travail...

→ **Défenseur des droits** : il favorise le règlement amiable entre un administré et une administration (ou un organisme chargé d'une mission de service public).

Réalisations 2012

Bilan de l'année 2012 : suite à une demande de mutation, Madame HAON, greffière responsable de la structure depuis sa création, a quitté ses fonctions le 1er septembre 2012. La Maison de Justice s'est ainsi trouvée fragilisée dans son fonctionnement, particulièrement dans sa mission de communication et partenariat.

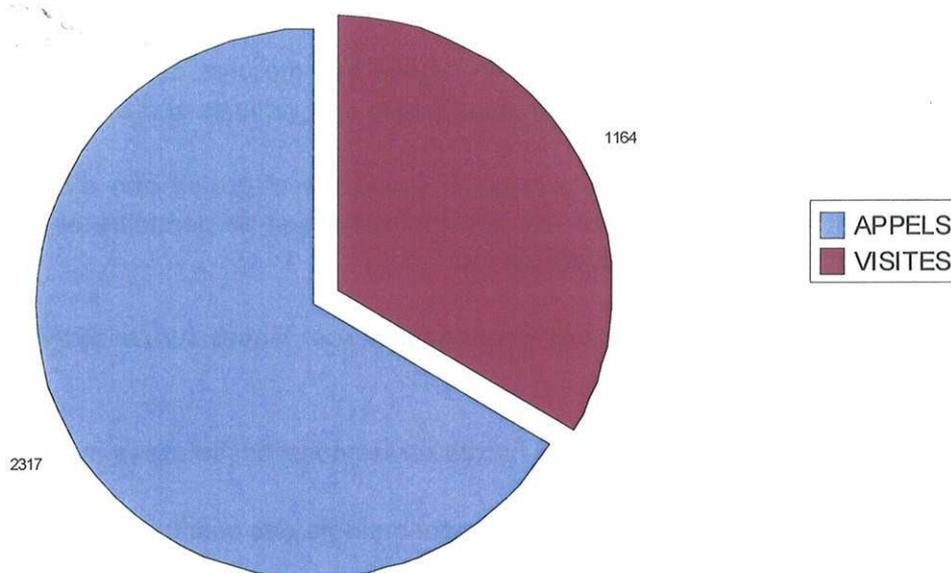
Malgré tout, la fréquentation de la MJD a continué de progresser (+17 %) et nous avons pu faire face à l'augmentation des demandes très spécialisées en droit du travail grâce à la mise en place d'une permanence spécialisée par le Conseil Départemental d'Accès au Droit.

1- Visites et appels téléphoniques

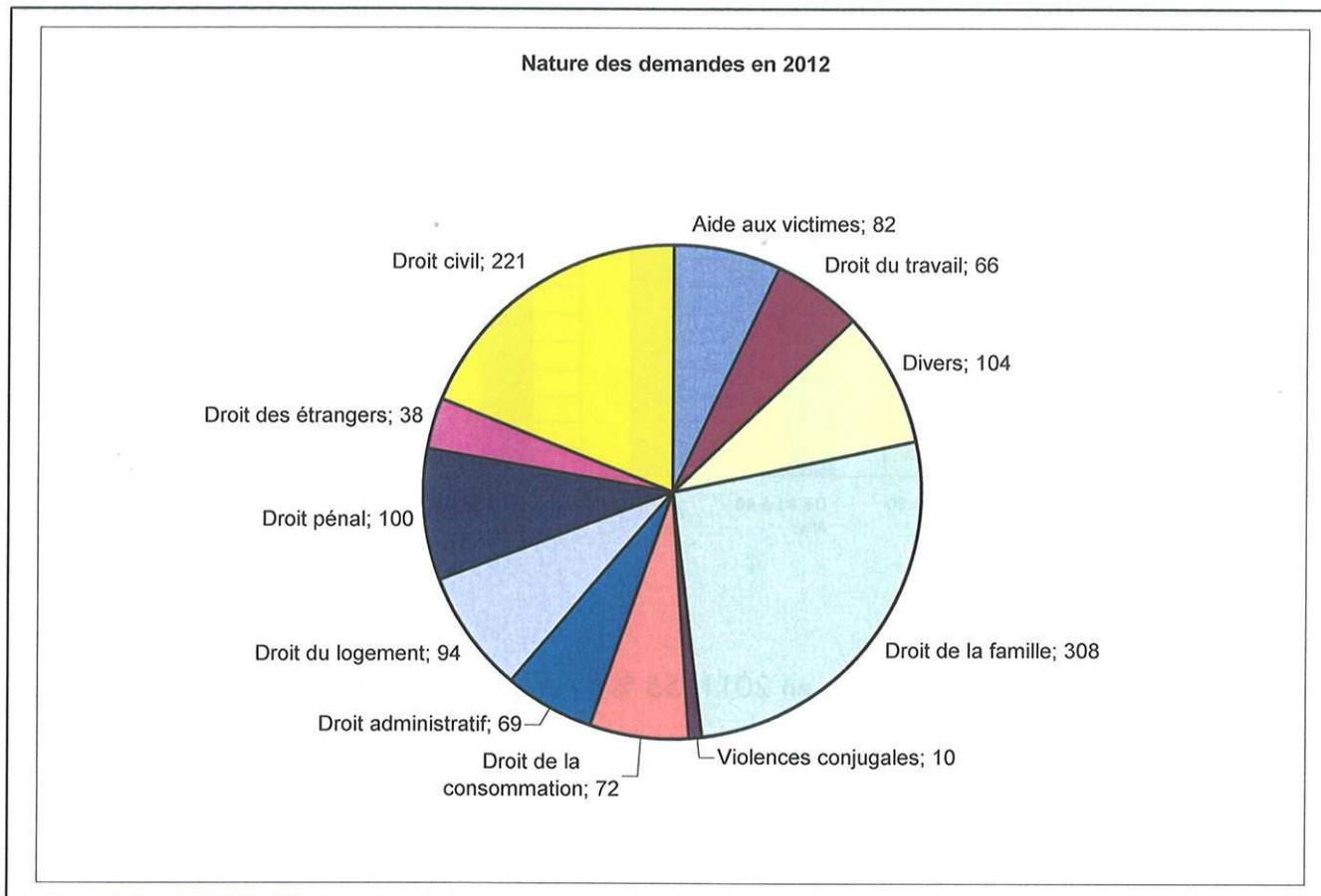
1164 personnes et 2317 appels ont été reçus en 2012. En 2011, 1051 personnes et 1929 appels avaient été reçus.

Les intervenants quant à eux ont reçu 998 personnes.

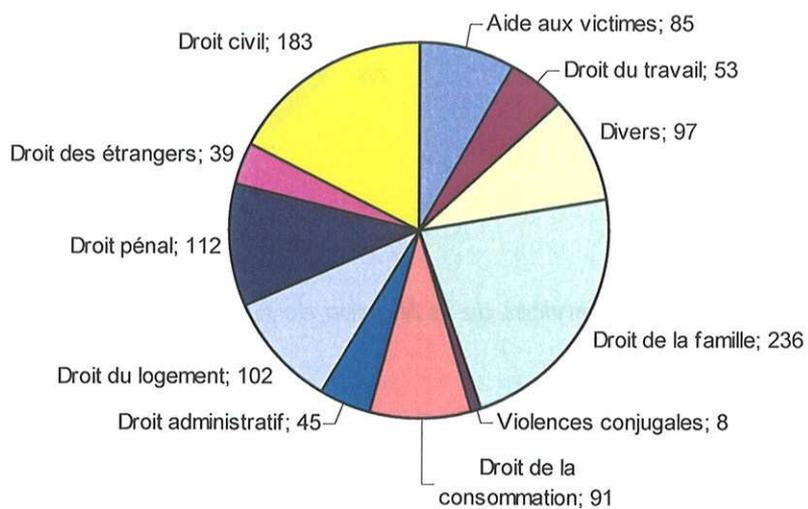
Visites et appels



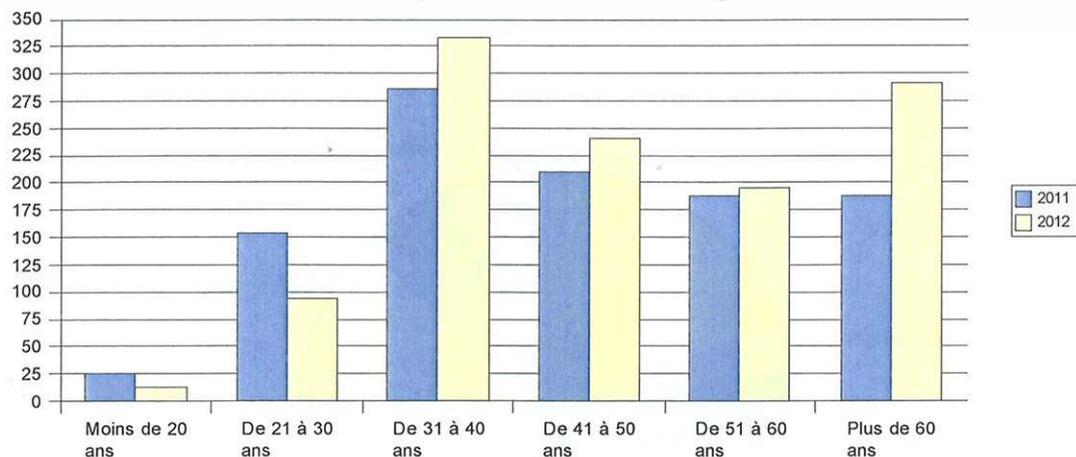
2- Analyse des demandes du public à partir des visites



Nature des demandes 2011

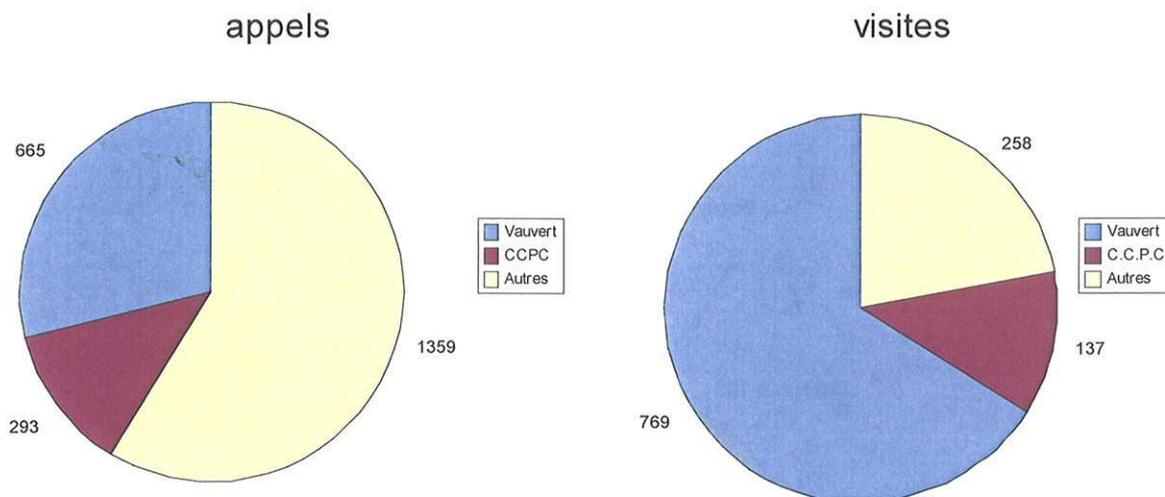


Fréquentation selon l'âge



En 2012 tout comme en 2011, 55 % du public reçu était féminin

3 - Localisation géographique des visites et des appels



En 2012, 92 communes ont utilisé les services de la Maison de Justice.

958 appels et 906 visites provenaient de la C.C.P.C (665 appels et 769 visites de Vauvert) et 1359 appels et 137 visites provenaient d'autres villages.

4- Activités des intervenants

INTERVENANTS	RENDEZ-VOUS	PRESENTS
AGAVIP Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales	Permanence supprimée en 2012	
C.I.D.F.F. Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille	167	140
AVOCAT GENERALISTE	213	182
AVOCAT DROIT DU TRAVAIL	54	47
AVOCAT DE L'ENFANT	19	15
CONCILIATEURS	150	134
DEFENSEUR DES DROITS	93	78
ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement	40	35
ACTEURS JUDICIAIRES		
Délégué du Procureur de la République (Rappels à la loi)	41	33
MEDIATIONS PENALES	11	9
S.P.I.P. Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	315	253
Protection Judiciaire de la Jeunesse	-	-
TOTAL	1115	934

En 2012, 84 % des rendez-vous ont été honorés tout comme en 2011.

Ressources

Budget

Dépenses de fonctionnement : 27 712,35 €

Nombre d'agents

- Personnel employé par la CCPC : 1 adjoint administratif (80 %)
- Personnel employé par le Ministère de la Justice : 1 greffier (½ journée par semaine)



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : ECOLE DE MUSIQUE DE PETITE CAMARGUE

Missions

L'Ecole de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale. Cet enseignement passe par un apprentissage permettant de maîtriser les techniques instrumentales et vocales, connaissances des répertoires et moyens d'expression, en vue, essentiellement, d'une pratique amateur ou d'un éventuel accès dans un conservatoire à rayonnement départemental ou régional (CRD ou CRR).

L'Ecole de musique est ouverte à des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines sociales et professionnelles, par leurs goûts, par leurs traditions et origines culturelles, par la nature de leurs demandes.

L'Ecole de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément "moteur" et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des scolaires. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs sont les composantes majeures de son règlement pédagogique.

Depuis 2007, conformément aux orientations du "Schéma départemental des enseignements artistiques" mis en place par le Conseil Général du Gard, l'Ecole de musique assure le rôle d'établissement "ressource" sur un territoire couvrant le Pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues le Montueux, Le Grau du Roi, Vergèze et Sommières.

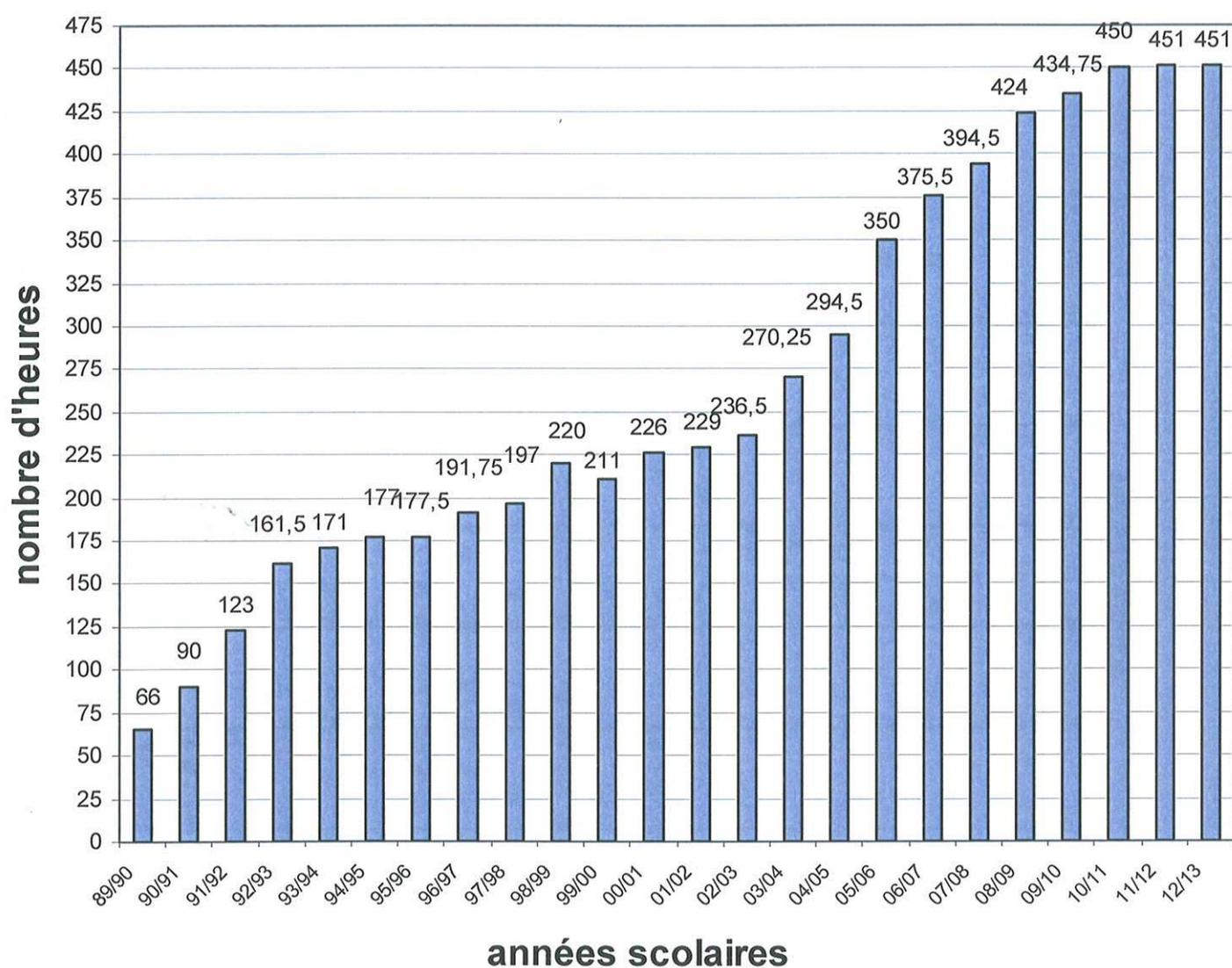
A) Personnel

- 1 Directeur - titulaire - Assistant d'enseignement artistique 1^{ère} classe
 - 1 Secrétaire - titulaire (80 %) – Adjoint administratif
 - 1 Agent / Animateur - titulaire (80 %) – Adjoint technique
 - 4 Enseignants - titulaires - Assistants d'enseignement artistique 2^{ème} classe
 - 6 Enseignants - titulaires - Adjoints d'animation
 - 5 Enseignants - non titulaires – contractuels
 - 9 Enseignants - non titulaires - contractuels / Intermittents du spectacle
-
- Nomination de M Patrick Leclerc sur un poste à temps plein d'assistant d'enseignement artistique de piano Jazz, en remplacement de M Jean-Paul Maron (intermittent du spectacle) qui a fait valoir ses droits à la retraite.
 - Départ de Mlle Evelyne Sornay (chant) qui ne désire plus être rémunérée en qualité de vacataire afin de conserver son statut d'intermittente du spectacle. Les cours de Mme Sornay ont été intégralement repris par M Heyte.

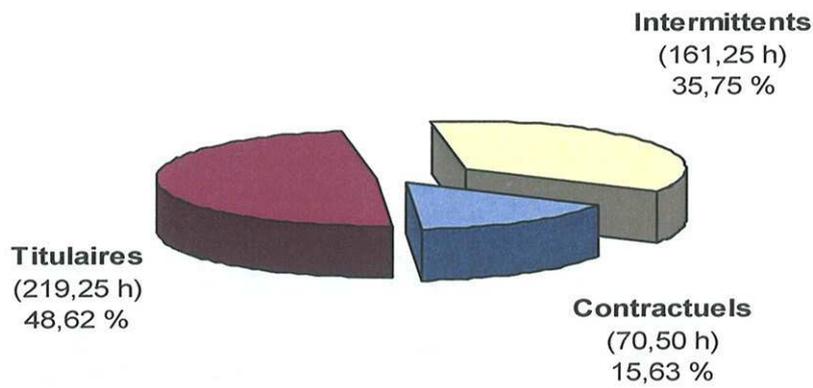
B) Horaires

- 451 heures hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'Ecole de musique. Contingent d'heures égal à celui de l'an passé.
- - Titulaires : 219,25 h (48,62 %)
- Contractuels : 70,50 h (15,63 %)
- Contractuels / Intermittents : 161,25 h (35,75 %)

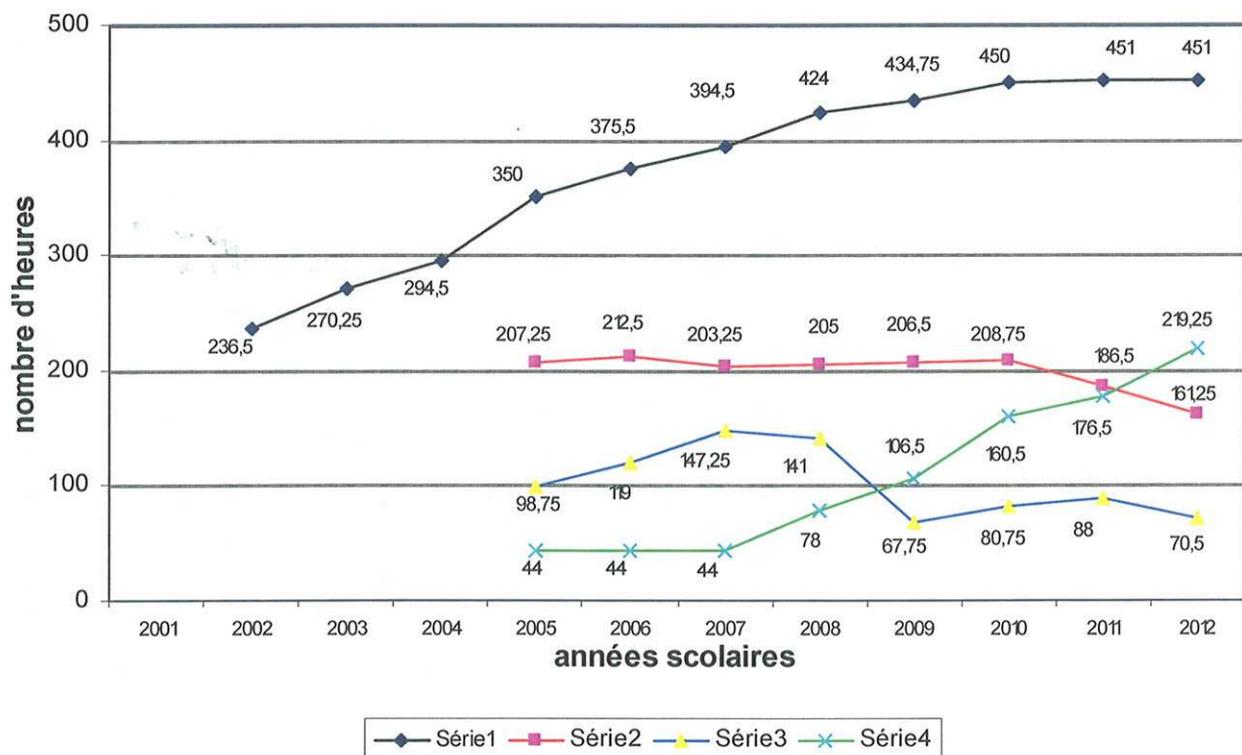
Evolution des horaires hebdomadaires d'enseignement



Répartition hebdomadaire des heures par statuts



Evolution du volume hebdomadaire d'heures par statuts



Série 1 Total heures ◆
 Série 2 Intermittents ■
 Série 3 Contractuels ▲
 Série 4 Titulaires x

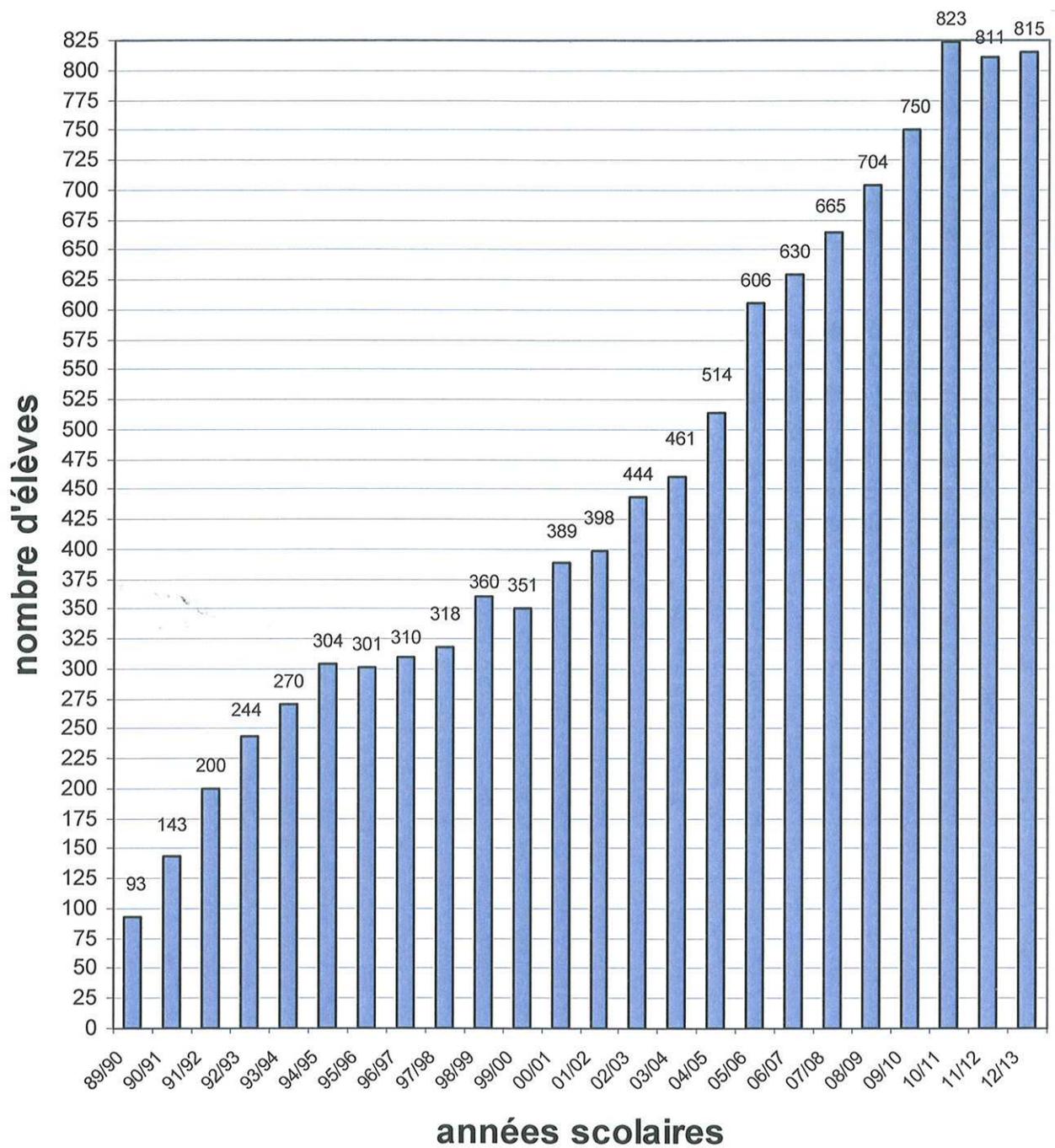
C) Effectifs

- Effectif total de **815 élèves** (811 élèves l'an dernier), soit une stabilisation des effectifs depuis 3 ans.
- - 625 élèves de la CCPC (soit 76,69 % de l'effectif)
- 190 élèves extérieurs à la CCPC (soit 23,31 % de l'effectif)

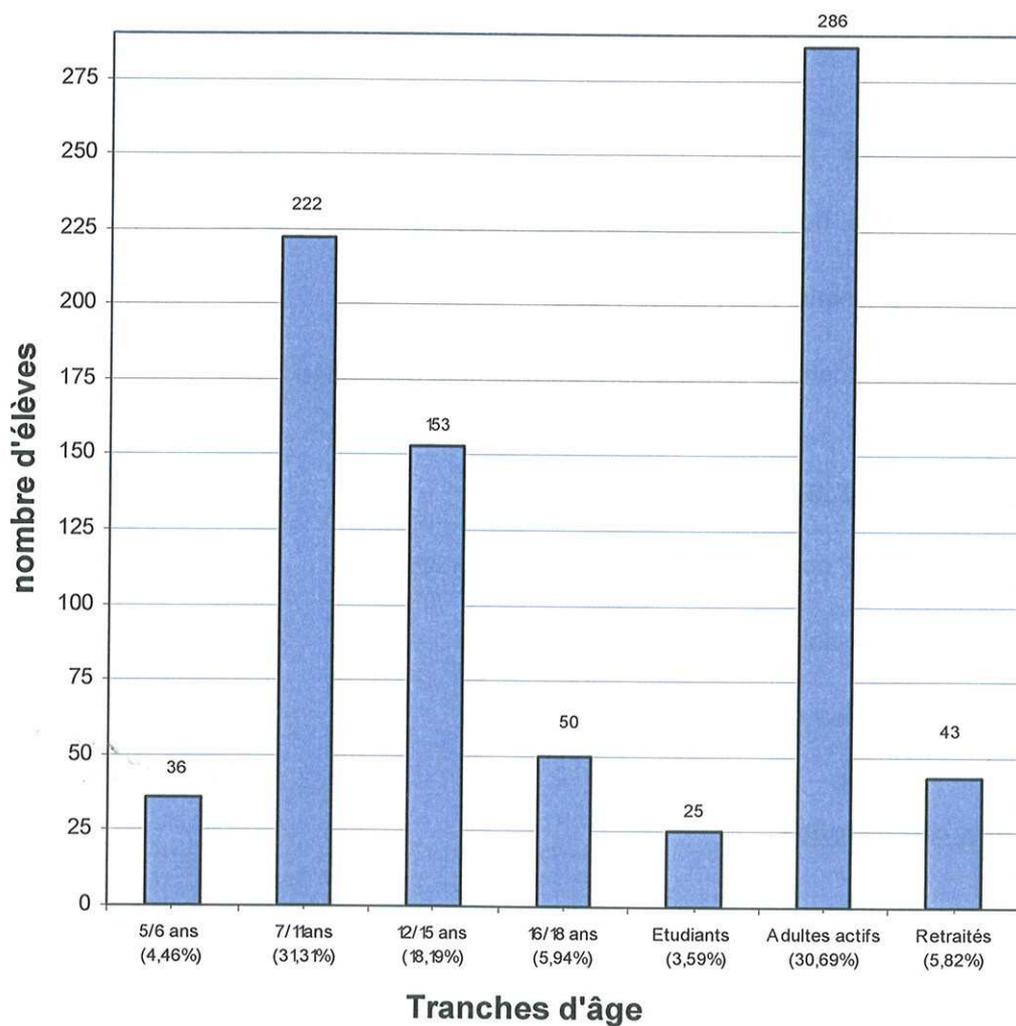
- Aimargues : 74 élèves
- Aubord : 64 élèves
- Beauvoisin : 118 élèves
- Bernis : 24 élèves
- Le Cailar : 49 élèves
- Mus : 21 élèves
- Vauvert / Gallician : 275 élèves

- 5/6 ans : 36 élèves
- 7/11 ans : 222 élèves
- 12/15 ans : 153 élèves
- 16/18 ans : 50 élèves
- Etudiants : 25 élèves
- Adultes : 286 élèves
- Retraités : 43 élèves

Evolution des effectifs par année scolaire



Pyramide des âges



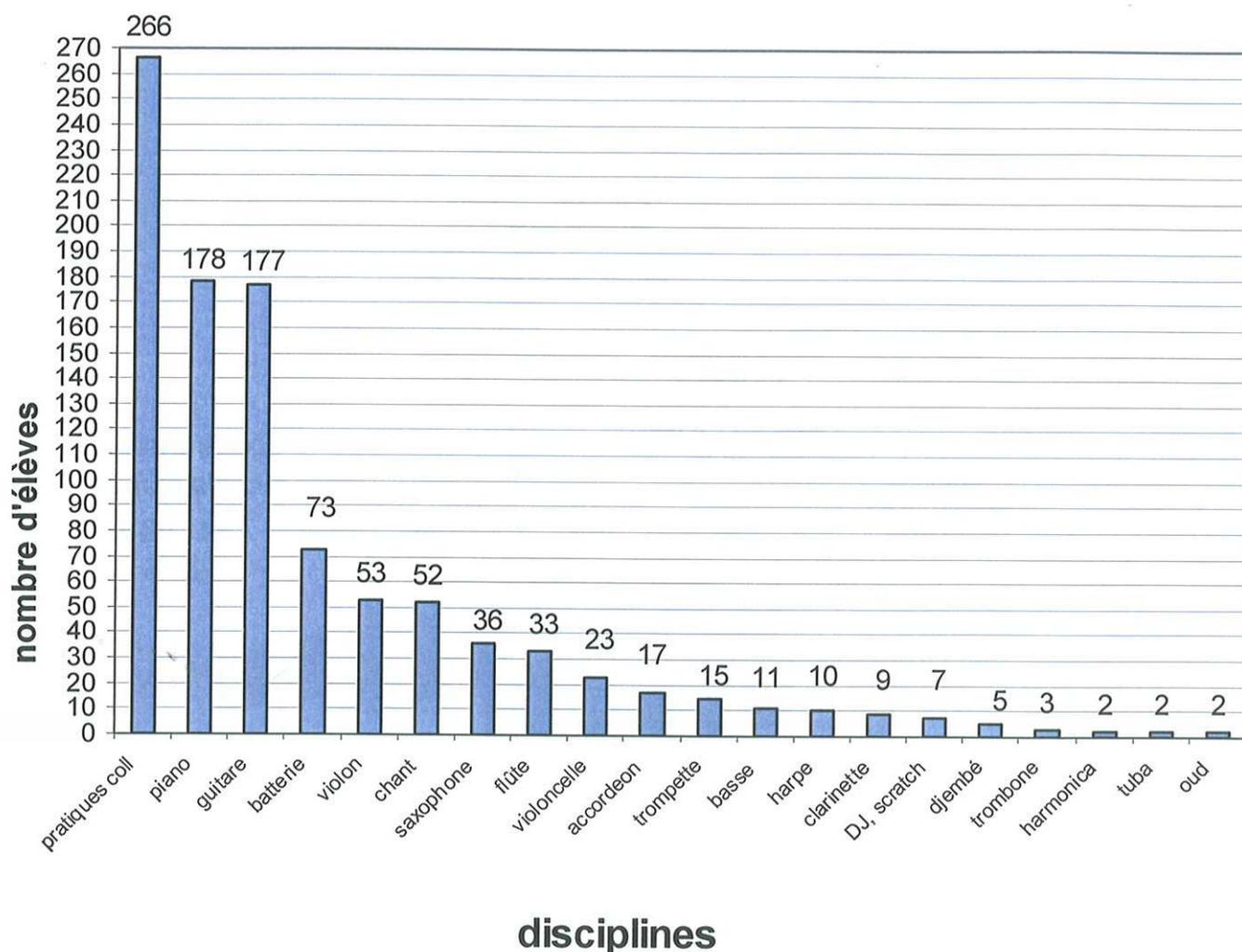
D) Locaux

- **VAUVERT**
Bd Jean Moulin

- 1 Bureau de Direction
- 1 Secrétariat
- 3 Salles de formation musicale
- 1 Salle de répétition orchestre
- 11 Salles de cours d'instrument
- 2 WC
- 1 Coin café
- 2 Salles blindées pour stockage du matériel
- 2 Espaces "photocopies"

F) Répartition des élèves par disciplines instrumentales

Répartition des élèves par discipline instrumentale et pratiques collectives



G) RESSOURCES

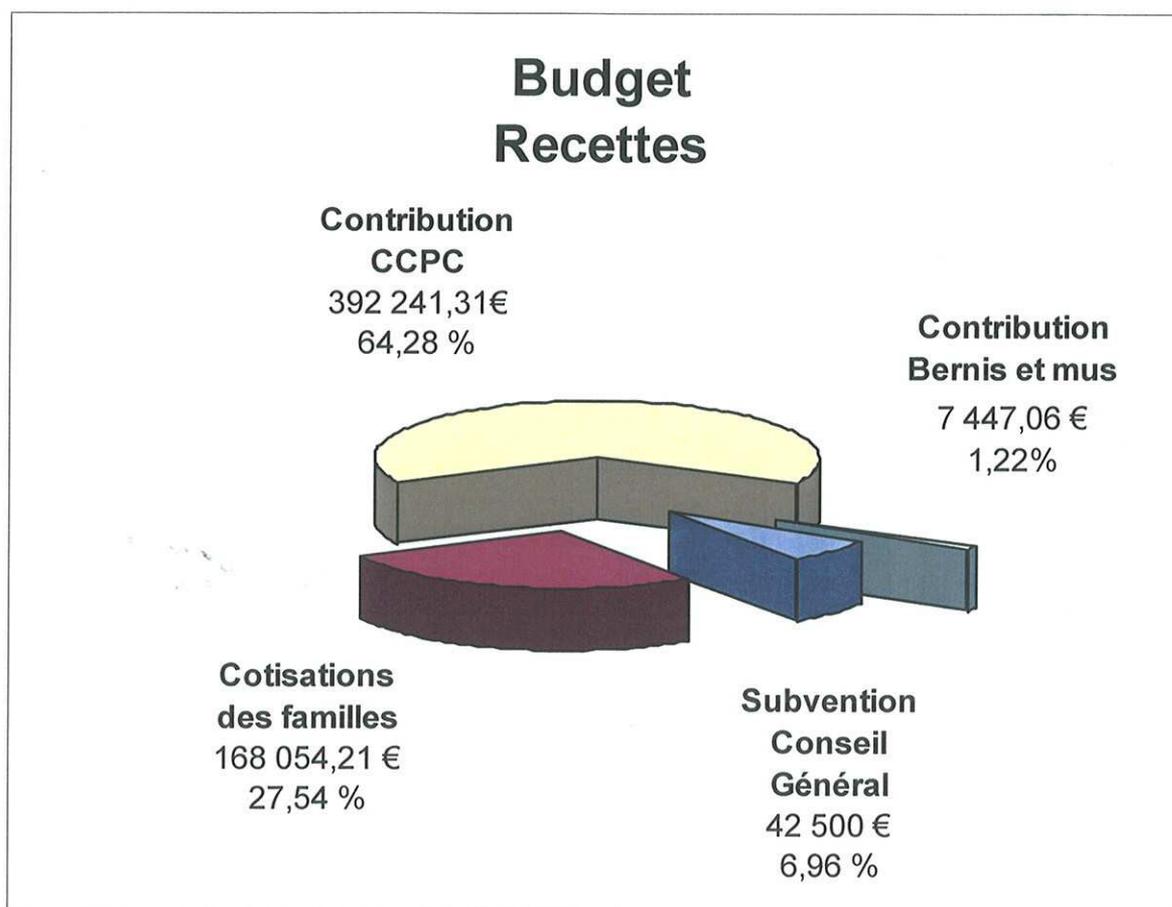
- Budget réalisé 2012 : Dépenses : 610 242,58 € / Recettes : 218 001,27 €

A) Dépenses

- Personnel 565 472,08 € (soit 92,66 % du budget)
- Gestion courante 44 770,50 € (soit 7,34 % du budget)

B) Recettes

- Cotisations	168 054,21 € (soit 27,54 % du budget)
- Subvention Conseil Général	42 500,00 € (soit 6,96 % du budget)
- Contributions Bernis et Mus	7 447,06 € (soit 1,22 % du budget)
- Contribution CCPC	392 241,31 € (soit 64,28 % du budget)



IV CONCERTS ET MANIFESTATIONS 2012

Vendredi 20 janvier	20h30	Concert de Musiques actuelles - Salle polyvalente Beauvoisin
Jeudi 2 février		Concerts scolaires pour Aimargues et Le Cailar Salle Dumas à Aimargues
Vendredi 3 février		Concerts scolaires pour Vauvert, au Grand Temple (matin) ; Aubord et Beauvoisin, au Temple de Beauvoisin (après midi)
Dimanche 12 février	15h30	Concert de musique orientale au Hall du Coudoyer Centre Culturel Robert Gourdon.
Vendredi 2 mars	20h30	Concert "entre Classique et Jazz" - Temple de Beauvoisin
Dimanche 11 mars	17h30	Concert musique de chambre, Eglise de Gallician
Samedi 24 mars	20h30	Concert musique de chambre, Temple de Bernis
Vendredi 30 mars	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, salle Georges Brassens à Aimargues
Samedi 31 mars	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, salle du Hangar à Aubord
Samedi 31 mars	20h30	Concert de l'Harmonie Départementale des Jeunes, Espace La Fare Alais à St Martin de Valgalgues
Samedi 31 mars et dimanche 1 ^o avril		Enregistrement du CD "l'impossible rencontre" par la chorale des enfants
Dimanche 1 ^{er} avril	17h00	Concert de l'Harmonie Départementale des Jeunes Auditorium Pitot du Pont du Gard
Samedi 14 avril		Concert de la chorale adultes et de l'ensemble d'accordéons à l'hôpital Serre Cavalier de Nîmes
Vendredi 27 avril	20h30	Concert des élèves salle Lucien Dumas à Aimargues
Samedi 28 avril	20h30	Concert des élèves salle du Hangar à Aubord
Dimanche 29 avril	17h30	Concert des élèves salle Lapéran au Cailar
Mardi 8 mai		Cérémonies aux Monuments aux Morts de Mus, Le Cailar et Vauvert
Vendredi 11 mai	20h30	Concert des élèves salle Bizet à Vauvert
Samedi 12 mai	20h30	Concert des élèves salle Bizet à Vauvert
Samedi 12 mai	17h00	Rencontres musiques actuelles, Place Libération à Uzès
Dimanche 13 mai	17h30	Concert des élèves salle Mistral à Vauvert
Samedi 16 juin	17h30	Rencontres musiques actuelles à Vauvert collège La Vallée Verte
Jeudi 21 juin		Fête de la Musique à Vauvert
Vendredi 22 juin		Fête de la Musique à Le Cailar

Samedi 23 juin		Fête de la Musique à Aubord et Beauvoisin
Mercredi 27 juin	19h00	Remise des diplômes de fin d'année et pot de l'amitié avec les élèves et les parents dans la cour de l'école de musique à Vauvert.
	22h00	Concert de l'orchestre d'harmonie de Petite Camargue sur un répertoire de musiques de films avec projection sur grand écran aux arènes de Le Cailar
Du lundi 2 au dimanche 8 juillet		Stage de Jazz
Mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 juillet	21h00	Soirées "Jam Sessions"
Samedi 7 juillet	21h00	Concert du Big Band de Petite Camargue qui a joué en avant-première la création "So Sweet Suite" du compositeur Denis Badault
Dimanche 8 juillet	14h00	Concert des stagiaires
Samedi 8 septembre		Forum des associations à Aimargues et Vauvert
Samedi 15 septembre		Forum des associations à Beauvoisin
Samedi 22 septembre		Concert du Big Band création "So Sweet Suite" avec Denis Badault dans les carrières de Boisseron sur une invitation de JAZZ à JUNAS.
Samedi 20 octobre	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, Temple de Mus
Dimanche 21 octobre	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, Temple de Gallargues le Montueux
Dimanche 11 novembre		Cérémonies aux Monuments aux Morts de Beauvoisin, Aubord, Bernis et Vauvert
Vendredi 16 novembre	20h30	Concert de l'Orchestre d'Harmonie, chorale adultes et ensemble d'accordéons salle du Hangar à Aubord
Samedi 8 décembre		Téléthon 2012 sur la place des Halles à Vauvert
Vendredi 14 décembre	20h30	Concert "l'Ecole de musique fête l'hiver", Eglise de Le Cailar
Samedi 15 décembre	15h00	Concert de l'ensemble à corde des enfants et de l'ensemble de violoncelles à la maison de retraite "La Thébaïde" à Bernis
Mercredi 19 décembre	15h30	Concert de l'ensemble à cordes des enfants, pour les enfants de la crèche "l'île aux enfants" de Vauvert



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2012

Nom du service : RESTAURATION SCOLAIRE

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1^{er} Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,
- L'entretien des réfectoires,
- L'équipement en matériel et mobilier,
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- La fourniture et la livraison des repas,
- Le service de table,
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.

Le service est constitué de :

→ **12 restaurants satellites servis en liaison chaude (10 restaurants) ou remise directe (2 restaurants)**

→ **2 unités de fabrication**

Cuisine centrale de Vauvert (environ 128 906 repas / an)

- Confection des repas pour les écoles de Vauvert et ses hameaux, Beauvoisin et son hameau et Aubord
 - 90363 repas en 2012 contre 84008 en 2011 soit + 7.56%
- Confection des repas dans le cadre de prestations de services
 - . Vauvert : Hébergement de groupe « La Petite Camargue » (14905 repas/an -> + 6.4%/2011)
 - . Vauvert : Centre de loisirs : (12450 repas/an -> - 3.67%/2011)
 - . Aimargues : Centre de loisirs : (4177 repas/an -> +2.5%/2011)
 - . Le Cailar : Centre de loisirs : (425 repas/an -> +5.7%/2011)
 - . CCPC : prestation traiteur pour communes membres (909 repas/an)

Cuisine d'Aimargues (environ 51 770 repas / an)

- Confection des repas pour les écoles d'Aimargues et de Le Cailar
 - 51770 repas en 2012 contre 46542 en 2011 soit + 11.23%

Production totale : 180676 repas en 2012 contre 178491 repas en 2011 soit **+1.2%** et

➤ **+7.4%** (hors crèche de Beauvoisin et Manadière dont la production a pris fin en janvier 2012)

→ **Un pôle administratif basé sur la Cuisine Centrale de Vauvert**

Missions

- Promouvoir une alimentation équilibrée de qualité

Proposer des repas de qualité axés sur des produits de saison, de proximité et respectueux de l'environnement. Le service de restauration scolaire utilise, selon les saisons, entre 50% et 80% de produits issus de l'agriculture biologique et de filières d'approvisionnements de proximité.

Ainsi, les nouveaux marchés publics de fournitures de denrées alimentaires ont permis d'attribuer différents lots à des opérateurs de proximité :

- Un ESAT local pour les fruits, légumes et l'élevage issus de l'agriculture biologique,
- Un transformateur de viandes AOC taureau de Camargue,
- Un riziculteur de Camargue,
- Un boulanger traditionnel local
- Un boulanger bio local utilisant des farines issues de l'agriculture biologique produites dans le Gard « le Raspaillou »

Chaque semaine, 1 repas 100% BIO est servi à près de 1000 enfants, les autres repas contiennent quant à eux, une part variable de produits BIO. Chaque mois au moins, un service de viande de taureau AOC de Camargue est également proposé. Le riz utilisé par nos cuisines est exclusivement du riz de Camargue.

- Proposer les mêmes services à l'ensemble des usagers

Nous attachons une attention particulière à ce que chaque enfant de notre territoire bénéficie des mêmes conditions de service. Le dernier restaurant scolaire à être entré en fonction est celui de Franquevaux qui sert quotidiennement 16 à 18 repas, le plus lointain est celui du hameau de Montcalm où 20 à 25 repas sont servis en moyenne.

Chaque année des travaux de rénovation ont lieu sur l'ensemble des restaurants afin d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions. Les agents du service sont formés à tour de rôle aux premiers secours et aux règles d'hygiène en collectivité.

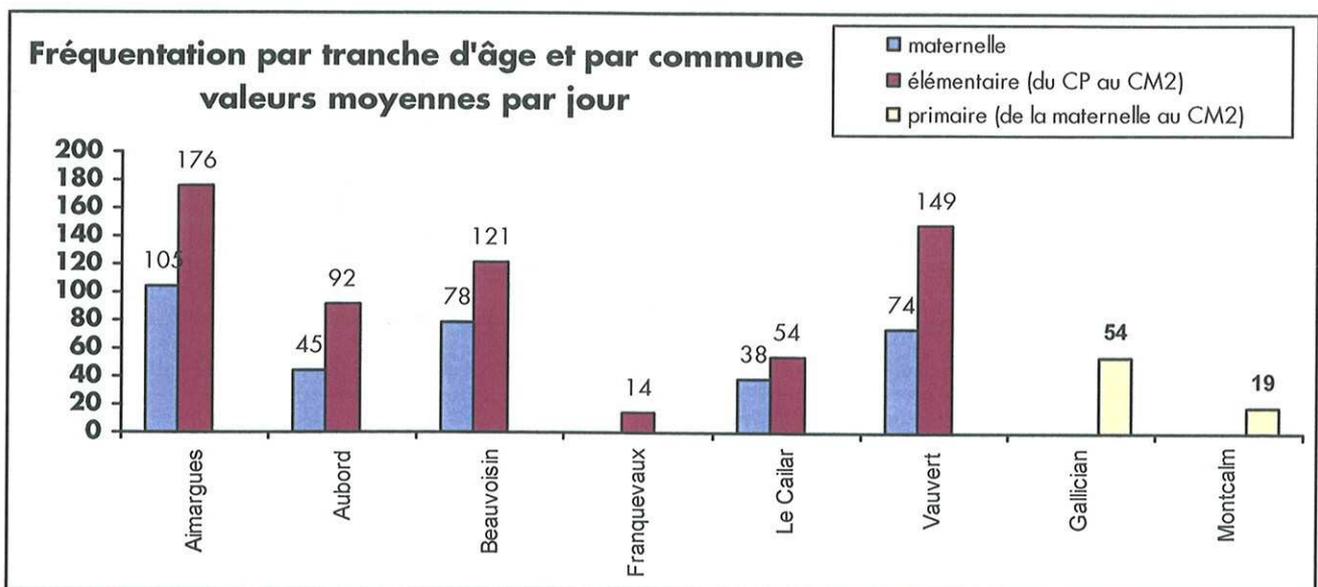
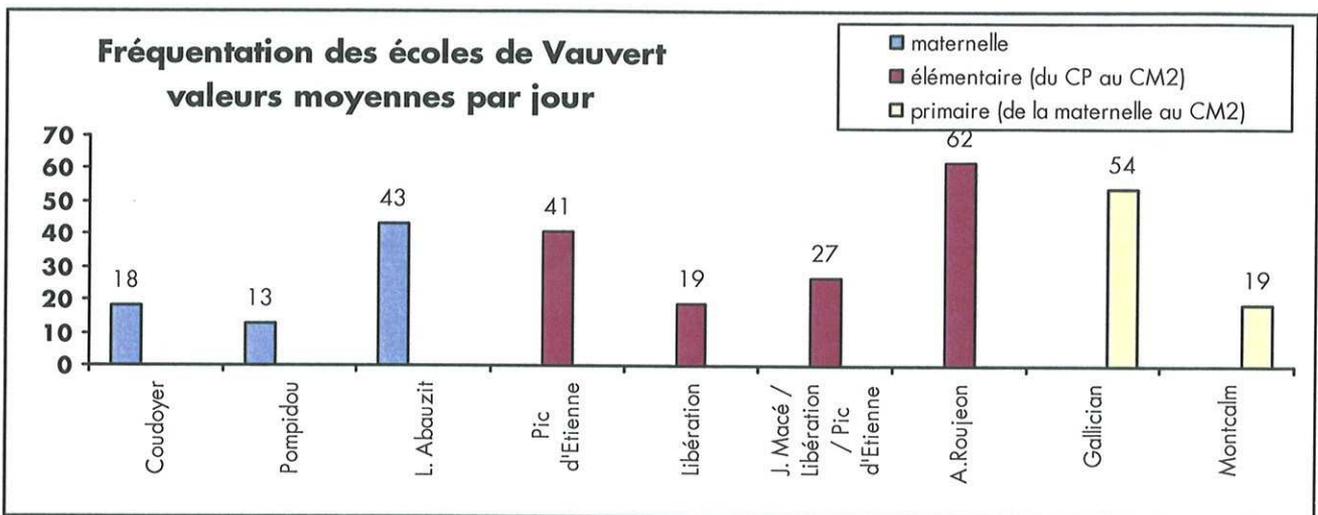
Le même menu et les mêmes tarifs sont proposés aux usagers de l'ensemble du territoire.

- Proposer une offre qui correspond à un besoin social

Pour beaucoup d'enfants, le repas de midi est le seul repas équilibré, consistant et structuré de la journée. Il est donc important, pour un service de restauration scolaire, de proposer une réponse adaptée à chaque type de convive.

Réalisations 2012

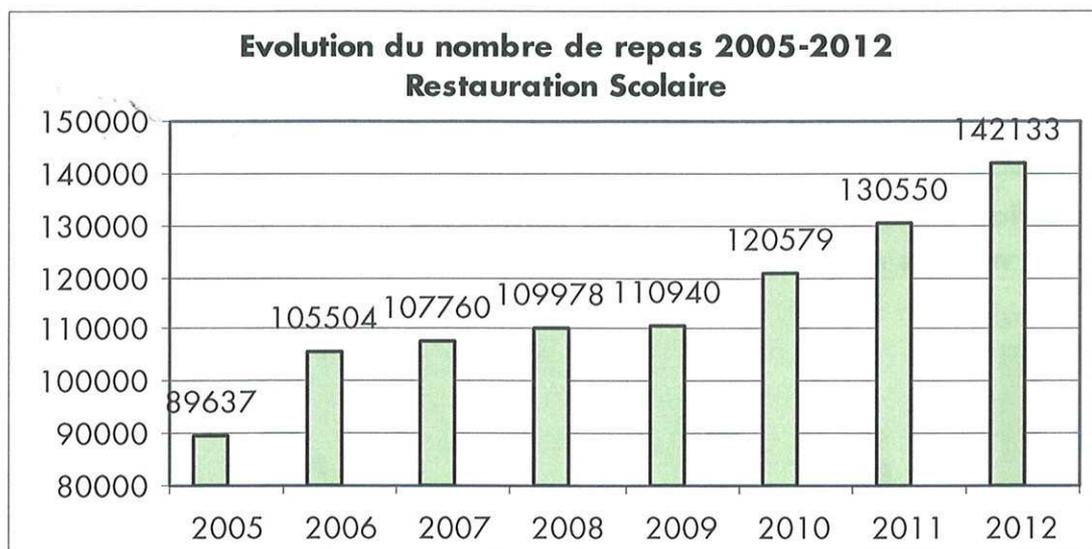
1) ECOLES – Effectifs 2012



2) Evolution 2005/2012 de la fréquentation restauration scolaire (hors prestation de services)

Année	Jours activités / an	Total repas / an	Ecart repas / an par rapport année n-1	Repas / jour	Ecart repas / jour par rapport année n-1
2012	140	142133 (+8.87%)	+11583	1015	+76
2011	139	130550	+ 9971	939	+72
2010	139	120579	+9639	867	+75
2009	140	110940	+962	792	+44
2008	147	109978	+2218	748	+35
2007	151	107760	+2256	714	+33
2006	155	105504	+15867	681	+83
2005*	150	89637	-	598	-

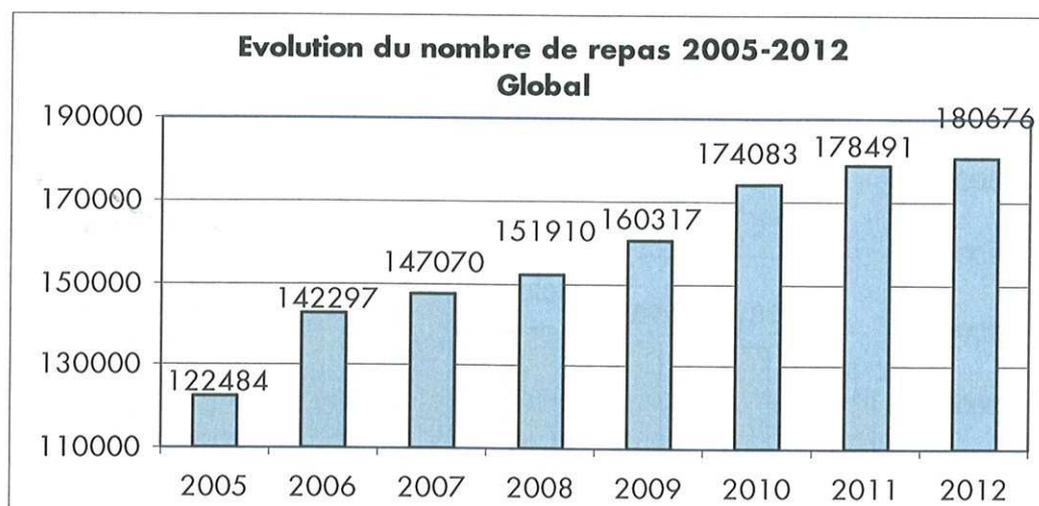
*2005 : année référence avant création du service



3) Evolution 2005/2012 de la fréquentation totale (Restauration scolaire + prestation de services)

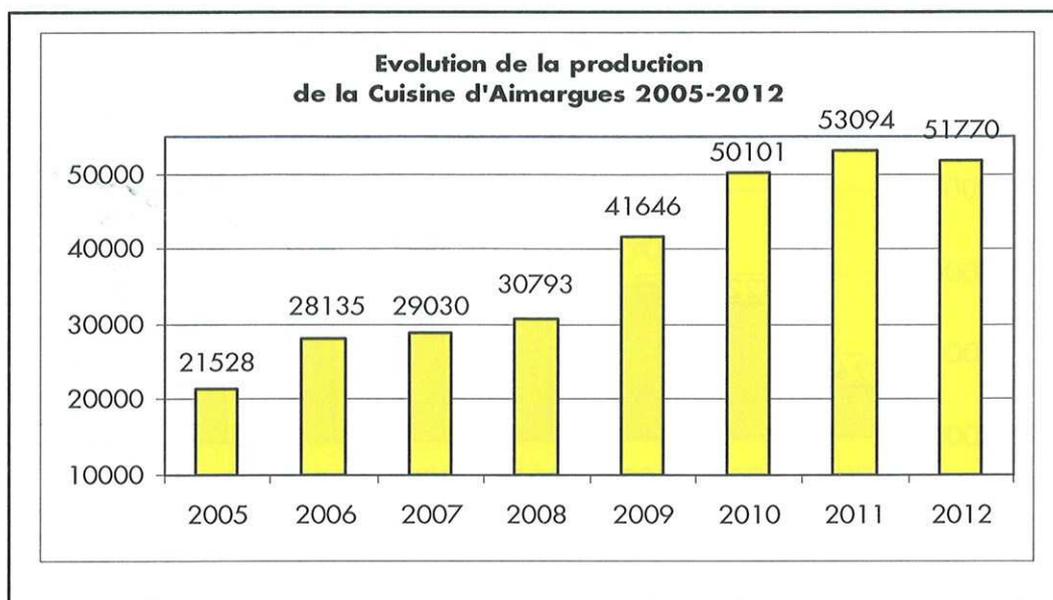
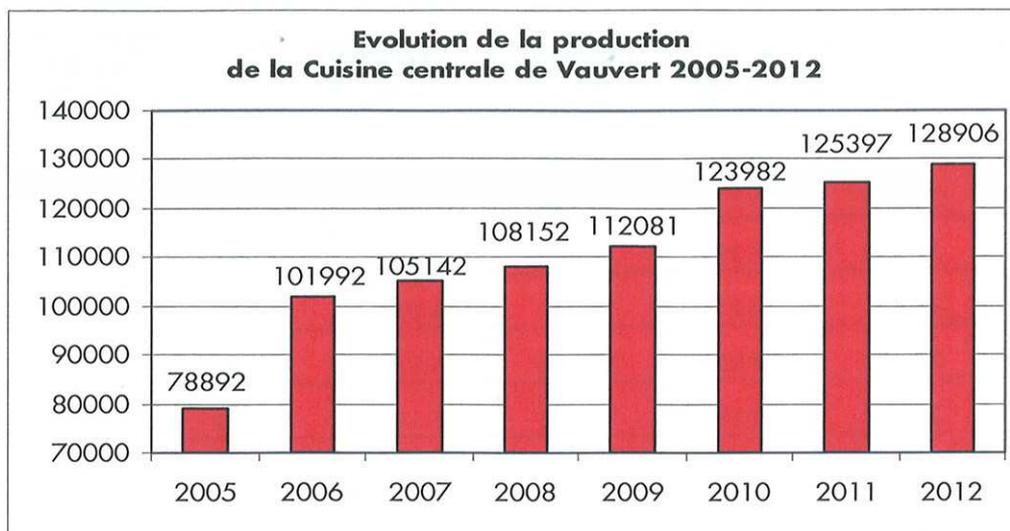
Année	Vauvert	Aimargues	Beauvoisin	Aubord	Le Cailar	Autres prestations de services	TOTAL
2012	41377 (+3.2%)	39229 (+13%)	29734 (+13.5%)	19252 (+8.4%)	12541 (+5.9%)	38543 (-19.6%)	180676 (+1.2%)
2011	40 069	34 703	26 188	17 751	11 839	47 941	178 491
2010	38 179	31 714	22 120	17 194	11 372	53 540	174 119
2009	37 852	27 382	17 642	16 861	11 203	49 377	160 317
2008	36 821	28 911	15 279	16 002	12 965	41 932	151 910
2007	37 412	29 030	13 165	15 255	12 898	39 310	147 070
2006	38 207	28 135	11 818	15 174	12 170	36 793	142 297
2005*	32 634	21 528	10 245	13 374	11 856	32 847	122 484

*2005 : année référence avant création du service



- Hausse massive de la production pour le service des restaurants scolaires et principalement sur Beauvoisin, Aimargues (impact des nouveaux lotissements) et Aubord
- Hausse importante sur Vauvert et Le Cailar à partir de Septembre 2012
- Baisse importante de la production pour les prestations de services (impact de l'arrêt du service sur la crèche de Beauvoisin et la Manadière)
- Hausse pondérée de la production globale (restaurant scolaire + prestation de service)

4) Evolution de la production par cuisine



5) PRESTATIONS DE SERVICE

Le service intercommunal de Restauration Scolaire est également prestataire de services : en effet, il fabrique et livre des repas à différentes structures extérieures faisant l'objet d'une convention de prestations de services.

Interventions du service de restauration

- Fourniture de repas au Centre de loisirs de Vauvert (repas midi + goûters + petits-déjeuners), d' Aimargues (repas midi) et de Le Cailar (repas midi),
- Fourniture de repas à l'hébergement de groupe « La Petite Camargue » à Vauvert (petits-déjeuners, repas midi et soir , goûter)

6) TRAVAUX 2012 (Investissement)

- Rénovation du restaurant scolaire central de Vauvert (climatisation, toiture, menuiserie, façade, sol, électricité)
- Restaurant scolaire de Vauvert (meublier de terrasse)
- Restaurant scolaire d' Aimargues (lave-vaisselle tunnel)
- Acquisition de conteneurs chauffants pour les restaurants satellites de Aubord, Beauvoisin, et Vauvert.

Ressources

Budget 2012 réalisé

- Fonctionnement

- Dépenses : 1 707 297 Euros, soit un coût moyen de repas de : **9.44€**
- Recettes : 757 372 Euros, soit une recette moyenne par repas de : **4.19€**

Soit un coût résiduel pour l'EPCI de **5.25€** par repas

Nombre d'agents : 98 agents

1) RESTAURANT SCOLAIRE

- **AUBORD** : 9 agents de service

(Maternelle 3 agents de service / Élémentaire 7 agents de service).

- **BEAUVOISIN** : 16 agents de service dont 1 mis à disposition (Commune Beauvoisin)

(Maternelle 7 agents de service / Élémentaire 7 agents de service / Franquevaux 2 agents de service dont 1 mis à disposition).

- **LE CAILAR** : 8 agents de service dont 7 mis à disposition (Commune Le Cailar)

- **AIMARGUES** : 18 agents de service

- **VAUVERT** : 8 agents de service + 21 animateurs

(Roujeon : 1 agent de service et 4 animateurs / ALSH : 4 agents de service et 8 animateurs / Gallician : 1 agent de service et 4 animateurs / Montcalm : 1 agent de service et 1 animateur / Abauzit : 1 agent de service et 4 animateurs).

2) CUISINE CENTRALE VAUVERT : 9 agents

6 cuisiniers + 3 agents techniques.

3) CUISINE AIMARGUES : 3 agents

3 cuisiniers.

4) POLE ADMINISTRATIF : 6 agents dont 2 mis à disposition (mutualisation ALSH Vauvert)

1 régisseur recettes central + 1 adjoint technique qualité, traçabilité et régie (½ temps) + 1 chef de service diététicien + 1 adjoint administratif suivi mutualisation (½ temps) + 1 adjoint coordination animation (½ temps) + 1 adjoint technique régie Vauvert (½ temps).

Chiffres repères 2012

1) Part alimentaire (Coût des denrées par repas)

2009 : 2,14 € / repas

2010 : 2,08 € / repas

2011 : 2,08 € / repas

2012 : 2,06 € / repas

2) Prix de revient des repas (Fabrication, surveillance et nettoyage)

2009 : 8,66 € / repas

2010 : 8,15 € / repas

2011 : 9,60€ / repas

2012 : 9,44€ / repas

3) Coût résiduel par repas pour l'EPCI

2009 : 4,88 € / repas

2010 : 4,17 € / repas

2011 : 5,63€ / repas

2012 : 5,25€ / repas

Projets 2013

- Améliorer l'organisation des régies (paiement en ligne opérationnel en Octobre 2013)
- Améliorer la gestion de l'encadrement du personnel
- Améliorer la gestion des approvisionnements et la logistique

PREVISIONS A MOYEN TERME

- La saturation des capacités de production sur la cuisine centrale de Vauvert et d'Aimargues

Réflexion sur une délocalisation et une centralisation de la production sur une nouvelle cuisine centrale (fusion de la cuisine centrale de Vauvert et de la cuisine d'Aimargues) soit :

- sur un nouveau site de fabrication unique (diminution des coûts de fonctionnement du service) soit avec un réaménagement de la cuisine centrale existante avec extension sur l'étage (300m² libre au dessus de la cuisine centrale de Vauvert).
- La cuisine d'Aimargues qui n'est pas une cuisine centrale, possède une dispense d'agrément sous condition de ne pas servir plus de 400 repas par semaine sur d'autres restaurants satellites. Actuellement cette cuisine ne sert qu'un seul restaurant satellite (restaurant scolaire de Le Cailar), les effectifs du restaurant scolaire de Le Cailar dépasse régulièrement les 100 enfants par jour depuis la rentrée de Septembre 2012 (donc régulièrement plus de 400 repas /semaine).

Nous risquons donc prochainement de ne plus pouvoir prétendre à une dispense d'agrément pour cette cuisine et d'être contraint de ramener la production du restaurant scolaire du Cailar sur la cuisine centrale de Vauvert qui dispose elle d'un agrément sans limitation de nombre de repas exportés mais qui est déjà fortement saturée (entre 650 et 850 repas/jour pour une cuisine prévue pour 300 repas/jour maximum en 2000).